
AGIR POUR LA MISE EN ŒUVRE PARTICIPATIVE DES BONNES PRATIQUES AU SEIN DES AIRES MARINES PROTEGEES A DES FINS DE PECHE DANS LA MEDITERRANEE



Elaboré par l'Association de Gestion Intégrée des Ressources AGIR. Juin 2015

AGIR POUR LA MISE EN ŒUVRE PARTICIPATIVE DES BONNES PRATIQUES AU SEIN DES AIRES MARINES PROTEGEES A DES FINS DE PECHE DANS LA MEDITERRANNEE

Note :

Le présent ouvrage a été élaboré par l'équipe de AGIR , conduite par Houssine NIBANI , et ce dans le cadre du projet : « appui gestion durable des ressources des zones marines protégées du parc national d'Al-Hoceima et RAS ALMA » financé par MAVVA et du projet « Gestion durable des ressources des zones marines protégées du Parc National d'Al Hoceima à travers la recherche, la planification participative et la création des activités Génératrices de Revenus AGRs chez les pêcheurs artisans » financé par le FEM du PNUD Maroc.

SOMMAIRE

PREFACE	5
LISTE DES ACRONYMES	6
INTRODUCTION	7
CONTEXTE DES AMP ET DE LEUR MISE EN PLACE AU MAROC	10
1. QU'EST-CE QU'UNE AMP ?	10
2. QUELLES SONT LES PRINCIPALES RAISONS DE LA MISE EN PLACE DES AMP ?	10
3. QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIES AUX AMP MAROCAINES	11
4. QU'EST-CE QU'UN RESEAU D'AMP ?	14
5. POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE RESEAUX D'AMP ?	14
5.1. LE RESEAU D'AMP AU MAROC	15
5.2. EXEMPLES D'AMP DE LA MEDITERRANEE MAROCAINE :	15
GESTION DES PECHEES ET APPROCHE ECOSYSTEMIQUE DES PECHEES (AEP)	18
1. QU'EST-CE QUE LA GESTION DES PECHEES ?	18
2. EN QUOI CONSISTE L'APPROCHE ECOSYSTEMIQUE DES PECHEES ?	18
2.1. LA GESTION DES PECHEES SELON L'APPROCHE ECOSYSTEMIQUE	19
2.2. LA MISE EN APPLICATION DE L'APPROCHE ECOSYSTEMIQUE POUR LA GESTION DES PECHEES SELON DES EXEMPLES D'ACTIVITES DE AGIR	21
3. QU'EST-CE QUE L'APPROCHE DE PRECAUTION ?	23
4. COMMENT LES AMPS ET AUTRES OUTILS DE GESTION SPATIALE SONT-ILS UTILISES DANS LA GESTION DES PECHEES ?	25
5. DANS QUELLES SITUATIONS LES AMP SONT-ELLES UTILES EN TANT QU'OUTIL DE GESTION DES PECHEES ?	26
6. COMMENT LES AMP PEUVENT-ELLES ETRE UTILISEES POUR QUE LA GESTION DES PECHEES ET LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE SOIENT COMPATIBLES ?	27
EFFETS BIOLOGIQUES ET ÉCOLOGIQUES DES AMP DANS LE CONTEXTE DES PÊCHES	28
1. QUELS SONT LES FACTEURS CLES QUI DETERMINENT LES EFFETS D'UNE AMP OU D'UN RESEAU D'AMP ?	28
2. QU'ADVIENIL AUX POISSONS ET À LEUR SÉCOSYSTÈMES DANS LES AMP ?	28
3. QUELLE EST L'INCIDENCE DES AMP SUR LA PRODUCTION HALIEUTIQUE A L'EXTERIEUR DE LEUR PERIMETRE ET PEUVENT-ELLES CONTROLER LE TAUX DE MORTALITE DES POISSONS ?	30
4. DANS QUELLE MESURE LES AMPS SERVENT-ELLES DE BOUCLIER CONTRE LES INCERTITUDES ?	31
IMPACT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE: LES DIMENSIONS HUMAINES DES AMP	32
1. QUELS SONT LES BENEFICES SOCIOECONOMIQUES ASSOCIES AUX AMP ?	32
2. QUELS SONT LES PRINCIPAUX DEFIS SOCIOECONOMIQUES A RELEVER LORS DE LA MISE EN PLACE D'AMP EN PROXIMITE DE COMMUNAUTES COTIERES QUI DEPENDENT DE LA PECHE ?	33
3. QUELLES SONT LES IMPLICATIONS SOCIOÉCONOMIQUES ASSOCIÉES À LA CRÉATION D'UNE AMP DANS UN CONTEXTE DE PAUVRETÉ ?	34
4. COMMENT LES AMP SONT-ELLES PERÇUES PAR LES PECHEURS ET AUTRES ACTEURS ?	35
5. DANS QUELLE MESURE LES AMP RISQUENT-ELLES D'AFPECTER LE COMPORTEMENT DES PECHEURS, LEURS EFFORTS DE PECHE ET LEUR CAPACITE DE PECHE ?	36
6. QUELS SONT LES AVANTAGES SOCIOECONOMIQUES DES RESEAUX D'AMP PAR RAPPORT AUX AMP ISOLEES ?	36
7. POURQUOI LA DIMENSION HUMAINE DES AMP EST-ELLE AUSSI IMPORTANTE ?	36
PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DES AMP AU MAROC	38
1. POURQUOI LES CADRES JURIDIQUES, INSTITUTIONNELS ET POLITIQUES APPROPRIÉS SONT-ILS IMPORTANTS POUR LES AMP ?	39
2. QUELS SONT LES PRINCIPAUX CADRES JURIDIQUES INTERNATIONAUX PERTINENTS POUR LES AMP ?	39

3. COMMENT PEUT-ON AFFRONTER LES PROBLÈMES À TRAVERS LES CADRES NATIONAUX JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS?	40
4. QUELLES SONT LES EXIGENCES INSTITUTIONNELLES AU NIVEAU DES AMP INDIVIDUELLES?	40
PROCESSUS DE PLANIFICATION DES AMP	42
1. QUELS SONT LES PRINCIPAUX POINTS D'ENTRÉE DES AMP DANS LES PÊCHERIES ET LA GESTION D'UNE AEP?	42
2. QUELS SONT LES LIENS ENTRE LES AMP ET LES OBJECTIFS POLITIQUES STRUCTURANTS AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL ET AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT?	43
3. QUEL EST LE PROCESSUS DE PLANIFICATION D'UNE AMP?	44
4. QUAND ET COMMENT LES ACTEURS DOIVENT-ILS PARTICIPER À LA PLANIFICATION D'UNE AMP?	45
5. COMMENT LES AMP IDENTIFIÉES ET PRIORISÉES PEUVENT-ELLES RÉSOUDRE LES PROBLÈMES?	46
6. QU'EST-CE QU'UNE VISION ET QUELS SONT LES OBJECTIFS UTILES POUR UNE AMP?	46
7. COMMENT LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS D'UNE AMP SONT-ILS DÉFINIS?	46
8. QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONSIDÉRATIONS SE RÉFÉRANT À LA CONCEPTION D'UNE AMP?	47
9. QU'EST-CE QU'UN PLAN DE GESTION D'AMP?	50
MISE EN OEUVRE DES AMP	51
1. QUELS SONT LES ACCORDS ADMINISTRATIFS NÉCESSAIRES À LA MISE EN OEUVRE D'UNE AMP?	51
2. QUE FAUT-IL PRENDRE EN CONSIDÉRATION LORS DE L'ÉLABORATION DES RÈGLES ET RÉGLEMENTATIONS DES AMP?	53
3. QU'ENTEND-ON PAR RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET MESURES D'INCITATION DANS LE CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DES AMP?	53
4. POURQUOI L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION SONT-ELLES IMPORTANTES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE AMP?	54
INFORMATIONS UTILES AUX AMP	64
1. QUELLE EST L'INFORMATION DE BASE NÉCESSAIRE POUR LA PLANIFICATION ET LA MISE EN OEUVRE DES AMP ET COMMENT EST-T'ELLE GÉNÉRALEMENT COLLECTÉE?	64
2. QUELLES INFORMATIONS ET DONNÉES BIOLOGIQUES ET ÉCOLOGIQUES DOIVENT-ELLES ÊTRE COLLECTÉES POUR LES AMP?	65
3. QUELLES SONT LES INFORMATIONS SOCIALES SUR LES COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES REQUISES POUR UNE AMP?	66
4. QUELLES SONT LES PRINCIPAUX BESOINS D'INFORMATION FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE DONT A BESOIN UNE AMP ?	67
5. QUELLES SONT LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À UNE ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE POUR LES AMP?	68
6. QUELLES SONT LES CONNAISSANCES ET LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA CONCEPTION D'UN RÉSEAU D'AMP?	68
7. COMMENT DES OUTILS TELS QUE LES SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE, L'ÉLABORATION DE SCÉNARIOS ET LA CONCEPTION DE MODÈLES PEUVENT-ILS CONTRIBUER À LA PLANIFICATION ET À LA MISE EN OEUVRE DES AMP?	69
8. COMMENT GÉRER L'INSUFFISANCE D'INFORMATIONS DISPONIBLES LORS DE LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES AMP?	69
9. EST-IL NÉCESSAIRE D'EFFECTUER D'AUTRES RECHERCHES SUR LES AMP?	71
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	73
ANNEXES	75

PREFACE

Les défis lancés à travers les Objectifs d'Aichi, comme Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 ont été mis à rude épreuve, notamment en s'engageant à la sauvegarde de la biodiversité de 10% des zones marines et côtières.

Les aires marines protégées constituent un outil important pour être à ce rendez-vous, il n'en demeure pas moins que la mise en œuvre de celles-ci constitue un vrai challenge pour les gestionnaires, spécialement dans les pays du Sud.

Pourtant des résultats prometteurs sont en train de naître, en matière de gestion communautaires des AMP, où l'implication des acteurs communautaires locaux dès le départ et à part entière dans un processus de recherche et de planification participative, où pêcheurs et acteurs institutionnel, s'échange selon une approche du bas vers le haut pour rompre les aspects de gestion sectorielles, qui ont conduit dans de nombreux cas à des AMP sur papier,

A travers les programmes de formation multidisciplinaire, AGIR a pu former des centaines de pêcheurs artisans, capable d'avoir une d'autonomie de gestion des AMP à des fins de pêches ,les ressources marines sont valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant leur écosystème en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à toute la communauté locale .

Convaincus des similitudes contextuelles, et sous la demande de plusieurs de nos partenaires au niveau des pays du Sud, Algérie , Tunisie , Lybie , Egypte et Liban , nous sommes en train d'élargir notre intervention afin de partager notre expérience pour une meilleure mise en œuvres des AMP à des fins de pêche dans le Sud méditerranéen .

Nibani Houssine Président de AGIR

LISTE DES ACRONYMES

AE : Approche Ecosystémique
AEP : Approche Ecosystémique Des Pêches
AGIR : Association de Gestion Intégrée Des Ressources
AMGL : Aire Marine Gérée Localement
AMP : Aire Marine Protégée
AMPS : Aires Marines Particulièrement Sensibles
ARGP : Accord régional de gestion de la pêche
CAR (EAR) : Exhaustivité, Adéquation et Représentativité (Principes des Réseaux D'AMP)
CAT : Capture Admissible Totale
CCRF : Code de Conduite pour une Pêche Responsable (FAO)
CDB : Convention sur la Diversité Biologique
CMAP : Commission Mondiale sur Les Aires Protégées
CMP : Conservation Mesure Partnership
CNUED : Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
COFI : Comité des pêches (FAO)
CORALL : Initiative pour les Récifs Coralliens et les Moyens d'Existence
CPANE : Commission des Pêches de l'Atlantique Nord-Est
CPUE : Capture par Unité d'Effort
DMP : Département de Pêche Maritime
DUTP : Droits d'Usage Territoriaux pour la Pêche
EEP : Evaluation Rurale Participative
EER : Evaluation Rurale Rapide
EIS : Evaluation de l'Impact Social
EMV : Écosystème Marin Vulnérable
GFCM : Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée
GPS : Système de Positionnement Mondial
HCEFLCD : Haut-Commissariat des Eaux et Forêts et la Lutte Contre la Désertification
ICAM : gestion côtière intégrée (zone ou région)
ICM, ICZM ICRAN : Réseau international d'action pour les récifs coralliens
IMO : Organisation maritime internationale
INRH : Institut National de la Recherche Halieutique
ISA : Autorité internationale des fonds marins
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
MCS : Suivi, Contrôle Et Surveillance
NAFO : Organisation des Pêches De l'Atlantique Nord-Ouest
NOAA : National Oceanic and Atmospheric Administration
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OPASE : Organisation des pêches de l'Atlantique du Sud-Est
ORP : Organe Régional des Pêches
ORGP : Organisation Régionale de Gestion de la Pêche
PAI : Plan d'Action International
PA-SMDD : Plan d'Application du Sommet Mondial pour le Développement Durable
PME : Production Maximale Equilibrée PPP Pourcentage De Protection de la Population
PSE : Paiement pour Services Ecosystémique
QIT : Quotas Individuels Transférables
RFMO/A : organisation régionale de gestion des pêches
RMD : Rendement Maximal Durable
SCS : Suivi, Contrôle et Surveillance
SDGs : The Sustainable Development Goals
SIBE : Site d'Intérêt Biologique et Ecologique
UNCLOS : Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la Science et La Culture
WWF : Fonds Mondial Pour La Nature (Aux États-Unis, Fonds International Pour La Faune Sauvage)
ZEE : Zone Economique Exclusive
ZMPNAH : Zone Marine du Parc National d'Al Hoceima
ZMPS : Zones Maritimes Particulièrement Sensibles

INTRODUCTION

Ce guide sur les aires marines protégées (AMP) et la gestion de la petite pêche au niveau de la Méditerranée Marocaine a été conçu en essayant de répondre à la mise en œuvre sur le terrain des directives techniques de gestion des pêches de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée GFCM de la FAO à Rome selon notre vision ascendante, les éléments de réponse émanant du travail de terrain de l'Association AGIR avec ses partenaires principaux, qui sont les populations communautaires essentiellement des pêcheurs artisans. Ce laboratoire constitué de l'interface d'environ 2500 pêcheurs répartis sur 3 AMP ,constitue une expertise insolite pour la mise en œuvre des AMP au niveau des pays sud méditerranéens ; notre approche qui se base sur la théorie des changements a pour objectif ,à court et à moyen terme, d'influer sur les Parcs marins sud-méditerranéen en au moins des parcs catégorie VI à des fins de pêche ,correctement gérés par les pêcheurs artisans , ou cogéré avec les administrations de tutelle.

Trois exemples d'activités et d'AMP de catégories UICN différentes seront traités. Le Parc National d'al Hoceima(PNAH) catégorie I, l'Aire marine d'Alboran nouvellement créée entre Amtar- Marabet, Catégorie VI et la lagune de Mar Chica qui est un Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) , ainsi que leurs zones tampons sur la Méditerranée Marocaine .

AGIR a constaté plusieurs lacunes et dysfonctionnement entre les sphères de coopération internationales, et leurs liens avec les organismes nationaux vis à vis de l'impact au niveau locale, quant à l'implémentation des 17 objectifs du développement durable des Nations Unis, et plus précisément ici, la mise en œuvre des directives de la FAO dans les AMP. D'autant plus que même à l'intérieur de chaque sphère il y a quelques fois des visions très opaques sur la thématique de participation et d'implication des acteurs locaux dans le sens ascendant. Ceux-ci n'ont encore jamais pu être considérés comme le cœur des préoccupations, faute de la maîtrise des méthodes et théories du changement, l'approche éco systémique devient alors utopique.

Ainsi la grande majorité des projets de développement durables, ne sont pas encore en mesure de favoriser la vraie approche du bas vers le haut, ou la recherche scientifique académique, prédomine et devient un but en soi même. La communauté de base, n'étant pas incluse dans la recherche participative, quoiqu'elle soit capable de faire des diagnostics des situations antérieures, actuelles et futures, de prévoir les alternatives en mesurant les indicateurs de pressions et impacts pour réduire les menaces, qu'elle ait été capable de s'attaquer aux problèmes à l'origine en connaissance de cause, en proposant des stratégies simples, efficace et peu couteuses. AGIR a pu profiter du savoir-faire des acteurs locaux, car ce sont eux qui ont une position d'interface très

proches des ressources, et qui peuvent élaborer des solutions concertées, c'est un vrai raccourci en terme de temps et d'un impact ; d'ailleurs les résultats spectaculaires en termes de conservation des ressources et d'augmentation des revenus sont sans équivoque.

Le séminaire régional sous le thème : « visions et horizons de la gestion intégrée des aires marines dédiées aux activités de pêche artisanale, au sein de la méditerranée marocaine. » qui a eu lieu le Samedi 04 Mai 2013 à l'Hôtel Chafarinas dans la ville d'AL Hoceima a constitué un tournant dans la nouvelle approche de recherche prospective et de la planification participative selon une évaluation environnementale intégrée, se basant, d'une part de l'implication effective des pêcheurs artisans, d'autre part en profitant des politiques intersectorielles quant à la gestion des conflits de dysfonctionnement dans la gestion des AMP. L'aspect scientifique de cet atelier a fourni une plateforme de réflexion et d'analyse de l'état de dégradation de nos écosystèmes côtiers et marins , pour en chercher les causes et définir les pressions et les impacts sous forme d'indicateurs SMART qui sont Spécifiques au contexte , Mesurables , Acceptable par les acteurs professionnels et les responsables administratifs , Réaliste et Réalisable et enfin Temporellement définies dans l'espace et le temps .Il a été possible pour la première fois d'impliquer les partenaires publiques agences/départements auprès des communautés locales. Comment on a pu intégrer les intérêts et les points de vue différents, en privilégiant l'approche du bas vers le Haut, pour entamer un processus de gestion de conflits concernant la conservation des ressources marines tout en conservant l'activité de pêche. Les exemples concrets et illustratifs vont démontrer combien la gouvernance et notamment la participation adéquate des parties prenantes est-elle cruciale à une gestion intégrée. Ces exemples peuvent fournir des orientations vers des résultats positifs et équitables pour la gestion durable de toutes les pêches. *(Voir résumé du rapport en annexe ou le lien suivant :https://cmsdata.iucn.org/downloads/annexe1rapport_du_semainaire_sur_les_amps_de_la_mediterranee.pdf)*

Derrière ces résultats, il y a bien une méthode de travail de AGIR qui a pu adapter une approche éco systémique à partir de trois méthodologies partant de la méthode imagine du Plan Bleu, de la DPSIR de l'Union Européenne, et aux Normes Ouvertes pour la protection de la nature du Conservation Measure Partnership (CMP). Notre travail consiste à trouver un assortiment entre les différentes méthodologies actuelles , en trouvant les liens , entre les classes d'équivalences de celle-ci ; l'assortiment et l'agencement des étapes de chaque méthode nous ont permis de créer un compromis d'approche plus adaptée au domaine de la pêche artisanale , impliquant nos partenaires dans un processus de gestion adaptative qui peuvent agir en se basant sur des indicateurs au niveau des facteurs directes et indirectes de ces menaces, à fin de corriger en amont les Causes , ce qui constitue la Réponse selon la DPSIR ou Stratégie selon les Open Standards . (Voir les méthodologies au sein des rapports d'exemple d'application en Annexes).

Notre but est de permettre la divulgation d'une information issue du terrain concernant les spécificités de nos AMP marocaines pour élargir un champ d'application des conseils et recommandations sur l'utilisation des AMP dans le contexte des pêches au sein d'autres AMP au niveau du Sud Méditerranéen, partant des expériences et constats des

conflits et des difficultés majeure concernant les aspects liés à la pêche, qui ne sont ni pleinement compris ni pris en considération à leurs juste valeur . De même on va s'inspirer des résultats et réussites spectaculaires notées au sein de nos jeunes AMP.

Le présent guide présume donc mettre en exergue les directives spécifiques à ce secteur et va essayer d'aborder les aspects relatifs aux AMP et les défis qui en découlent, tout en considérant également l'interface entre la gestion des pêches et la conservation de la biodiversité. De même on va essayer de mettre en évidence l'impact de nos projets et activités par rapport au 17 Objectifs du Développement Durable des Nations Unies The Sustainable Development Goals (SDGs). Par la suite, nous pourrions déduire les besoins et nécessités utiles au bon démarrage ou fonctionnement effectifs de ces AMP aux objectifs multiples.

Ce guide est divisé en deux parties: la première propose des définitions , décrivant le contexte, et fournit des informations générales sur la gestion des pêches, l'approche éco systémique des pêches (AEP) et des AMP entant qu'un outil servant à la gestion des pêches, tout en considérant les impacts socioéconomiques et biologiques observés au cours des résultats de terrains obtenus par les activités de AGIR et de ses partenaires. La deuxième partie traite la recherche et la planification participative au sein des trois types d'AMP, concernant le contexte institutionnel, juridique et politique , tout en émettant des considérations sur la mise en œuvre des expériences réussies de nos activités , dans la mesure où celles-ci ont pu traiter le sujet de gestion dans une phase initiale où les textes d'application de la loi sont absents , et où la concertation avec les acteurs locaux et institutionnels reste l'outil de prédilection. Le dernier chapitre de cette partie suggère des conclusions et des orientations futures, et les annexes donnent des informations détaillées sur quelques exercices participatifs pratiques en matière de gestion des AMP, et l'éventualité d'étendre ces expériences chez d'autres acteurs au Maroc, d'autres pays, déjà demandeurs au niveau du MENA, plus concrètement, l'Algérie, la Tunisie, la Lybie, l'Égypte et le Liban. Le rôle de AGIR pour la sensibilisation des pêcheurs artisans sur l'importance de la protection des équilibres au niveau de l'écosystème côtier marin en général et spécialement dans les AMP, prend une dimension multidimensionnelle , même en privilégiant l'approche du bas vers le haut , notre force de lobbying au niveau central , n'a jamais été négligée , pour cela AGIR est membre de plusieurs comités nationaux « UICN Maroc ; consultant national au PAC Maroc » ; ce rôle se trouve renforcé par la qualité de nos partenaire au niveau mondial , dont plusieurs organismes du PNUD : PNUE ; PAP/CAR ; FEM , la FAO , et d'autres bailleurs de fond tel la Banque Mondiale , MAVA , CEPF etc. .

D'ailleurs l'initiative de AGIR de recherche et de planification participative à travers l'implication des pêcheurs artisans » au sein de la Zone Marine du Parc National d'Al Hoceima fut reconnue par la Commission générale des pêches pour la méditerranée de la FAO à Rome (GFCM 2010) comme un grand pas en avant sur l'approche éco systémique pour la gestion des AMP. La participation des pêcheurs à l'acquisition de données et dans le processus d'évaluation de l'état à travers la mise en place d'indicateurs a donné de bons résultats avec beaucoup d'effort volontaire et avec le soutien de l'administration. En 2014 l'ensemble de ces activités ont été doublement primé par l'assemblée des Nations Unis par le Prix Equateur, ainsi que le prix de la meilleure gestion marine et côtière.

CONTEXTE DES AMP ET DE LEUR MISE EN PLACE AU MAROC

1. QU'EST-CE QU'UNE AMP ?

Selon la définition de la FAO ; une AMP désigne toute zone géographique marine bénéficiant d'une protection supérieure à celle des eaux qui l'entourent, avec les objectifs de conservation de la biodiversité et de gestion des pêches.

L'UICN a défini les AMP comme étant « Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et administré, juridiquement ou par d'autres moyens efficaces, qui a pour but de conserver à long terme la nature, les services éco systémique et les valeurs culturelles qui lui sont associés. (Dudley, 2008). Cependant, le concept d'AMP est compris et appliqué différemment selon les pays et possède même des appellations variées pour des politiques similaires.

2. QUELLES SONT LES PRINCIPALES RAISONS DE LA MISE EN PLACE DES AMP ?



La création des AMP a le but de conserver et de protéger les écosystèmes marins fragiles (ressources et habitats) pour des fins de pêche dans une démarche d'une AEP. Les AMP sont conçues pour atteindre un ensemble d'objectifs énuméré comme suite :

- Reconstitution des stocks halieutique ; spécialement les espèces ichtyques

- Garantir la durabilité des stocks halieutiques et des pêcheries
 - Protection des écosystèmes fragiles (biodiversité et habitats)
 - Appui aux modes de vie traditionnelles des communautés côtières locales
 - Renforcement à la résilience aux changements climatiques et problèmes environnementaux
 - La résolution des conflits entre les différentes parties prenantes
 - Faciliter la recherche scientifique, l'éducation et les loisirs
 - Protection des sites culturels et archéologiques.
 - Génération des bénéfices de la zone côtière, en créant des activités pouvant réduire la pression des pêches (le tourisme, la pêche récréative, éco-tourisme).
 - Protection contre les aléas, et donc une politique d'assurance de la conservation ;
 - Génération des valeurs non commerciales ; valeur d'existence ou de non utilisation et des valeurs optionnelles ou d'utilisation future
 - Sensibilisation de-u publique de l'importance de la protection des aires marines pour une meilleure production halieutique par le billet d'une conservation adéquate de la biodiversité
- Démonstration de l'importance et l'efficacité de la gestion intersectorielle par l'approche éco systémique.

3. QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIES AUX AMP MAROCAINES

La création d'une AMP n'est qu'un outil parmi d'autres faisant partie de l'objectif global de veiller la durabilité des océans, gonfler le rôle des AMP risque de nuire à la bonne gestion des ressources et des capacités limitées sur l'échelle locale, nationale et internationale. Les AMP ont un impact sur l'environnement biologique et les populations. Le processus de planification de la création d'une AMP influence également les bénéfices économiques et les coûts générés de ce milieu par voie de conséquence de son impact de conservation du système écologique.

A) Contraintes rencontrées pour l'acceptation des AMP par les pêcheurs artisans au Maroc, comme un outil de gestion de la pêche indispensable dans leurs zones.

L'acceptation des populations locales tirant profit des zones côtières des projets de conservation des ressources halieutiques par des mesures d'aménagement comme AMP est un élément clé pour la réussite du projet et sa persistance. Une confusion à propos des AMP induit à l'échec total de la gestion de la zone fragile , l'acceptation des AMP au Maroc a été conduite par AGIR , au sein de la communauté des pêcheurs artisans , qui y ont vu une opportunité de défendre leurs ressources vis à vis de la flotte de pêche côtière , tout en s'engageant à la pratique des activités de pêche responsables en abandonnant les engins de pêche non sélectifs , ainsi qu'en respectant le zonage concertés , et les périodes ouvertes et fermée . La contrainte réside dans le fait que les Associations de Pêche côtière n'ont ni pleinement compris ni pris en considération à leurs

juste valeur les AMP et leur bénéfiques à moyen et à long terme. Et constituent non seulement un lobby très bien organisé pour mettre en échec les AMP à des fin de pêche artisanale, puisqu'ils y sont exclus. la contrainte dépasse le niveau local, puisqu'ils sont généralement les portes paroles et les seuls représentants forts du secteur de la pêche au niveau des chambres de pêche, et deviennent les seuls interlocuteurs devant le ministère de la pêche.

Ils arrivent à faire dissoudre les pénalités qui concernent les infractions commises au sein des AMP, le rôle très important de AGIR et dans ce cas est d'insister au niveau central que les pénalités soient respectés, pour garder un degré de protection raisonnable au sein des AMP.

Quelques cas illustratifs concernant l'acceptabilité d'une AMP

Afin d'aboutir à une exploitation durable des ressources et des revenus ; Pour impliquer à chaque fois quelques centaines de pêcheurs artisans, au sein de chacune des deux AMP et des SIBEs, dans le processus de la conservation des ressources naturelles. Pour arriver à un nombre avoisinant les 2500 pêcheurs au sein de toutes la Méditerranée on a du toucher un maximum de volets, et de thèmes socioculturels, économiques et écologiques, le travail de recherche participatif nous a aidé à combler les lacunes au niveau des données, concernant directement le secteur de la pêche artisanale. Les centaines d'activité d'appui et ateliers de formation progressif, partant de l'alphabétisation en 2008, jusqu'au stade de la recherche et de la planification participative, ZMPNAH en 2010, AMP d'Alboran en 2012, et Lagune Mar Chica en 2015, on a pu à chaque fois atteindre notre but final ; celui de chercher les liens et les relations à travers les indicateurs de durabilité établie de manière participative. C'est ce qui nous a permis à chaque fois de produire une planification participative qui regroupe l'ensemble des pêcheurs, ainsi que les acteurs administratifs venant de différents horizons mais concernés par un même territoire en l'occurrence les exemples d'AMP cités ci-dessus : La Zone Marine Parc National d'Al-Hoceima(600 pêcheurs), et sa Zone Tampon de Tamsamane (750 pêcheurs), puis L'AMP d'Alboran (700 pêcheurs) , située entre Oued Amtar et Tamrabet et Le site SIBE au niveau de la lagune Marchica (450 Pêcheurs). Donc pas moins de 2500 pêcheurs ont pu prendre conscience, ensemble, de la situation actuelle et des changements en cours, des enjeux et des risques liés aux tendances actuelles, et ont pu élaborer des stratégies selon l'approche du Bas vers le Haut.

B) Cas de l'initiative de création de la nouvelle AMP d'Alboran



Photo extraite durant l'implication des pêcheurs artisans dans l'instauration de l'AMP d'ALBORAN par AGIR dans le projet pêche artisanale MCC-APP (Stehat).

Un exemple illustrant l'importance de l'implication des pêcheurs artisans au départ pour l'acceptabilité d'une AMP, est celui de l'AMP de M'diq - Jebha créée en 2011, où la mission de l'Association de gestion des ressources intégrée AGIR, consistait à créer un contexte favorable à l'acceptabilité de l'AMP, et ce à travers l'initiation de l'ensemble des pêcheurs artisans dans le processus de concertation, sous forme d'activités de formations qui entrent dans le projet « Elaboration d'une stratégie de développement des Aires Marines Protégées (AMP) aux fins de pêche au Maroc et la création des Aires Marines Protégées (AMP) dans des sites pilotes » qui figure dans l'accord établi dans le cadre du contrat signé entre Agri consulting Maroc S.A. et l'Agence de Partenariat pour le Progrès (APP).

Le but de cette formation était celui de la sensibilisation « AUTOUR DU CONCEPT AMP » aux profits des pêcheurs de l'AMP pilote autour de la mesure de gestion AMP, pour cela il fallait arriver à faire accepter le concept de l'AMP, comme une réponse à la dégradation de la situation actuelle et tendancielle des ressources et des revenus, il fallait donc faire le point sur l'impact issus de la pression différentielle de la pêche côtière à priori très grande et celle plus petite de la pêche artisanale, de tel manière que la solution d'AMP se trouve en faveur de la pêche artisanale.

La formation de deux sessions qui s'est basée sur la théorie de changement a consisté sur les éléments suivants :

Qu'est-ce qu'une AMP ?

Pourquoi a-t-on besoin d'une AMP ?

Mesures de gestion envisagée

Les destinataires de la formation : les marins pêcheurs des sites faisant partie de l'AMP pilotent dans la zone Nord. Parmi les objectifs de la zone protégée menée est celui de protéger une espèce ou un groupe d'espèces marines qui subissent plusieurs pressions liés à la pêche. Les formations ont débuté depuis le 30 Janvier 2013 jusqu'au 10 Juin 2013.

L'objectif était la Sensibilisation de 70 % de la population estimée.

Ces formations se sont étalées sur 9 sites allant de Tamrabet jusqu'au Amtar. Les formations à propos des Aires Marines protégées ont concernés un nombre important de pêcheurs, où on trouve près de 700 bénéficiaires sur différents sites.

Au cours de ces formations, il a été utilisé comme méthode d'évaluation environnementale Intégrée la DSPIR dont on a changé l'ordre sous forme SDPIR (Situation, Causes, Pression, Impact et Réponse).

Ce changement a fait que les pêcheurs soient plus proactifs, et entrent dans le processus de concertation, en procédant à un diagnostic participatif de la Situation, les Forces Dynamiques, puis les indicateurs de Pression et d'Impact.

La Réponse apportée par le Concept de l'AMP trouvait bien sa place et du coup les pêcheurs ont à chaque fois adhéré et accepté le concept de l'AMP. Nous étions d'autant plus satisfaits qu'étonnés par cette démarche.

4. QU'EST-CE QU'UN RESEAU D'AMP ?

Définition et objectifs :

L'UICN définit un réseau d'AMP comme suit: «une série d'AMP ou de réserves qui coopèrent ou fonctionnent en synergie, à des échelles spatiales variées, et avec des niveaux de protection déterminés pour réaliser les objectifs que chaque réserve ne peut atteindre à elle seule» (UICN-CMAP, 2008)

La CDB a mis plusieurs critères pour définir un réseau :

Les zones sont biologiquement et écologiquement significatives

La représentativité

La connexité

La reproductibilité

Le caractère approprié et viable des sites.

5. POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE RESEAUX D'AMP ?

L'environnement marin est basé sur les interactions et les échanges entre les différents éléments biotiques et abiotiques qui le constituent. Par exemple, les poissons ichthyques, présentant une grande mobilité, se déplacent pour frayer loin de leurs habitats naturels alors que d'autre type de poissons dit sédentaire ne se mobilise pas pour pondre, mais leurs larves et œufs dérivent dans l'espace grâce aux courants marins. La mise en réseau des AMP soutient notamment ces liens entre les différents milieux marins. Chaque AMP bénéficie de la synergie de l'ensemble des réseaux d'AMP.

Un réseau des AMP de petite taille, permet de réduire les impacts sociaux nuisibles simplement qu'avec une grande envergure. Les bénéfices les coûts sont facilement distribuer sur les communautés côtières ; il est également avantageux et efficace de distribuer les coûts et les désavantages à travers un ensemble de communauté que de les concentrer sur une seule et unique communauté, l'expérience de AGIR avec les pêcheurs artisans pour la redéfinition du zonage de la partie marine du Parc constitue un bon exemple pour initier une gestion intégrée d'un parc considéré sur papier

5.1. LE RESEAU D'AMP AU MAROC



Cinq aires marines protégées pilotes ont été mise en création, sur les deux façades maritimes marocaines :

Les AMP mises en place au Maroc sont de la catégorie VI "Aires Protégées pour la gestion des ressources naturelles" de l'UICN. Ce sont des aires marines protégées gérées principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels.

Contexte de mise en place des AMP :

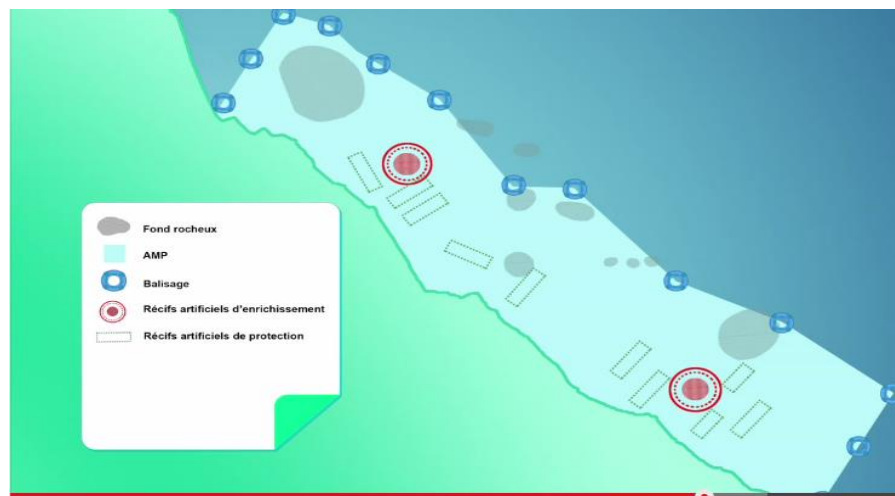
Le projet « Aires Marines protégées (AMP) aux fins de pêche au Maroc » et la création des Aires Marines protégées (AMP) dans des sites pilotes» s'inscrit dans l'axe de durabilité de la stratégie Halieutis et initié au Maroc par le Millenium Challenge Corporation (MCC). Trois AMP-pilotes ont été mises en place par le Département des Pêches Maritimes en collaboration avec l'Agence du Partenariat pour le Progrès (APP), conformément à la stratégie nationale des AMP.

5.2. EXEMPLES D'AMP DE LA MEDITERRANEE MAROCAINE :

A) L'AMP D'ALBORAN

Dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires Marines Protégées (AMP) aux fins de pêche au Maroc, L'AMP d'Alboran a été créée pour assurer la gouvernance des AMP de pêche artisanale. A travers la recherche d'indicateurs et suivi permanent, l'association AGIR a pu assurer la communication et la sensibilisation autour du concept d'AMP Pêche

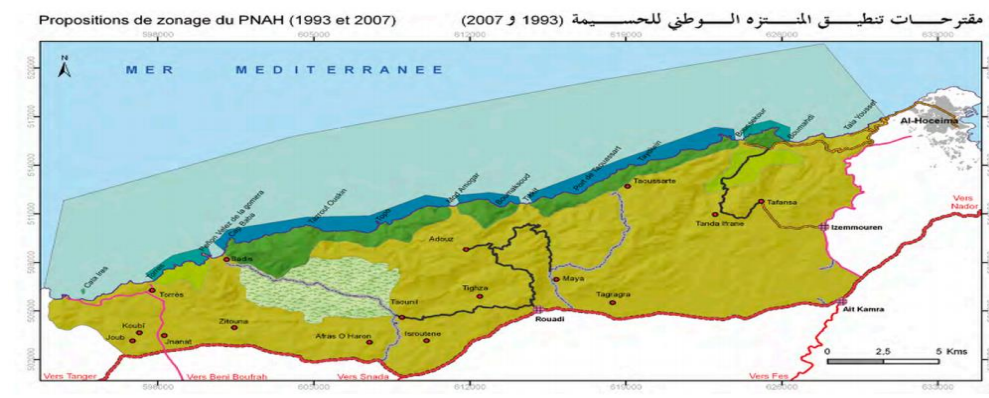
au profit de 700 pêcheurs artisans qui l'ont par la suite adopté et se sont approprié le concept d'AMP à des fins de pêche :



Située entre Oued Amtar et Tamrabet sur une surface de 22000 ha, nouvellement créée constitue l'une des quatre AMP qui ont été conçue de telle sorte qu'elles répondent à plusieurs objectifs dans les zones protégées aux fins de pêche

C) ZONE MARINE DU PARC NATIONAL D'AL HOCEIMA (ZMPNAH)

- Le Parc National d'Al Hoceima est situé au nord du Maroc, le long de sa côte méditerranéenne, à 150 km environ à l'est du détroit de Gibraltar, à proximité de la ville d'Al Hoceima (4°N, 35°14'N). Le Parc National a été créé en octobre 2004 au sud de la mer d'Alboran sur une superficie de 48 460 ha dont 19 000 ha en zone marine. C'est la plus importante aire protégée de la côte méditerranéenne du Maroc et c'est l'unique Parc National au Maroc sur la façade méditerranéenne qui comporte une partie marine avec plusieurs îlots et rochers.
- La partie marine du PNAH s'étend sur environ 40 km de côte et comprend : une zone marine de gestion des ressources naturelles (ZMGRN) qui s'étend sur 500 m au large et forme la limite des réserves naturelles intégrales, trois réserves naturelles intégrales (RNI) qui présentent une superficie totale d'environ 1776 ha et trois sanctuaires naturels (SN) d'une superficie d'environ 633 ha.



En 2011, Grâce à l'analyse socio- économique de la durabilité de l'activité de pêche, les pêcheurs ont proposé des mesures de gestion qui sont représentées sous la forme d'un zonage de la partie marine la plus littorale, et ce afin de réduire en particulier les activités illégales de pêches

D) LA LAGUNE MARCHICA



- La lagune de Nador, connue aussi sous le nom de Marchica, est l'une des plus importantes lagunes de la mer Méditerranée. C'est un écosystème qui présente une forme ovale avec une superficie de 115 km² ce qui fait d'elle, la plus grande lagune sud-méditerranéenne. Ce milieu lagunaire est séparé de la mer Méditerranée par un cordon littoral dunaire très fragile de 25 km de long. La lagune de Marchica a été désignée Site d'Intérêt Ecologique et Biologique en 2005 et un site RAMSAR en 2006, grande diversité d'habitats pour la flore et la faune ;seul site marocain avec certaines espèces marines gravement menacées (posidonies, grandes nacres), zone de repos, de nidification et/ou d'hivernage d'oiseaux rares ou d'intérêt mondial ainsi qu'une importante ressource halieutique.

GESTION DES PECHES ET APPROCHE ECOSYSTEMIQUE DES PECHES (AEP).

1. QU'EST-CE QUE LA GESTION DES PECHES?

La FAO a défini la gestion des pêches comme étant « processus intégré de collecte, d'analyse, de planification, de prise de décision, d'affectation de ressources et de formulation et de mise en œuvre, avec l'application, si nécessaire, de réglementations ou règles qui régissent les activités halieutiques et d'assurer la productivité continue des ressources et la réalisation des autres objectifs de pêche » (FAO, 1999a, p. 7).

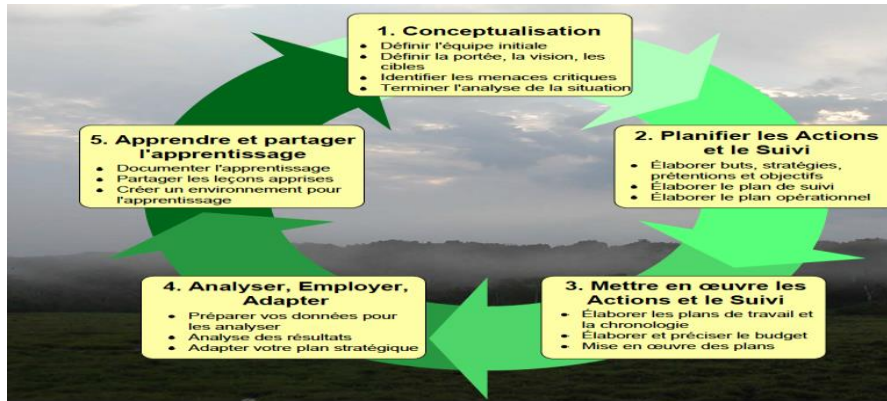
2. EN QUOI CONSISTE L'APPROCHE ECOSYSTEMIQUE DES PECHES ?

Le but d'une approche éco systémique des pêches est de « planifier, développer et gérer des pêcheries d'une manière qui réponde aux besoins et désirs multiples des sociétés, sans compromettre les possibilités pour les générations futures de tirer profit de toute une série de produits et de services fournis par les écosystèmes aquatiques » (FAO, 2010a, p. 6).

Les membres de AGIR ont adhéré aux concepts de la CMP pour l'élaboration des Normes Ouvertes pour la Protection de la nature, celles-ci ne diffèrent absolument pas de la Méthode Imagine du Plan bleu. AGIR a pu ainsi diversifier son savoir sur les méthodes actuelles en matière de conception, de gestion et de suivi de projets pour la protection de la nature. Les cinq principales composantes des Normes Ouvertes qui constituent le cycle de gestion de projet en commençant avec :

- 1) la conceptualisation ou programmation de la vision du projet et de son contexte,
- 2) la planification des actions et la planification du suivi et de l'évaluation,
- 3) la mise en œuvre des actions et mise en œuvre du suivi,
- 4) l'analyse des données, l'utilisation des résultats et l'ajustement du projet, et enfin
- 5) l'apprentissage et le partage des leçons apprises.

Bien que nous présentions les Normes sous la forme d'étapes ou de phases en mode linéaire, l'ensemble du processus est rarement appliqué de manière linéaire du début jusqu'à la fin. Il s'agit plutôt d'une représentation schématique simplifiée d'une série de mouvements bien plus complexes à travers laquelle un projet évolue.

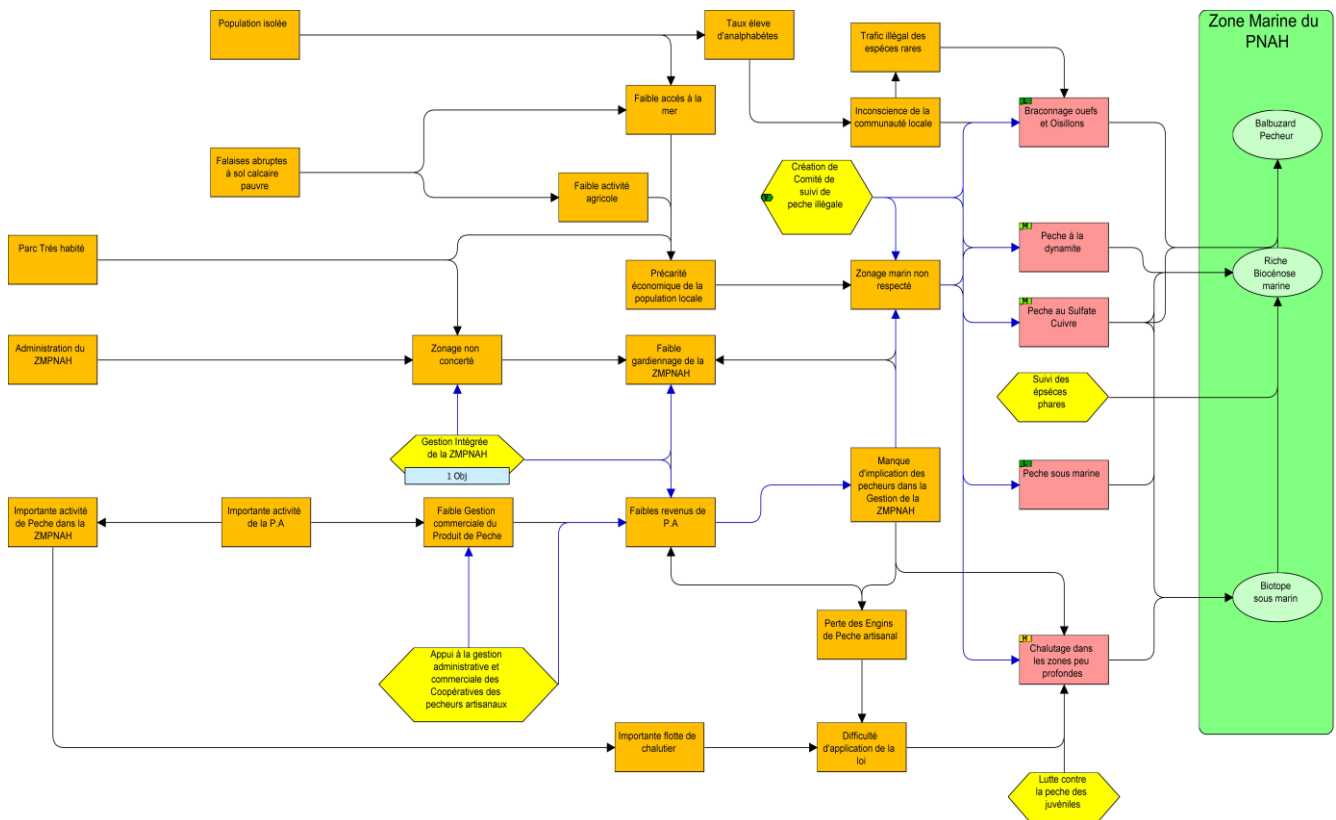


2.1. LA GESTION DES PECHEES SELON L'APPROCHE ECOSYSTEMIQUE

L'AEP gère, dans une perspective d'une approche éco systémique, les interactions entre les pêcheries et les écosystèmes. Une gestion dans une approche éco systémique « s'efforce donc d'équilibrer divers objectifs sociétaux en tenant compte des connaissances et des incertitudes des composantes biotiques, abiotiques et humaines des écosystèmes et de leurs interactions, et en appliquant une approche intégrée des pêches dans des limites écologiques significatives» (FAO, 2003a, 14).

AGIR , qui a pu adapter une approche éco systémique à partir de trois méthodologies partant de la méthode imagine du Plan Bleu , de la DPSIR de l'Union Européenne , et aux Normes Ouverte pour la conservation du Conservation Mesure Partnership (CMP) , notre travail consiste à trouver un assortiment entre les différentes méthodologies actuelles , en trouvant les liens , entre les classes d'équivalences de celle-ci ; l'assortiment et l'agencement des étapes de chaque méthode nous ont permis de créer un compromis d'approche plus adaptée au domaine de la pêche artisanale , et aux communauté des pêcheurs artisans .

A titre d'exemple illustratif, même si on a pu garder l'organigramme des Opens Standards



Au lieu de commencer par les menaces (Cases en Rouge) qui pèsent sur les écosystèmes et les espèces de la méthode des Opens Standards, les pêcheurs artisans sont partis de la Situation en inversant l'ordre de la DPSIR en SDPIR,



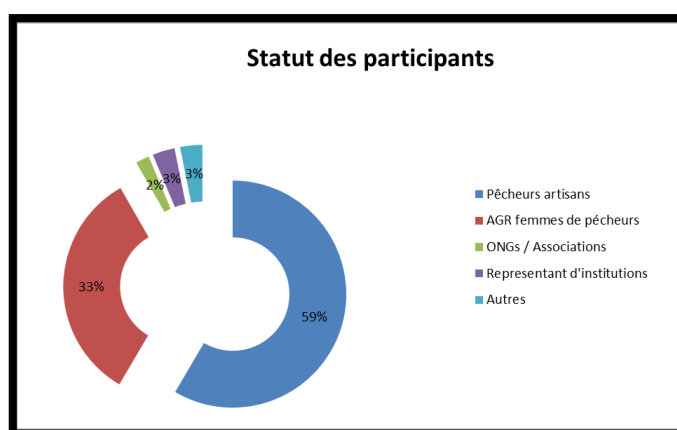
de même au lieu de parler de Menaces on parle de Pression et d'Impact en orange sur la photo , ce qui fait éviter beaucoup de conflits issus des nomenclatures ; le terme Menace est bon pour les scientifiques , mais il fait fuir les interlocuteurs locaux tel les pêcheurs, donc on utilise la Pression (vert) + Impact (orange) ; ce qui nous aide d'ailleurs à avoir plus d'éléments et d'indicateurs au niveau des facteurs directes et indirectes de ces menaces, à fin de corriger en amont les Causes , ce qui constitue la Réponse , ou Stratégie, pour impliquer nos partenaires dans un processus de gestion adaptative (Voir d'autres exemples détaillés au sein des rapports d'exemple d'application en Annexes) .

2.2. LA MISE EN APPLICATION DE L'APPROCHE ECOSYSTEMIQUE POUR LA GESTION DES PECHES SELON DES EXEMPLES D'ACTIVITES DE AGIR

L'initiative de l'association AGIR de la recherche et la planification participative à travers l'implication des pêcheurs artisans » au sein de la Zone Marine du Parc National d'Al Hoceima fut reconnue par la Commission générale des pêches pour la méditerranée de la FAO à Rome (GFCM 2010) comme un grand pas en avant sur l'approche écosystémique pour la gestion des AMP. La participation des pêcheurs à l'acquisition de données et dans le processus d'évaluation de l'état à travers la mise en place d'indicateurs a donné de bons résultats avec beaucoup d'effort volontaire et avec le soutien de l'administration. En 2014 l'ensemble de ces activités ont été doublement primé par l'assemblée des Nations Unis par le Prix Equateur, ainsi que par le prix de la meilleure gestion marine et côtière.

l'association AGIR a pu notamment créer la différence grâce à son mode opératoire du Bas vers le Haut , tout en osant appliquer des méthodologies jusque-là , encore au stade théorique au niveau académique , sinon théorique , nombreux de nos partenaires étaient sceptiques quant à l'issue de notre démarche , cependant AGIR a pu intégrer les efforts fournis par ses partenaires communautaires Pêcheurs artisans et Institutionnels (HCEFLCD, INRH, DPM , APP) ainsi que des Institutions internationaux ,FEM, PNUD , FAO , Fondation MAVA, IUCN, CEPF...) afin de permettre une mise en œuvre coordonnée des plans de gestion intégrés des écosystèmes marins , en identifiant d'abord les menaces directes et indirectes qui y pèsent , le but est de faire un diagnostic participatif pour trouver ensemble les facteurs directes et indirectes qui engendrent les menaces déjà identifiées , afin qu'ils serviront essentiellement à porter des solutions pratiques issues des apports des différents partenaires particulièrement de la part des professionnels du secteur de la pêche artisanale.

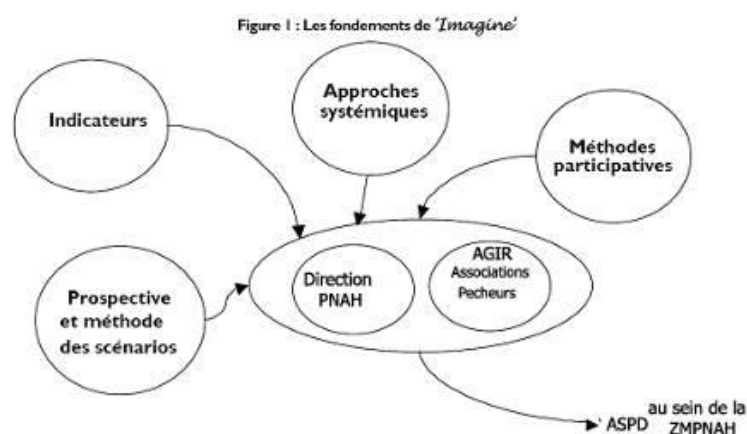
Ceci vise le traitement intégral des composantes en relations directes ou indirectes avec les ressources halieutiques et le segment pêche artisanale.



Graphique extrait du projet APP (Projet : Appui et accompagnement à la création/post création d'AGR et de coopérative des pêcheurs néo-alphabétisés au sein du littoral du Rif centrale et orientale Marocain.) exécuté par AGIR

En effet cette approche participative et a pu entrainer l'implication de 35 représentants et élus, les autorités administratives et les différents services extérieurs, ainsi que les ONG, et groupes privés intéressés, la communauté scientifique et le grand public via les média journaux écrites et sur web locaux nationaux et internationaux, au sein d'un programme unique .

Plusieurs indicateurs doivent être pris à la fois pour réussir l'AEP dans son vrai sens. Le rôle de l'association AGIR en tant que Consultant National dans le PAC Maroc auprès du PAP/CAR du PAM lui a permis d'acquérir des méthodologies innovantes ; elle a pu ainsi adopter un processus d'analyse innovant appelé « Imagine » pour la mise en place correcte de l'AEP dans la ZMPNAH à titre d'exemple :



AGIR a visé par les projets de « Gestion durable des ressources des zones marines protégées du Parc National d'Al-Hoceima et de Ras Alma « Iles Chafarinas » à travers la recherche et la planification participative des pêcheurs artisans et de « Gestion durable des ressources des zones marines protégées du Parc National d'Al-Hoceima à travers la recherche, la planification participative et la création des Activités Génératrices de Revenus AGRs chez les pêcheurs artisans » à :

Améliorer la gestion des zones protégées, en assurant leur viabilité financière via une planification participative et l'appui d'une stratégie de commercialisation durable du produit de pêche au sein de la zone du projet.

Promouvoir la protection des espèces menacées à travers l'amélioration de la connaissance des espèces menacées par le biais de recherches ciblées et de suivis et l'implication dans la gestion et dans la restauration des biotopes et des populations d'espèces menacées.

La conservation des ressources et des habitats, de développement durable et équilibré de l'activité de la pêche artisanale.

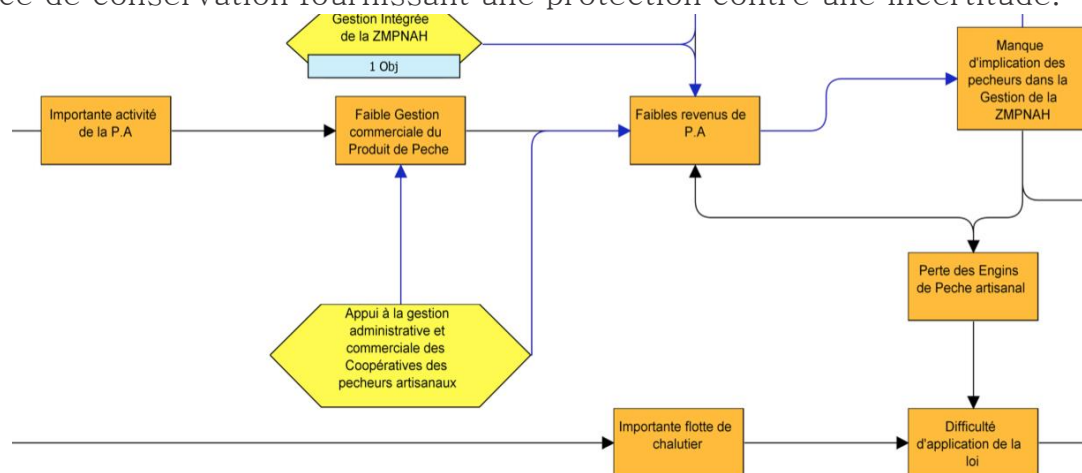
Promouvoir une restauration des écosystèmes côtiers marins à travers la gestion intégrée des pêches responsable "et l'implication des pêcheurs dans les actions initiales des réserves de pêche à l'échelle de la zone littorale de la Méditerranée au Maroc.

Renforcement des capacités des organisations de la société civile et des institutions locales à travers l'appui ; la mise en réseau et l'amélioration de l'inter-échange pour la conservation de l'environnement en méditerranée

AGIR a mené une mission de Suivi du Balbuzard du Parc National d'Al Hoceima « contribution à la Recherche La vulnérable population reproductrice de balbuzards pêcheurs du Parc National d'Al Hoceima, Maroc: situation actuelle et menaces » dans une vision de gestion par approche éco systémique qui respecte toute les composante de l'environnement

3. QU'EST-CE QUE L'APPROCHE DE PRECAUTION?

L'approche de précaution implique la méthode de prévoyance prudente des incertitudes de la gestion au sein d'un système de pêche. Elle prend en comptes les effets indésirables potentiels et adoptent des mesures appropriées de contingence et d'atténuation. L'approche de précaution ne prend pas en compte seulement les résultats écologiques indésirables figurant dans les effets nuisibles sur l'environnement et la surexploitation de la ressource halieutique, mais aussi les effets socio-économiques négatifs, Parmi les objectifs visés lors de la création d'une AMP est d'établir une assurance de conservation fournissant une protection contre une incertitude.



Certes dans notre cas l'effet de l'effort de la conservation et l'impact de l'augmentation des ressources , et ses conséquences sur l'augmentation des captures , ne signifie pas nécessairement un service éco systémique sure quant à l' augmentation des revenus de la communauté des pêcheurs artisans ; en effet les lobby des intermédiaires , font chuter les prix , à des niveaux très bas , ainsi les pêcheurs se trouvent toujours dans des situations économiques précaires , et restent trop vulnérable pour s'impliquer dans le processus de cogestion, de la ZMPNAH , ce qui a des conséquences très grave vis à vis de la mise en œuvre de l'AMP, aussi notre approche de précaution qui consiste à l'élaboration d'une stratégie (en jaune) qui vise le renforcement et l'appui des pêcheurs artisans , en les réorganisant en structure de coopérative , celles-ci ont bien évidemment besoin d'un appui financier ;ainsi qu'un renforcement via des formation de la gestion administrative et commerciale ; ce qui est à notre avis la stratégie clé de l'autonomisation , et la sécurité de la durabilité de la mise en œuvre des AMP.

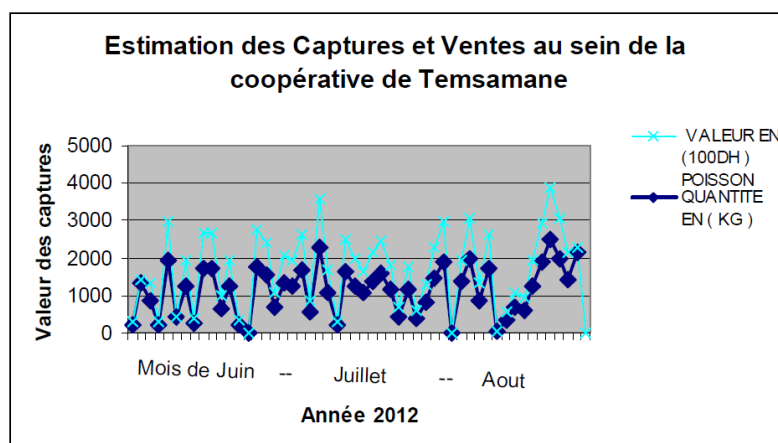
Exemple d'application :

- Formations multidisciplinaire des pêcheurs artisans

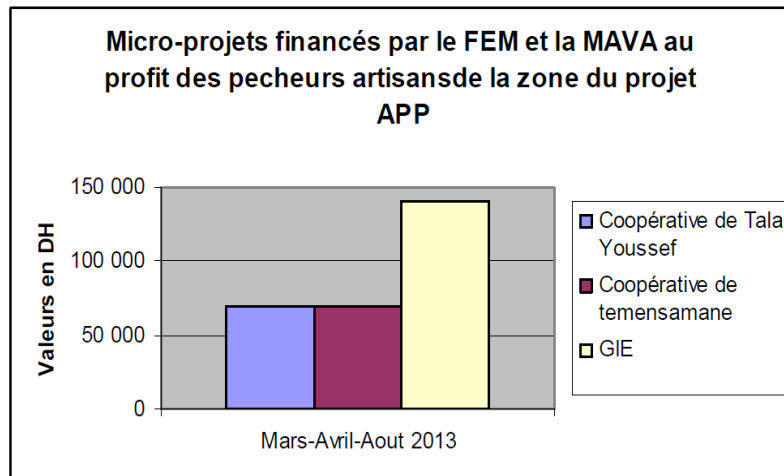
Pour faire adhérer les pêcheurs à l'AEP a une approche multidimensionnelle, il était crucial que les pêcheurs bénéficient d'une formation multidisciplinaire ; Les formations avaient en outre pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisans et leurs familles à travers l'élaboration et l'exécution d'un programme d'activités de formation de création et d'accompagnement d'AGR, tout en veillant sur la durabilité des ressources.



Gestion durable du stock et les moyens du développement de la commercialisation des produits de la pêche (Exemple : Coopérative Temsamane en 2012).



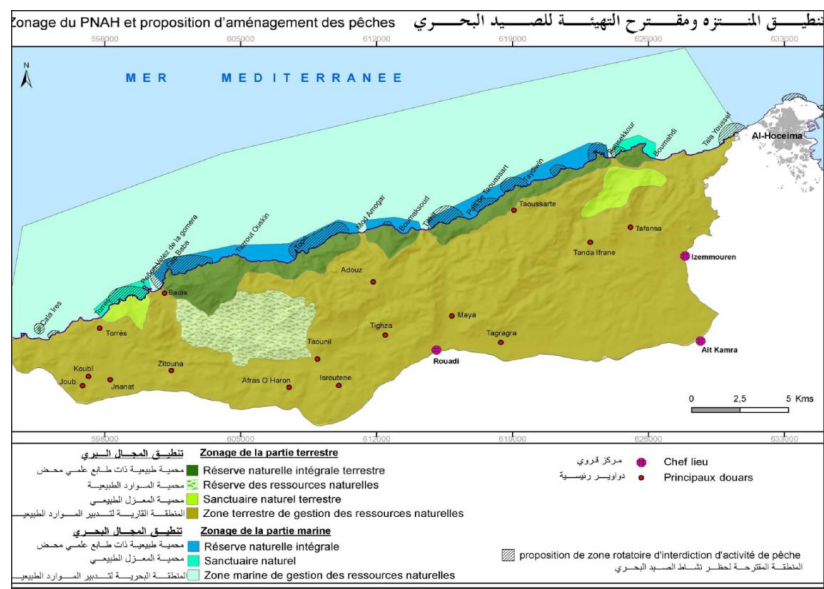
- Financement des projets de coopératives des pêcheurs artisans pour l'amélioration de leurs revenus (Exemple : Micro-projets financés par le FEM et la MAVA au profit des pêcheurs artisans de la zone du projet APP en 2013).



4. COMMENT LES AMPS ET AUTRES OUTILS DE GESTION SPATIALE SONT-ILS UTILISES DANS LA GESTION DES PECHEES?

La répartition géographique est un élément principal dans la gestion des pêcheries. Une Zone Economique Exclusive (ZEE) est, d'après la loi de la mer, un espace maritime dont les états exercent des droits souverains et de responsabilité en matière d'exploitation de la ressource halieutique. Le zonage dans les ZEE permet d'imposer des sites aux différents types de pêche ; par exemple une zone quelconque sera strictement réservée à la pêche artisanale et interdite au chalutage. Les fermetures que se soit de type espace-temps engins ou de type espace-temps-pêcheries sont les plus anciennes forme de gestion des pêches.

L'association AGIR a conjointement travaillé avec les pêcheurs artisans pour redéfinir l'ancien zonage de 2003, qui n'était pas très concerté, le nouveau zonage prend en considération à la fois la conservation des zones les plus riches en espèces, qui sont devenus des zones strictement interdites à la pêche, mais permet aussi l'accès aux pêcheurs artisans dans les zones à des fins de pêche. L'importance de ce travail est qu'il a été fait par AGIR dans le cadre du projet "Etude sur les aspects socio-économiques de la pêche artisanale dans le Parc National d'Al Hoceima et dans la zone du Cap de l'Eau en face de la réserve marine des îles Chafarinas" projet entre l'UICN Med et le Haut-commissariat des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification HCEFLCD.



5. DANS QUELLES SITUATIONS LES AMP SONT-ELLES UTILES EN TANT QU'OUTIL DE GESTION DES PÊCHES?

La création de l'AMP ne doit pas être considérée comme l'ultime solution à tous les problèmes de la pêche. Elle n'est qu'un outil parmi d'autres interagissant et se complétant pour réussir la gestion des pêcheries. L'adoption de l'approche écosystémique par la communauté mondiale dans la gestion des océans a fait des AMP un instrument important dans la boîte de gestion de pêche. Dans les zones côtières, les gens sont fortement liés à la mer, et directement affectés par la création des AMP, il est indispensable de les impliquer dans le processus de création. En cas de fermeture complète ou partielle des pêcheries, les alternatives financières durables à long terme devraient être identifiées et établies en consultation avec les communautés touchées. Les AMP peuvent être utiles pour la gestion des pêches et peuvent créer des bénéfices durables lorsqu'elles permettent de :

- Contrôler la mortalité par pêche des espèces sédentaires
- Contribuer à la gestion des pêcheries
- Minimiser les captures accessoires
- Protéger l'habitat et la biodiversité
- Protéger contre l'incertitude
- Déléguer les responsabilités ou les tâches de gestion
- Protéger les droits d'usage traditionnels et les pratiques culturelles
- Protéger et améliorer les moyens de subsistance locaux
- Résoudre les conflits d'utilisateurs

6. COMMENT LES AMP PEUVENT-ELLES ETRE UTILISEES POUR QUE LA GESTION DES PECHES ET LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE SOIENT COMPATIBLES?

Les entités qui utilisent les AMP pour conserver la biodiversité, travaillent indépendamment par rapport aux gestionnaires des pêches qui œuvrent dans une vision de compléter la gestion conventionnelle des pêches. Un maximum de profit peut être tiré des AMP si les deux buts sont vus par le même angle, car ils sont également complémentaires. La conservation de la biodiversité est essentielle pour la gestion des pêches par la reconstitution des stocks et la protection de la ressource et en revanche la gestion de la pêche est cruciale pour conserver efficacement sa biodiversité. Pour cela il faut que les effets de la gestion de la pêche, et de la conservation de la biodiversité soient pris en compte selon un processus de planification et de mise en œuvre appropriés.

Exemple : Expériences uniques d'AGIR au Maroc, pour la gestion de la ZMPNAH, dont les objectifs chevauchent entre le rôle de conservation du HCEFLCD et le DPM par rapport à son rôle dans la gestion conventionnelle des pêches.

Le projet PAC Maroc « Programme d'aménagement côtier du Rif Central" en participation et sensibilisation/Destination » réalisé par l'association AGIR a l'objectif de :

Préserver les ressources naturelles et culturelles côtières de la zone du Rif Central.

Contribuer au développement de la population locale sur des bases respectueuses des valeurs naturelles et culturelles.

Sensibiliser les acteurs locaux concernés aux valeurs patrimoniales (naturelles et culturelles) et aux richesses socio-économiques de la zone du PAC ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur les ressources côtières et aux initiatives de développement local qui nécessitent des pratiques et des modes de production nouveaux;

Mettre en place un programme participatif concernant les activités du projet et impliquant le public, les associations, les groupes professionnels, la communauté scientifique, les médias, et autres groupes (selon l'analyse des parties prenantes exécutée).

EFFETS BIOLOGIQUES ET ÉCOLOGIQUES DES AMP DANS LE CONTEXTE DES PÊCHES

1. QUELS SONT LES FACTEURS CLES QUI DETERMINENT LES EFFETS D'UNE AMP OU D'UN RESEAU D'AMP ?

L'importance d'une AMP est liée à son emplacement ; plus les ressources halieutiques, les habitats et la biodiversité sont concentrés dans l'emplacement de l'AMP, plus grande, elle est la protection offerte par cette AMP et plus elle est importante. Donc les avantages tirés de l'AMP sont déterminés par leur emplacement et leur connectivité. L'association des AMP à d'autres outils de gestion de pêches permettra aux pêcheries de résister une carence de gestion. À cet égard le Réseau des AMP à des fins de pêche nouvellement créé au niveau du Maroc, permettra peut-être à assurer la connectivité entre ces AMP, et probablement prévenir une utilisation non durable des ressources. Dans ce cas si au moins ces AMP pourront éradiquer la pêche illégale ce serait une occasion pour aller de l'avant.

2. QU'ADVIENIL AUX POISSONS ET À LEUR SÉCOSYSTÈMES DANS LES AMP?

Les AMP contribuent à soutenir une population en permettant aux animaux dans l'AMP d'atteindre leur maturité et de frayer, leur permettant d'atteindre un taux de reproduction supérieur à celui obtenu dans une situation de pression de pêche.

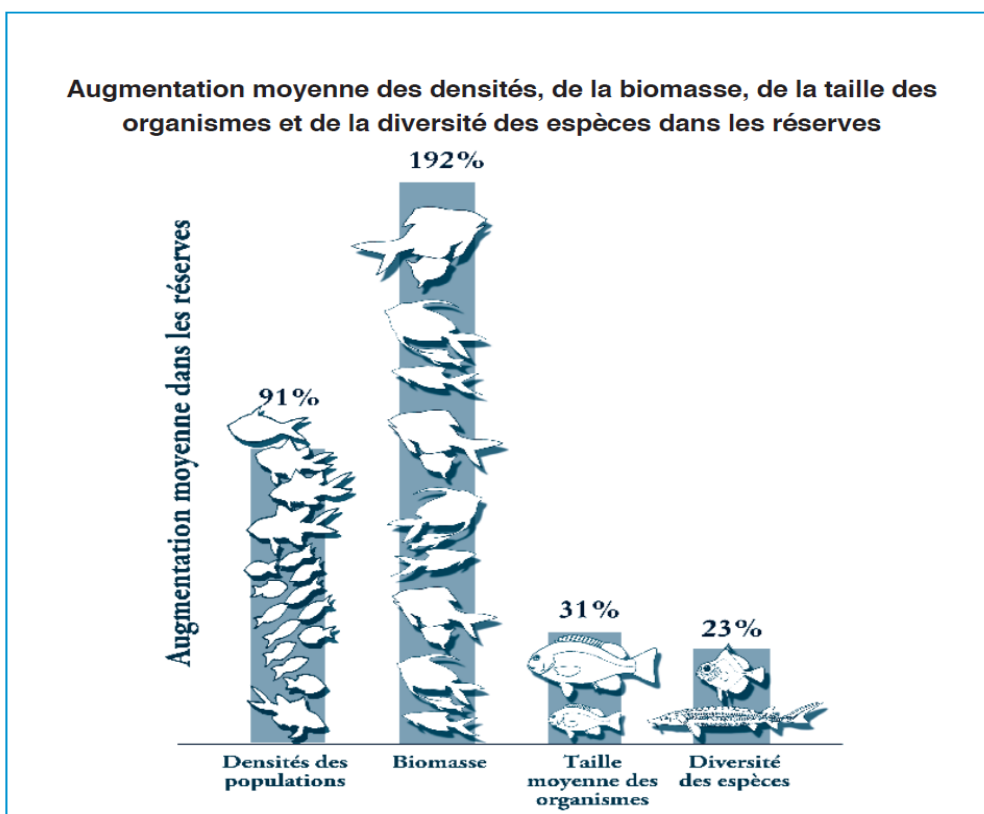
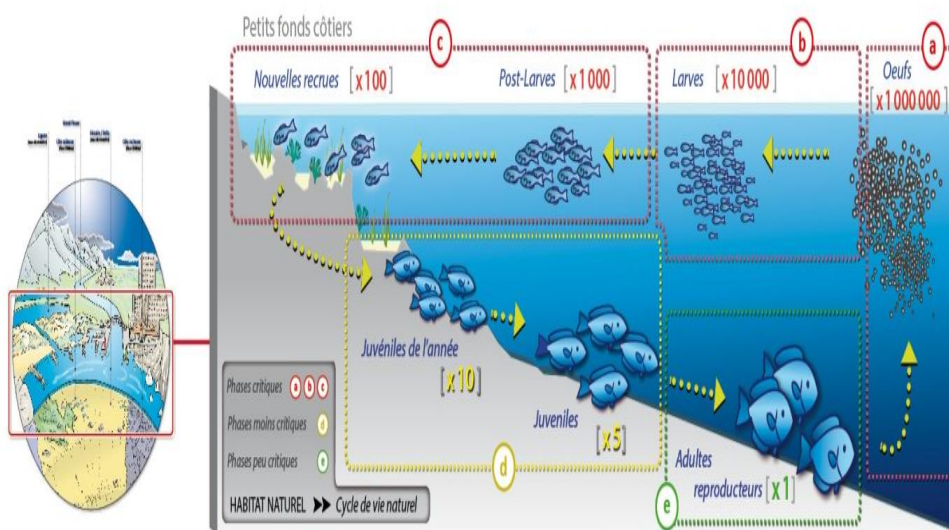
- Si une population suffisante est protégée à l'intérieur d'une AMP
- Si l'AMP contient un nombre suffisant d'individus

Alors la population devrait se maintenir quelle que soit l'intensité des pêches pratiquées en dehors de l'AMP.

Pour qu'une population maintienne son autosuffisance, une unique AMP doit avoir une taille qui permette à un nombre suffisant de larves et d'œufs de survivre à l'intérieur des limites de l'AMP. À l'inverse, un réseau de plus petites AMP peut protéger des agrégations de reproducteurs dans l'une d'elles, tandis qu'une seconde qui reçoit les œufs et les larves de la première peut protéger les poissons juvéniles.

Dans le cas d'espèces mobiles, l'étendue de la zone de l'AMP devra être importante pour soutenir la population, surtout si l'intensité de pêche en hors de l'AMP est élevée.

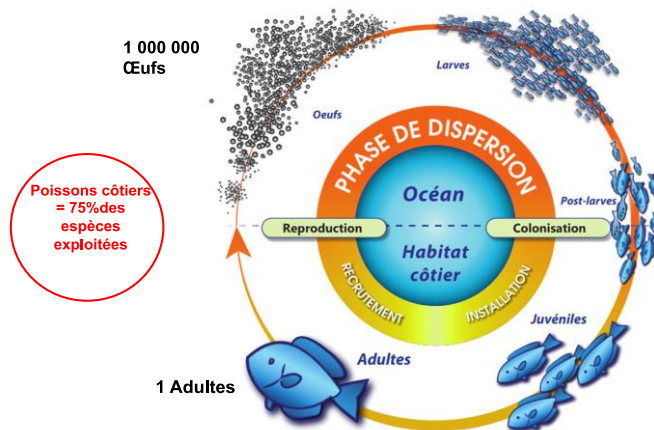
Les AMP peuvent également avoir des effets positifs sur les populations de poissons qui ne sont pas ciblées par les pêches. Si les pêches sont limitées par le biais d'AMP dans des régions où les captures accessoires sont problématiques, la diminution de l'effort de pêche touchant les espèces capturées accessoirement peut renforcer la durabilité de ces populations ichthyques.



Source: Botsford et al., 2006; Halpern, 2003.

3. QUELLE EST L'INCIDENCE DES AMP SUR LA PRODUCTION HALIEUTIQUE A L'EXTERIEUR DE LEUR PERIMETRE ET PEUVENT- ELLES CONTROLER LE TAUX DE MORTALITE DES POISSONS?

Le cycle de vie des poissons



Les AMP peuvent contribuer à une augmentation de la production halieutique grâce à leur effet sur la quantité de ressources halieutiques dont peuvent disposer les pêcheries hors des AMP. Cette situation peut se présenter de deux manières:

Amélioration du recrutement : L'amélioration des conditions pour la reproduction dans une AMP peut conduire à une augmentation du recrutement pour la population externe à l'AMP et par voie de conséquence à un accroissement du nombre de poissons dont peuvent disposer les pêcheries. Les preuves à l'appui de ce résultat sont rares et ambiguës, bien que l'on puisse raisonnablement supposer que cela soit parfois le cas.

Retombées en termes de pêche : Les poissons protégés par les AMP se multiplient et certains d'entre eux (sauf dans le cas d'espèces sédentaires peu mobiles) sortent des limites de l'AMP et peuvent être capturés par les pêcheurs)

Exemple : Formations présentées par AGIR en faveur des pêcheurs, pour l'assimilation des effets positifs des AMP, et leur importance dans la gestion des pêches. En expliquant aux patrons de pêche côtière spécialement les chalutiers, que l'effet de réserve est en faveur de l'amélioration des captures à l'extérieur des AMP, il est à noter que dans d'autres expériences d'AMP du Nord, les gestionnaires et les scientifiques n'apprécient pas que la flotte côtière puisse travailler à la limite des réserves, car cela rend utopique l'effet de connectivité des AMP en matière de repeuplement du stock hors de l'AMP.

4. DANS QUELLE MESURE LES AMPS SERVENT-ELLES DE BOUCLIER CONTRE LES INCERTITUDES?

Les échecs de la gestion par le contrôle de la mortalité des poissons au sein de l'aire. Une étude a démontré que combiner les quotas de capture avec de grandes AMP, réduisait réellement le risque d'effondrement des stocks, tout en maintenant un rendement raisonnablement élevé (Stefansson et Rosenberg, 2005). Cependant, la meilleure performance a été atteinte en abaissant simplement le taux de mortalité du poisson ciblé.

IMPACT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE: LES DIMENSIONS HUMAINES DES AMP

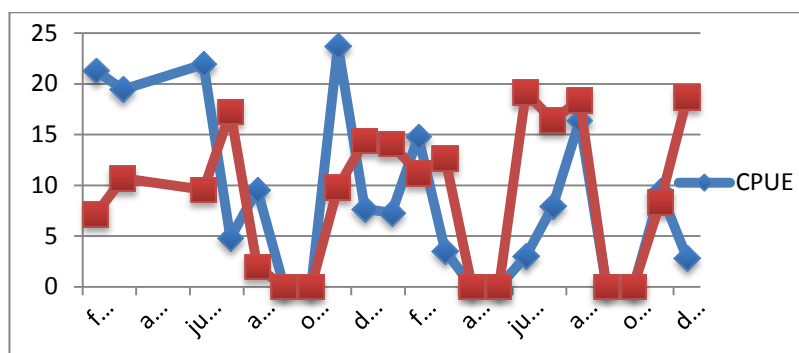
La participation des acteurs est cruciale, et les objectifs de l'AMP pour être couronnés de succès doivent équilibrer les besoins et les réalités scientifiques, sociales et économiques.

1. QUELS SONT LES BÉNÉFICES SOCIOÉCONOMIQUES ASSOCIÉS AUX AMP ?

Les AMP peuvent avoir des incidences socioéconomiques aussi bien positives que négatives. Ces effets peuvent être directs et indirects, peuvent avoir une incidence sur les revenus, les possibilités de revenus, les migrations, les habitudes culturelles et les services éco systémique. Certains aspects positifs ne pourront apparaître que sur le long terme, et il est souvent nécessaire d'affronter ou de réduire les impacts négatifs potentiels pour ne pas compromettre les avantages. Les différents secteurs et groupes d'acteurs peuvent être affectés différemment. Les gains obtenus ou les coûts encourus par les pêcheurs commerciaux, artisanaux, sportifs, le secteur touristique, les industries côtières, ceux qui s'intéressent à la conservation de la biodiversité, varieront selon le contexte local et la conception de l'AMP.

Les AMP bien conçues, planifiées à travers un processus participatif et utilisant les meilleures informations disponibles peuvent offrir d'importants bénéfices à des groupes spécifiques d'utilisateurs et à des communautés locales, tout en assurant des bénéfices sur le long terme aux gouvernements et au bien commun. Les avantages biologiques et écologiques examinés dans le chapitre précédent fournissent de précieux services écologiques, principalement dans les AMP, mais parfois au-delà de leurs limites. Parmi ces avantages, on peut inclure le maintien ou l'augmentation de la productivité halieutique, le maintien de la biodiversité et de la structure des stocks et la protection des habitats.

Exemple : Appui par AGIR en faveur des pêcheurs artisans pour la bonne commercialisation de leurs captures qui peut contribuer à la durabilité des ressources tout en augmentant leurs revenus. Initialement, le DPM a initié cette démarche pour protéger la ressource halieutique en déterminant, deux périodes pendant la même année ; à savoir entre Septembre 2013–Octobre 2013 et Avril 2014–Mai 2014



Graphique sur les Captures Par Unité d'Effort CPUE et le nombre de sorties moyennes correspondant 400 barques à Temsamane :
Etude menée par (AGIR).

Alors, une période de quatre mois d'interdiction à la pêche du poulpe a été adoptée. Le département de la pêche choisit ces périodes de sorte à éviter les phases de reproduction du poulpe comme étant la ressource la plus importante de la région. Par ailleurs, tous les pêcheurs enquêtés et à l'unanimité, estiment que de par leur expérience, les périodes choisies ne correspondent pas aux phases de reproduction. En l'absence d'une étude scientifique permettant de transiger dans la question, le problème reste à soulever ; cependant, le graphique montre bien une augmentation des captures unitaires juste après l'arrêt du repos biologique, avec un CPUE avoisinant 24Kg/h/barque durant 8h/j concernant 400 unités de pêche artisanale (Source : ONP 2013-2014). Les revenus des pêcheurs ont augmenté d'au moins 30%.

2. QUELS SONT LES PRINCIPAUX DEFIS SOCIOECONOMIQUES A RELEVIER LORS DE LA MISE EN PLACE D'AMP EN PROXIMITE DE COMMUNAUTES COTIERES QUI DEPENDENT DE LA PECHE?

Les AMP relativement proches de la côte peuvent aider ou nuire aux populations et communautés locales. Ainsi, les utilisateurs de ressources qui ont une mobilité économique relativement élevée ne sont pas touchés de la même manière que les pêcheurs artisans qui dépendent des ressources halieutiques proches de la côte qui seront les plus touchés.

Les AMP peuvent induire des changements dans l'économie locale, en fournissant des opportunités inattendues. De nouveaux types de visiteurs peuvent conduire à la diversification de l'économie locale à travers des entreprises, des emplois, des revenus et des recettes fiscales. Les augmentations potentielles de revenus procurées par les visiteurs pourraient éventuellement compenser les pertes immédiates subies par les pêcheurs à la suite de la création d'une AMP, et pourraient contribuer à la mise en place d'une économie durable moins dépendante de ressources halieutiques incertaines. Les AMP peuvent réduire des zones où les utilisateurs non halieutiques peuvent continuer à utiliser les ressources de façon non destructrice. Les AMP peuvent également modifier

les mouvements migratoires en restructurant les opportunités économiques, en attirant les personnes vers les communautés locales dans le cas de réserves ou en les déplaçant vers une communauté voisine.

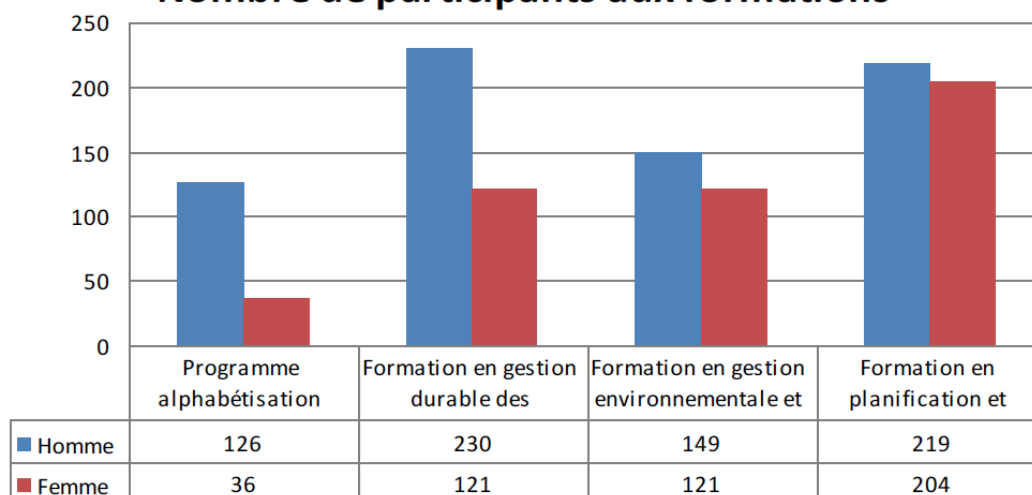
L'exemple du projet PRAGO (2008 - 2011) « l'amélioration des capacités et augmentation des revenus des pêcheurs artisanaux du Parc National d'Al Hoceima à travers la création d'une coopérative, l'amélioration de la commercialisation des produits de la pêche et l'exploitation durable des ressources marines », réalisé par l'association AGIR a l'objectif ultime de contribuer à travers la promotion d'une pêche artisanale durable, au renforcement des capacités et à l'amélioration de la situation socio-économique de 500 pêcheurs artisanaux et leurs familles qui travaillent dans le Parc National et la zone dans la circonscription maritime d'Al Hoceima et celle de Nador, notamment à travers des infrastructures nécessaires pour héberger une coopérative de pêcheurs artisanaux qui a été construite à Tamsmane, zone tampon de la ZMPNAH.

3. QUELLES SONT LES IMPLICATIONS SOCIOÉCONOMIQUES ASSOCIÉES À LA CRÉATION D'UNE AMP DANS UN CONTEXTE DE PAUVRETÉ?

D'après les recherches scientifiques, les quatre principales dimensions de la pauvreté qui subissent à des degrés variés l'impact social des AMP sont les suivantes: richesse, santé, autonomie politique et éducation (Mascia, 2004).

Le volet socio-économique des pêcheurs artisans est bien présent dans les préoccupations de l'association AGIR et s'inscrit parfaitement dans le centre d'intérêt des deux projets pilotes « Gestion durable des ressources des zones marines protégées du Parc National d'Al-Hoceima à travers la recherche, la planification participative et la création des Activités Génératrices de Revenus AGRs chez les pêcheurs artisans » et le Projet « Appui et accompagnement à la création/post création d'activités génératrices de revenus et de coopérative des pêcheurs néo-alphabétisés au sein du littoral du Rif centrale et orientale Marocain »

Nombre de participants aux formations



L'association a travaillé sur ; l'amélioration des conditions de vie, en réduisant les risques environnementaux dans les zones rurales vulnérables de par leur dépendance aux ressources naturelles, dans les régions écologiquement sensibles. Ainsi que l'amélioration de la situation socio-économique des pêcheurs artisans de la coopérative de Temsamane à travers l'instauration d'une stratégie de commercialisation du produit de pêche ouverte aux investissements et aux partenariats du secteur publique et privé

4. COMMENT LES AMP SONT-ELLES PERÇUES PAR LES PECHEURS ET AUTRES ACTEURS?

Le soutien ou l'opposition des pêcheurs aux AMP dépendra de leur perception des risques et opportunités, et de la façon dont les AMP auront été introduites, conçues et gérées.

Bien qu'il existe de nombreux cas de pêcheurs ayant créé des AMP, ou ayant sollicité une aide pour le faire afin d'obtenir des droits d'utilisation préférentiels (réduire la concurrence avec les pêcheurs externes), de catalyser un abandon de l'économie halieutique (à travers le tourisme), ou de protéger des habitats ou des ressources marines en péril, la majeure partie des pêcheurs s'opposent à la création d'AMP.

Ces réticences sont provoquées par les questions soulevées précédemment, mais également par les expériences vécues par les pêcheurs en matière de mesures de gestion, et leurs préoccupations au sujet des droits d'utilisation des ressources et de la réaffectation des accès. Pour les pêcheurs, toute mesure de gestion est, à tort ou à raison, perçue comme étant coûteuse, car elle limite leurs activités de pêche et leurs sources de revenus.

5. DANS QUELLE MESURE LES AMP RISQUENT-ELLES D'AFPECTER LE COMPORTEMENT DES PECHEURS, LEURS EFFORTS DE PECHE ET LEUR CAPACITE DE PECHE?

Lors de l'introduction de mesures de gestion telles que les AMP, les pêcheurs adapteront leurs comportements de sorte à maximiser ou soutenir leur part de bénéfices potentiels. L'interdiction totale de pêcher (ou partielle en termes de périodes et d'engins) qui suit la création d'une AMP déplacera probablement les efforts de pêche vers des zones en dehors de l'AMP si aucune autre modification de la gestion des pêches n'est apportée pour éviter ce déplacement.

Cas des AMP au Maroc : les pêcheurs artisans sont toujours intéressés par deux éléments ;

Dans le cadre de l'AMP, ils se voient protégés contre l'effort de pêche de la pêche illégale généralement celle des chalutiers à l'intérieur de l'AMP.

Ils attendent un appui pour améliorer le processus de commercialisation des captures en augmentation sous l'effet de réserve.

Quant à la flotte côtière, elle va exercer son effort de pêche hors de l'AMP,

6. QUELS SONT LES AVANTAGES SOCIOECONOMIQUES DES RESEAUX D'AMP PAR RAPPORT AUX AMP ISOLEES?

Lors de la mise en place d'AMP et de l'introduction de restrictions de pêche à proximité des communautés côtières, concevoir une unique AMP pourrait être problématique, car chaque communauté sera affectée différemment en fonction de sa position par rapport à la zone protégée et de sa dépendance aux ressources halieutiques. Le soutien de la communauté sera plus facilement acquis si les bénéfices et les coûts de l'AMP que devront affronter les communautés des pêcheurs sont répartis aussi équitablement que possible. Cet objectif sera plus facilement atteint par un réseau d'AMP que par une unique AMP.

7. POURQUOI LA DIMENSION HUMAINE DES AMP EST-ELLE AUSSI IMPORTANTE?

Comme dans le cas d'autres mesures de gestion, les AMP s'efforcent de réguler les comportements humains au profit des êtres humains et de leur environnement. Il faut pour cela comprendre les dimensions humaines et les prendre en considération. Les

valeurs et les points de vue de chaque personne varient, et il est nécessaire d'adopter une approche participative pour planifier et mettre en œuvre avec succès une AMP. Le processus de désignation d'une AMP est donc crucial à son acceptation, à son respect, aux avantages qu'elle fournira et aux objectifs qu'elle réalisera.

Le processus de planification et de mise en œuvre des AMP doit prendre en considération la dimension humaine et doit être appuyé par des politiques, des structures institutionnelles et des dispositions légales favorables.

La pêche responsable au sein des nouvelles AMP est un élément clé qui détermine l'ambition de l'association AGIR, dans ce cadre un nombre important d'ateliers sont organisés au profit des pêcheurs dans le but de :

Diagnostic participatif parmi les parties prenantes pour élaborer les recommandations et les actions visant à l'amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisanaux du littoral méditerranéen marocain à travers l'appui à une gestion durable des ressources marines.

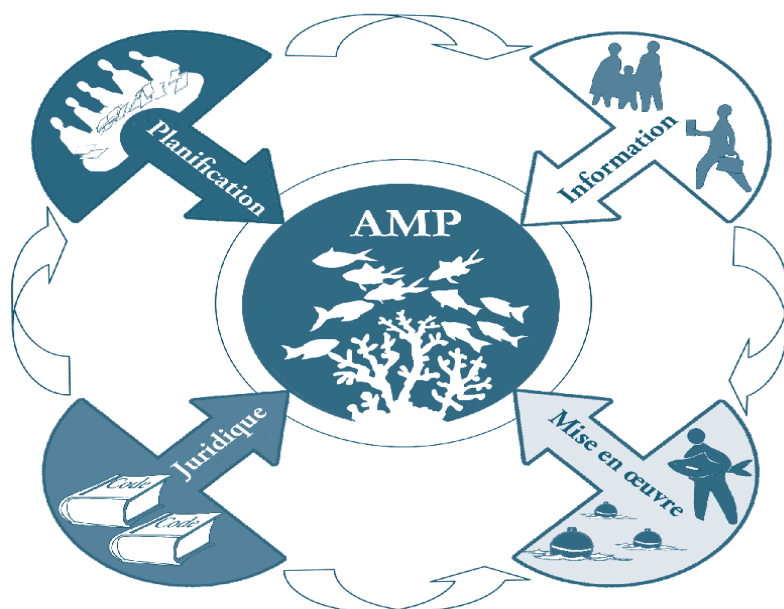
Chercher un consensus parmi les participants chacun dans ses propres compétences pour proposer les moyens visant le renforcement des capacités, ainsi que l'amélioration de l'organisation associative en créant un réseau propre de commercialisation de produits de pêche en respectant un usage durable des ressources marines.

Renforcer les interfaces utiles entre les divers acteurs centraux, locaux, au profit de la cogestion durable des ressources par la communauté des pêcheurs artisanaux au sein de la Méditerranée

Sensibiliser les pêcheurs artisans et la communauté locale et les partenaires étatiques pour considérer le rôle essentiel que jouent les AMP dans la restauration des biotopes marins et la préservation des ressources.

Le Rôle de la lagune de Mar Chica dans ; Régulation des intrusions marines ; Régulation des crues en provenance du bassin versant ; Notamment les polluants terre basés.

PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DES AMP AU MAROC.



Les AMP et les réseaux d'AMP au Maroc ont grand besoin d'un grand soutien des cadres juridiques, spécialement le institutionnel et politique ainsi que d'un engagement politique à long terme pour pouvoir bien fonctionner. Les AMP sont des outils conçus pour atteindre des objectifs définis et elles sont plus efficaces lorsqu'elles s'inscrivent au sein d'une gouvernance maritime intégrée et de cadres de gestion de l'espace. Le séminaire régional organisé par AGIR sous le thème :« visions et horizons de la gestion intégrée des aires marines dédiées aux activités de pêche artisanale, au sein de la méditerranée marocaine. » constitue un pas important dans l'intégration , et la mise en œuvre d' une coordination intersectorielle , spécialement entre le HCEFLCD et la DPM invités par AGIR aux cotés des pêcheurs artisans , qui ont tous adhéré à l'importance de la bonne gouvernance, et la définition des rôles de la participation des parties prenantes, qui est la clé pour des résultats de gestion réussis et équitables.

1. POURQUOI LES CADRES JURIDIQUES, INSTITUTIONNELS ET POLITIQUES APPROPRIÉS SONT-ILS IMPORTANTS POUR LES AMP?

Un cadre juridique et institutionnel approprié est une base nécessaire pour le développement d'une politique efficace et pour l'utilisation des AMP en tant qu'outil de gestion des pêches et de conservation de la biodiversité.

Malheureusement, dans de nombreux pays, ces cadres pour la planification et la mise en œuvre des AMP se sont focalisés soit uniquement sur les problèmes de conservation, soit sur la gestion des pêcheries, mais rarement sur les deux de manière équilibrée, ceci menant parfois à des effets variables et imprévisibles. Ou bien, en tant qu'outil relativement neuf, les AMP ont été conçues sans se référer suffisamment au contexte institutionnel et juridique existant. Cela les expose au risque d'échec et à la perte de crédibilité.

2. QUELS SONT LES PRINCIPAUX CADRES JURIDIQUES INTERNATIONAUX PERTINENTS POUR LES AMP?

Il existe des instruments contraignants («droit dur») et des accords volontaires («droit mou»). Le droit maritime international, particulièrement celui incarné par la CNUDM, fait

clairement la distinction entre les aires marines sous contrôle national et celles qui échappent au contrôle de tout pays.

Ce sont les eaux internationales ou «haute mer», en référence à la colonne d'eau et la «Zone» en ce qui concerne les fonds marins au-delà des limites de la juridiction nationale. La CNUDM est une convention détaillée et bien acceptée qui aborde de manière complète l'utilisation et la conservation des océans et de leurs ressources. Ses obligations concilient la «liberté de haute mer» (en particulier pour ce qui est des pêcheries de haute mer) avec la responsabilité partagée par tous les pays de protéger les océans contre la destruction des écosystèmes et l'effondrement des pêcheries partagées.

3. COMMENT PEUT-ON AFFRONTER LES PROBLÈMES À TRAVERS LES CADRES NATIONAUX JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS?

Un cadre juridique et institutionnel national doit comporter une variété de composantes. Il doit, plus particulièrement:

S'occuper des institutions concernées et les développer;

Énoncer les mandats institutionnel et la façon dont prendra place la coordination entre les institutions et les agences,

Définir le système global de gouvernance applicable à la gestion des AMP,

Adopter des normes et des processus pour la désignation et la planification des AMP,

Fournir un cadre pour les règles et règlements qui gouverneront la mise en place des AMP,

Consacrer les protections civiles et les droits de l'homme en stipulant clairement, à cette fin, les exigences et restrictions applicables aux AMP,

Adopter des mesures d'exécution et administratives efficaces,

Fournir une base juridique pour permettre l'administration des AMP de répondre à leurs besoins financiers et logistiques.

4. QUELLES SONT LES EXIGENCES INSTITUTIONNELLES AU NIVEAU DES AMP INDIVIDUELLES?

Les AMP peuvent être gérées selon toute une variété de systèmes de gouvernance ou d'approches de gestion et la structure institutionnelle ainsi que les accords administratifs varieront d'une situation à l'autre. Les trois grandes catégories d'approches globales sont centralisées, gérées par le gouvernement, communautaires, gérées localement et ou cogestion. Les différences concernent principalement le degré de participation des parties prenantes dans la gestion et les accords administratifs ainsi que dans la localisation de l'autorité de gestion et de l'encadrement.

Tous sont généralement d'accord pour reconnaître les nombreux bénéfices que peuvent générer une responsabilité partagée et une prise de décision participative. Les AMP mises en œuvre dans les zones littorales où les communautés côtières locales sont les utilisateurs directs des ressources, ont généralement des exigences différentes de celles des AMP offshore dont les utilisateurs sont tendance à avoir une plus grande mobilité et à être moins dépendants de ressources naturelles et de zones spécifiques. L'expérience montre qu'il est particulièrement important, pour les AMP côtières de petite échelle, d'accorder

L'attention nécessaire aux droits de la communauté et à la participation des parties prenantes et que les approches axées sur la communauté ou la cogestion sont probablement appropriées.

PROCESSUS DE PLANIFICATION DES AMP

L'objectif des AMP et les réseaux d'AMP est de contribuer à résoudre des problèmes et à atteindre des objectifs en se conformant aux cadres politiques et aux systèmes de gestion dont ils sont une partie intégrante. Ces objectifs politiques et structurants ne se réfèrent pas nécessairement aux AMP, mais aux pêches durables, à la conservation de la biodiversité et aux questions socioéconomiques.

1. QUELS SONT LES PRINCIPAUX POINTS D'ENTRÉE DES AMP DANS LES PÊCHERIES ET LA GESTION D'UNE AEP?

Les principaux points d'entrée des AMP qui sont proposés ou considérés dans le contexte de la gestion des pêches sont les suivants:

Initiatives émanant du secteur des pêches: en tant que mesure de gestion qui s'inscrit dans un processus AEP (lors de l'évaluation des mesures de gestion pouvant être adoptées), il a été convenu qu'une série de mesures incluant les AMP et leurs réseaux, constituent la meilleure option pour réaliser les objectifs politiques et de gestion, ou

Initiatives extérieures au secteur des pêches: dans le cadre d'une initiative de conservation de la biodiversité ou de tout autre plan sectoriel, il a été décidé qu'une AMP sera désignée. Les mesures de gestion spatiale déjà appliquées conformément aux cadres existants doivent également être prises en considération. Les gestionnaires devront sans doute évaluer ces mesures pour déterminer:

- si celles qui sont en vigueur atteignent leurs objectifs (ou s'il est nécessaire d'adapter les objectifs et d'y inclure des objectifs AEP plus vastes),
- si elles doivent être adaptées en fonction des changements des pêches ou de l'écosystème, ou
- si elles prennent bien en considération les effets et les impacts des pêches.

Exemple Opération Delphis Maroc :

A partir des années 80, un grand impact des filets maillants dérivants qui ciblaient les grands espèces migratrices, tel le Thon et l'Espadon, mais qui avait un grand impact en terme de by catch sur les requins, mais surtout sur les cétacés, et tortus marines) causé par les engins de pêche IUU dans la côte sud méditerranéenne.

L'opération DELPHIS 2009 /2010 a favorisé de manière active la prédisposition des changements d'attitude de la flotte palangriers d'Al Hoceima qui ont bénéficié d'un projet d'appui pour la reconversion des filets maillants dérivés par des engins de pêche responsable (nasses et palangriers).

Les pêcheurs palangriers dans ce cas ont pu se diriger vers un stock démersal non exploité, et ont pu faire des bénéfices encourageant. En outre , pas moins d'une vingtaine de barques (bateaux palangriers) ont pu non seulement faire reconvertir mais aussi participer à une opération de recensement des cétacés et tortus marines qui justement figurent dans les pêches accidentelles (3000 dauphins et tortus), notamment au sud de l'air marine protégées du parc national d'Al Hoceima PNAH.

Cette opération a contribué à l'application de la loi d'éradication des filets maillants dérivés au Maroc par le gouvernement au Maroc via le ministère de la pêche sur une période allant à la fin de 2011. La majorité de la flotte au port de Tanger et Nador a cessé et cèdent leur activité de pêche et par conséquent, les pêcheurs se trouvaient face au chômage contrairement à la flotte du port d'AL Hoceima qui a pu préserver son activité à travers la préservation de l'engin de pêche.

2. QUELS SONT LES LIENS ENTRE LES AMP ET LES OBJECTIFS POLITIQUES STRUCTURANTS AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL ET AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT?

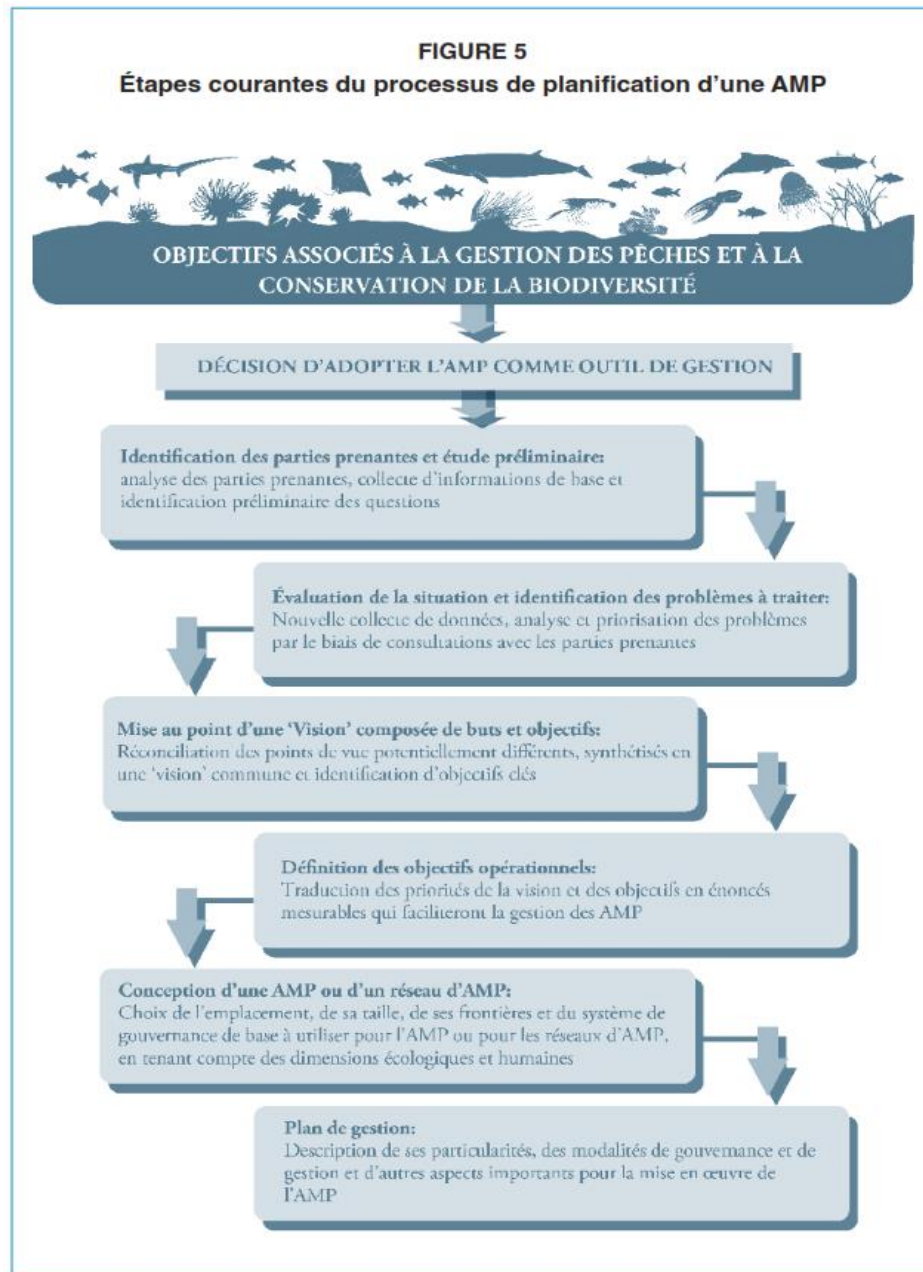
Lorsque l'on décide de créer une AMP, il faut être sûr qu'elle constitue un outil de gestion approprié ou qu'elle contribue à des objectifs politiques et de développement structurants. Ces objectifs peuvent être défini dans le cadre de régimes intégrés de gouvernance marine et de gestion spatiale, ou juridiquement en tant qu'obligations qu'un secteur ou qu'une industrie spécifique doit respecter. Dans le cas de la pêche, il est fréquent de considérer la surpêche comme un problème et les rendements durables comme un objectif.

3. QUEL EST LE PROCESSUS DE PLANIFICATION D'UNE AMP?

Les étapes du processus de planification sont similaires à celles du processus de l'AEP. Étant donné la nécessité d'intégrer les AMP dans des cadres de gestion plus vastes, leurs processus, comme cela a été mentionné plus tôt, devront être formulés et coordonnés en relation avec ces programmes plus étendus.

Lorsqu'une AMP apparaît comme une mesure de gestion appropriée qui contribuera aux objectifs politiques généraux, le processus de planification suivra une série d'étapes communes qui seront analysées dans les prochaines sections. Cependant, ces étapes ne sont pas nécessairement toujours les mêmes dans tous les processus de planification des AMP.

Les AMP et les réseaux d'AMP ont besoin de cadres de soutien juridique, institutionnel et politique ainsi que d'un engagement politique à long terme pour pouvoir bien fonctionner. Les AMP sont des outils conçus pour atteindre des objectifs définis et elles sont plus efficaces lorsqu'elles s'inscrivent au sein d'une gouvernance maritime intégrée et de cadres de gestion de l'espace. Cette intégration exige une coordination intersectorielle. Une bonne gouvernance, y compris la participation des parties prenantes, est la clé pour des résultats de gestion réussis et équitables.



4. QUAND ET COMMENT LES ACTEURS DOIVENT-ILS PARTICIPER À LA PLANIFICATION D'UNE AMP?

Les parties prenantes doivent participer au processus de planification de l'AMP dès son début. La variété et le type d'informations pouvant influer sur les décisions dépendent des personnes qui auront le droit de participer aux processus de prise de décision. Par voie de conséquence, les accords de planification participative augmentent généralement la quantité d'informations intégrée à la planification et à la mise en œuvre de l'AMP. Les décisions concernant le site et le périmètre de l'AMP, se baseront donc davantage

sur des évaluations précises des conditions socioéconomiques et des dynamiques environnementales. A titre d'exemple de l'AMP de Amtar-Fnideq, AGIR a pu faire des ateliers d'information et de formation qui ont abouti à une planification auprès de 700 pêcheurs, en groupes de 25 pêcheurs sur les 11 sites de pêche de l'APM.

5. COMMENT LES AMP IDENTIFIÉES ET PRIORISÉES PEUVENT-ELLES RÉSOUDRE LES PROBLÈMES?

Le premier exercice de sondage devra être, en collaboration étroite avec les parties prenantes, étendu à une évaluation plus détaillée pour ensuite présenter le profil de l'AMP qui devra couvrir plusieurs aspects et être compilé en collaboration avec les parties prenantes. Cela permettra d'identifier les problèmes que l'AMP devra affronter ou résoudre.

6. QU'EST-CE QU'UNE VISION ET QUELS SONT LES OBJECTIFS UTILES POUR UNE AMP?

Une vision est la description de l'état idéal d'une aire marine et zone de pêche auquel les parties prenantes aspirent. Cette vision est l'aboutissement du processus de planification qui a conclu que l'AMP est l'un des outils à utiliser pour traiter les principaux problèmes identifiés. Cette vision recouvre l'état biologique et écologique et tient compte des circonstances socioéconomiques, des accords de bonne gouvernance, et constitue une base à partir de laquelle formuler les buts et objectifs. La plupart des AMP possède des objectifs biologiques, socioéconomiques et de gouvernance. Elles ont parfois des objectifs culturels.

7. COMMENT LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS D'UNE AMP SONT-ILS DÉFINIS?

La vision et les objectifs des AMP définis en termes généraux devront être traduits en objectifs spécifiques, ayant un sens direct et pratique, et pouvant être utilisés lors de l'évaluation et de la performance de l'AMP. Un objectif opérationnel est un énoncé mesurable portant sur ce qui doit être accompli pour réaliser un objectif corrélé. La réalisation d'un objectif est normalement associée à l'atteinte de deux objectifs opérationnels qui lui correspondent. Un objectif opérationnel utile est SMART:

S : Spécifique et facilement compréhensible,

M : Mesurable et qui décrit ce qui va être accompli et non comment cela va être réalisé,

A : Accessible et définissant les responsabilités des parties prenantes,
R : pertinent,
T : Temps (limité dans le temps).

8. QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONSIDÉRATIONS SE RÉFÉRANT À LA CONCEPTION D'UNE AMP?

Pour atteindre les objectifs définis, l'AMP doit être désignée et les décisions concernant sa gestion doivent être prises ; Quel sera l'emplacement de l'AMP, quelle sera sa taille, quelles seront ses frontières, et quelles seront les activités permises à l'intérieur de son périmètre? Il faut également décider quel type de gouvernance et quel système de gestion doit être appuyé par le cadre général politique et législatif. Le même objectif peut être atteint à travers plusieurs options. Afin de permettre aux parties prenantes de prendre des décisions éclairées sur les options qui seront les plus adaptées à leurs objectifs et leurs intérêts, il faudra obtenir des informations sur leurs effets et résultats possibles.

Ainsi le cas de la redéfinition du Zonage du Parc National de 2003 par celui de AGIR et les pêcheurs en 2011, montre un retour en arrière vers les étapes suivantes :

A -Comment le site d'une AMP est-il choisi?

La sélection de sites pour l'AMP et la délimitation de leurs contours dépendent des objectifs, des informations spatiales, biologiques, écologiques et socioéconomiques et des cadres juridiques et institutionnels.

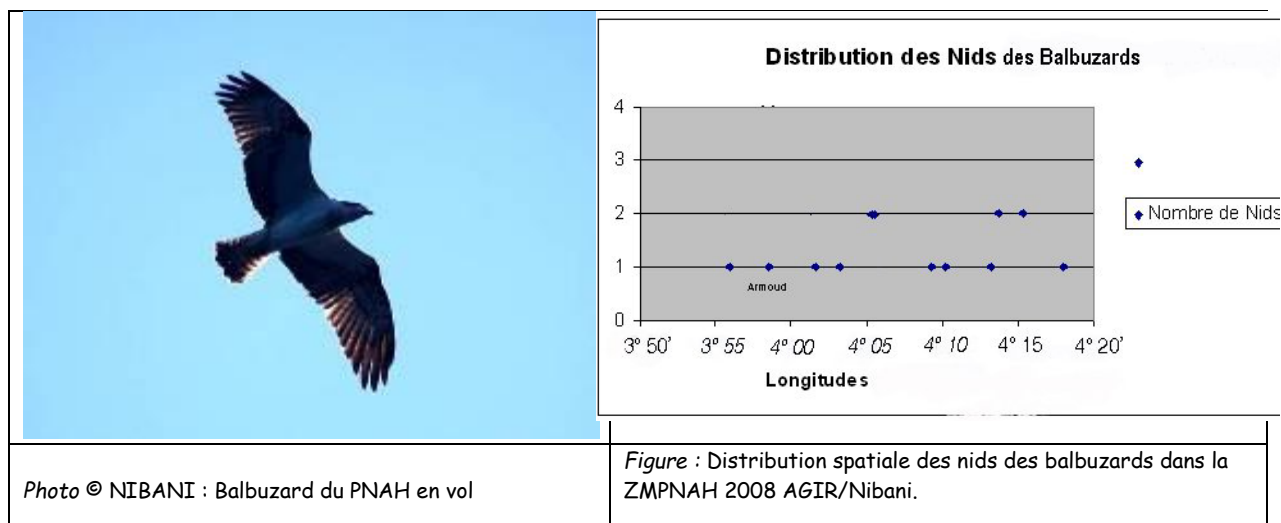
Le processus de sélection du site peut nécessiter des modèles sophistiqués ou bien il peut dépendre des opinions des populations locales fondées sur leurs expériences de pêche et sur leurs connaissances écologiques traditionnelles.

Il sera souvent utile d'élaborer un ensemble de critères de sélection du site basé sur les objectifs, les informations disponibles et les cadres juridiques.

B -Quelle est la surface suffisante pour une AMP?

Dans le cas des AMP destinées à la gestion des pêches, il n'existe pas de taille unique ou de part en pourcentage pour la taille, l'échelle ou le nombre appropriés d'AMP. La taille ou le nombre correct dépendra des objectifs de gestion et de l'approche adoptée, ainsi que des caractéristiques de l'écosystème ou des espèces gérées. La zone nécessaire à la protection d'une étape spécifique du cycle de vie d'une espèce de poisson ciblée sera nécessairement différente de celle qui devra protéger des habitats spécifiques vulnérables, et la taille et l'emplacement d'une AMP conçue pour protéger les nouvelles recrues n'auront pas les mêmes caractéristiques que celle destinée à protéger les concentrations de reproducteurs. il est généralement possible d'affirmer que la taille d'une AMP doit être plus étendue lorsque les poissons ou l'habitat à protéger sont plus ou moins uniformément distribués dans toute la zone, lorsque les poissons sont très mobiles,

et lorsqu'aucune autre (ou peu d'autres) mesure de gestion efficace des pêches n'est appliquée dans la zone. À l'inverse, la zone protégée peut être plus petite si les poissons sont géographiquement concentrés (en supposant que l'AMP soit placée où ils se concentrent) et relativement sédentaires, ou que d'autres mesures de gestion des pêches sont appliquées.



Exemple : Au Parc National d'Al Hoceima qui est un parc Terrestre et marin, les objectifs de conservation des nids des Balbuzards pêcheurs perchés aux falaises abruptes plongeant dans la mer, a constitué un élément essentiel dans la détermination de la zone totalement intégrale,

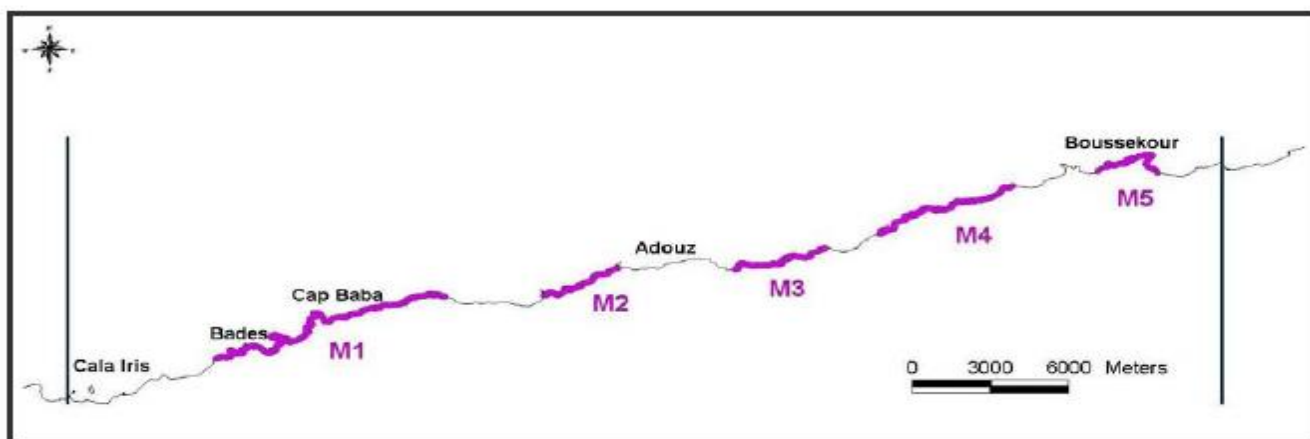


Fig. 20 : Localisation des secteurs rocheux (M1 a M5) identifiés dans la partie marine du Parc National d'Al Hoceima

Bien sûr parmi d'autres éléments tels les grottes marines, et la biocénose fixée du fond marin, l'important est que ce travail a été totalement élaboré dès le départ avec la concertation des pêcheurs artisans.

C -Quels sont les principaux systèmes de gouvernance dont les AMP peuvent disposer?

La mise en œuvre d'une AMP peut se faire à travers toute une gamme de systèmes de gouvernance – ou d'approches de gestion – qui représente des niveaux variés de participation des utilisateurs de ressources ou de participation communautaire: centralisée, communautaire, traditionnelle ou cogérée. Selon les circonstances locales, les politiques et les cadres juridiques structurants, et les objectifs de l'AMP, l'une de ces approches pourra être la plus appropriée à la gestion de l'AMP. Le choix du système de gouvernance est fondamental à la gestion et à la mise en œuvre de l'AMP, et le processus de planification devra établir quelles sont les dispositions appropriées.

Aussi les recommandations issues des différents ateliers sont :

D -Recommandation pour le plan de gestion de la Zone Marine du PNAH :

Elaborer une base de données de forme continue dans un projet spécifique basé sur la même méthodologie pour renouveler et actualiser les résultats de cette étude.

Interdire de manière systématique toutes les embarcations non conformes « Pneumatique et chambre à air »

Combattre la pêche illégale au sein de la ZMPNAH, par l'encouragement des projets tel les Récifs artificiels tout en étudiant leur impact, et l'augmentation de la vigilance contre la pêche à la dynamite.

Appuyer et améliorer de l'implication des pêcheurs artisanaux dans les nouveaux plans de gestion et de zonages de la ZMPNAH.

Appuyer, former et qualifier les pêcheurs artisanaux dans leur implication dans le processus d'autogestion de la ZMPNAH.

Prévenir la pollution solide et liquide, et sensibilisation sur son impact vis-à-vis de la faune et la flore de la ZMPNAH.

Impliquer l'opinion publique dans le lobbying

Accentuer le rôle de la presse pour informer sur la situation du PNAH et de ses problématiques

Mobiliser l'opinion publique pour une meilleure implication dans la protection de l'environnement

Mettre en parallèle les actions de protection de l'environnement et celle de priorité nationale grâce notamment à la charte nationale,

Multiplier les campagnes musclées de la part des autorités pour le gardiennage du PNAH comme celles qui ont fait suite à ce forum.

Valoriser et Encourager l'attachement et le maintien du métier de pêche artisanale, comme gage de durabilité du savoir-faire, comme moyen de conservation des ressources.

Appuyer la formation continue des pêcheurs artisanaux, à travers une meilleure implication dans les programmes actuels et futurs.

Appuyer l'approche genre au sein de la communauté des pêcheurs par des programmes spécifique afin d'améliorer leur situation familiale précaire.

Réorganisation des Associations des pêcheurs en coopératives afin d'assurer une meilleure gestion des ressources.

Prendre les mesures nécessaires assurant la sauvegarde des ressources halieutique,

9. QU'EST-CE QU'UN PLAN DE GESTION D'AMP?

Le plan de gestion de l'AMP devra documenter ses particularités, sa gouvernance et ses options de gestion. Ils devront faire partie de plans plus vastes de gestion des pêches et de conservation de la biodiversité et être clairement alignés sur des politiques pertinentes. Il arrive parfois qu'un plan de gestion séparé de l'AMP ne soit pas nécessaire; le plan peut être intégré à des plans globaux de gestion marine ou de l'écosystème. Cependant, pour les AMP qui sont relativement étendues, qui incluent un système de zonage, qui sont proches des côtes et associées aux communautés côtières (et dont la gestion est relativement complexe et exigeante), il sera généralement nécessaire d'établir des plans et des accords de gestion spéciaux.

MISE EN OEUVRE DES AMP

Nous allons traiter la mise en œuvre et les accords administratifs et l'opérationnalisation des plans de gestion des AMP :

1. QUELS SONT LES ACCORDS ADMINISTRATIFS NÉCESSAIRES À LA MISE EN OEUVRE D'UNE AMP?

Les modalités d'exécution et les accords administratifs devraient être inclus dans le plan de gestion globale. Des dispositions sont nécessaires pour l'administration globale et du personnel, y compris en matière d'installations et d'équipement, de budget et de finance. En outre, les fonctions de mise en œuvre et administratives suivantes doivent pouvoir (voir aussi les sections suivantes):

Définir, interpréter et mettre en œuvre les règles et réglementations qui s'appliquent à l'AMP;

Assurer le respect et l'application des réglementations,

Mettre en œuvre les activités qui soutiennent la gestion des AMP, telles que le renforcement des capacités et les mesures d'incitations.

Résoudre et limiter les conflits,

Promouvoir l'efficacité de la gestion et réaliser un suivi et une évaluation des résultats,

Veiller à ce que les expériences et les enseignements tirés éclairent les décisions et les pratiques par des mécanismes de gestion adaptative;

Ressourcer la mise en œuvre de l'AMP et assurer la durabilité.

Les modalités de mise en œuvre et les accords administratifs peuvent être finalisés durant la première année de fonctionnement (si les fonds sont disponibles), ou mis en place progressivement sur une période fixée de plusieurs années.

Cas du Parc National d'Al Hoceima :

Statut du Parc National d'Al Hoceima,

La ZMPNAH fait normalement partie des aires protégées de la catégorie Ib qui sont généralement de vastes aires intactes ou légèrement modifiées, qui ont conservé leur caractère et leur influence naturels, sans habitations humaines permanentes ou significatives, qui sont protégées et gérées aux fins de préserver leur état naturel.

L'objectif de leur création est de protéger à long terme l'intégrité écologique d'aires naturelles qui n'ont pas été modifiées par des activités humaines importantes, dépourvues d'infrastructures modernes, et où les forces et les processus naturels prédominent, pour que les générations actuelles et futures aient la possibilité de connaître de tels espaces.

En absence d'une réelle administration de l'AMP, AGIR a choisi pour objectif de protéger les écosystèmes naturels de la ZMPNAH et d'utiliser les ressources naturelles de façon durable, vu que la conservation et l'utilisation durable peuvent être mutuellement bénéfiques. Soit un statut officiel des aires protégées de la catégorie VI qui préservent des écosystèmes et des habitats, ainsi que les valeurs culturelles et les systèmes de gestion des ressources naturelles traditionnelles qui y sont associés. La vaste ZMPNAH de 19600 ha, dont la plus grande partie de superficie présente des conditions naturelles ; une certaine proportion y est soumise à une gestion durable des ressources naturelles ; et une utilisation modérée des ressources naturelles, non industrielle et compatible avec la conservation de la nature.

AGIR a pris l'initiative de jouer le rôle de coordinateur avec les systèmes de gestion des pêches et de conservation de la biodiversité pertinents, ainsi que les autres systèmes de mise en œuvre de la gestion spatiale tel le nouveau zonage proposé en concertation avec les pêcheurs. Dans ce cas précis l'objectif de l'AMP, est utilisée comme outil digestion spécifique dans un système plus large, on n'a pas eu besoin d'une structure administrative propre. Les fonctions de suivi, d'exécution et de communication ont pu être effectuées dans un cadre global de mise en œuvre à travers, un plan de gestion de l'AEP.

En l'occurrence un comité consultatif ou de gestion a été créé, il est présidé par le Gouverneur, qui supervise devrait être créé pour fournir des conseils sur la gestion. Le comité consultatif a pu assurer un certain nombre de fonctions, y compris de conseil sur l'élaboration de règles et réglementations, l'approbation des plans de travail, et évaluer les progrès. Le comité consultatif est composé de personnes issues de la communauté locale, de dirigeants locaux, d'organismes gouvernementaux et d'officiels élus. Les comités consultatifs ont pu d'avantage être actifs dans les prises de décision de gestion dans les AMP grâce à la cogestion ou la gestion communautaire , parmi les plus grands impacts est la réduction significative de la pêche illégale , à travers l'activation de la gendarmerie royale , qui figure dans le comité , ainsi que la DPM , qui est devenue intransigeante vis à vis des pénalités envers les infractions , spécialement celles des chalutiers . L'impact vis à vis de l'augmentation des ressources et des revenus a été sur le court et le moyen terme spectaculaire.

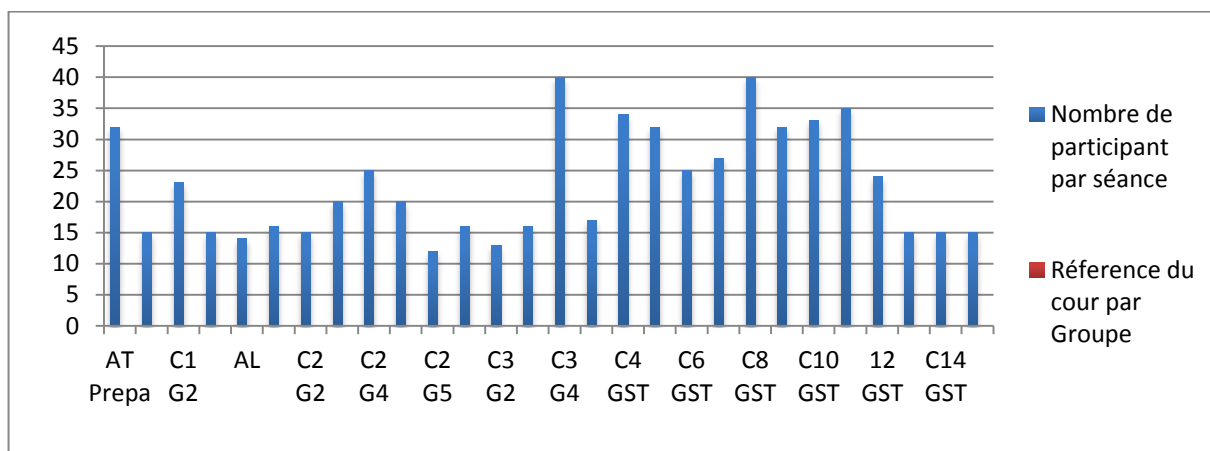
2. QUE FAUT-IL PRENDRE EN CONSIDÉRATION LORS DE L'ÉLABORATION DES RÈGLES ET RÉGLEMENTATIONS DES AMP?

- Les règles et les réglementations devraient:
- Interpréter avec précision les décisions de gestion et se rapporter au contexte de gestion;
- être légalement défendables au sein de la juridiction dans laquelle elles s'appliquent;
- être exécutoires, de sorte que les contrevenants puissent être arrêtés et poursuivis;
- établir un système d'amendes qui soit équitable en termes de gravité de violations, et suffisant pour avoir un effet dissuasif;
- faire l'objet d'observations du public avant d'être finalisées. Idéalement, les décisions doivent être bien documentées et les règles et réglementations sans ambiguïté. Interpréter les décisions d'une AMP et rédiger les règles et réglementations exige habituellement des services juridiques, mais les parties prenantes doivent être consultées tout au long du processus de rédaction.

3. QU'ENTEND-ON PAR RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET MESURES D'INCITATION DANS LE CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DES AMP?

- Il existe un certain nombre de mécanismes clés pour soutenir la gestion des AMP – et faire respecter les règles et réglementations établies – qui devraient être considérés comme faisant partie de la mise en œuvre. Il s'agit notamment du renforcement des capacités et des mesures d'incitations. Le renforcement des capacités peuvent être un préalable à la participation effective des parties prenantes. Les interactions des parties prenantes sont améliorées lorsque chacun peut apprécier l'utilisation par l'autre de l'AMP – et peut comprendre l'écosystème, les pêches, les dynamiques sociales et économiques, etc.
-
- Les formations techniques en matière de suivi, évaluation et gestion adaptative sont particulièrement utiles pour les utilisateurs des ressources locales et les gestionnaires des pays en développement, le travail de AGIR a été considéré par ses partenaires FAO, PNUD comme un pas géant dans ce sens et devraient être programmées sur une base régulière. Les programmes de formation et des soutiens

financiers à long terme sont prévu pour continuer à développer les capacités interdisciplinaires.



Un autre facteur critique de participation des parties prenantes dans la mise en œuvre d'une AMP est le développement organisationnel. La formation du groupe, dès le départ, peut faciliter le soutien à la planification et à la mise en œuvre du renforcement des capacités des divers groupes de parties prenantes. Il contribue également à la participation par la représentation: divers groupes d'intérêt peuvent prendre part à des réunions et des comités par le biais de leurs représentants.

Dans le contexte de l'AEP, l'utilisation de mesures d'incitations positives est généralement promue et il s'agit d'un mécanisme de mise en œuvre importante pour les AMP aussi. Un des principaux objectifs de la gestion des pêches conventionnelle dans le passé était d'établir des séries de règles et de réglementations, avec des incitations négatives (sanctions) pour ceux qui commettaient une infraction. Alors que les incitations positives sont conçues pour susciter le comportement souhaité, ce qui peut diminuer la dépendance à l'égard des sanctions et punitions des contrevenants.

4. POURQUOI L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION SONT-ELLES IMPORTANTES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE AMP?

Etroitement liée au renforcement des capacités, est la nécessité de s'assurer de la pertinence de l'information communiquée aux personnes concernées, en temps opportun, de manière accessible et compréhensible. Une «information pertinente» est une information dont les parties prenantes ont besoin pour comprendre et participer aux décisions concernant la gestion et la mise en œuvre des AMP.

Une bonne stratégie de communication - décrivant les moyens et les processus d'échange d'informations avec les parties prenantes, les politiques et les autres groupes

à différents stades de la planification et de la mise en œuvre de l'AMP – est essentiel pour que l'AMP soit bien gérée. La communication sur les AMP est importante pour plusieurs raisons et à plusieurs niveaux:

A. Informer les utilisateurs des ressources et les autres personnes qui pourraient entrer dans les AMP (comme le trafic maritime qui transite par les AMP) sur les règles et les réglementations qui spécifient les activités interdites, y compris les processus pour obtenir les permis et payer des droits d'usage;

B. Expliquer aux parties prenantes l'importance et la justification d'instaurer des AMP comme outils de gestion spatiale, et dans quel objectif (conservation de la biodiversité, gestion des pêches ou autre);

C. Faire participer les parties prenantes à la gestion de l'AMP, si approprié et selon les besoins;

D. Renforcer l'alphabétisation sur les questions relatives aux océans, y compris les pêches, en utilisant les AMP pour illustrer les messages importants;

E. Sensibiliser le public et promouvoir un soutien politique pour la mise en œuvre des AMP, tant au niveau central que local.

L'exemple des formations au niveau de la lagune de Mar Chica a nécessité la réalisation d'un curriculum de formations interdisciplinaires, les tableaux ci-dessous montrent que l'implication des pêcheurs artisans devrait être faite, en connaissance de cause, (voir Annexe N° III)

i.	18/04/2015 GROUPE Staff Assemblée Coopérative	05/05/2015 GROUPE Staff	06/05/2015 GROUPE N°1 SID ALI	07/05/2015 GROUPE N°2 SID ALI	23/05/2015 GROUPE ELMOHANDISS
	AT Prepa	C1 G1	C1 G2	C1 G3	C1 G4
	Présentation et rediscussions de la stratégie implémentation du Projet avec le grand staff de la Coopérative	Cours 1 : Atelier Participatif initiant les pêcheurs artisans aux concepts des indicateurs SDPIR	Cours 1 : Atelier Participatif initiant les pêcheurs artisans aux concepts des indicateurs SDPIR	Cours 1 : Atelier Participatif initiant les pêcheurs artisans aux concepts des indicateurs SDPIR	Cours 1 : Atelier Participatif initiant les pêcheurs artisans aux concepts des indicateurs SDPIR

14/05/2015	15/05/2015 GROUPE Staff	16/05/2015 GROUPE N°1 SID ALI	20/05/2015 GROUPE N°2 SID ALI	21/05/2015 GROUPE KARIAT
AL	C2 G1	C2 G2	C2 G3	C2 G4

Atelier de Lancement du Projet	Cours 2 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la classification des indicateurs SDPIR	Cours 2 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la classification des indicateurs SDPIR	Cours 2 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la classification des indicateurs SDPIR	Cours 2 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la classification des indicateurs SDPIR
---------------------------------------	---	---	---	--

24/05/2015 GROUPE ELMOHAN DISS	25/05/2015 GROUPE Staff	26/05/2015 GROUPE N°1 SID ALI	27/05/2015 GROUPE N°2 SID ALI	04/06/2015 GROUPE KARIAT	06/06/2015 GROUPE ELMOHAN DISS
C2 G5	C3 G1	C3 G2	C3 G3	C3 G4	C3 G5
Cours 2 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la classification des indicateurs SDPIR	Cours 3 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la mise en relation entre les indicateurs	Cours 3 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la mise en relation entre les indicateurs	Cours 3 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la mise en relation entre les indicateurs	Cours 3 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la mise en relation entre les indicateurs	Cours 3 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la mise en relation entre les indicateurs

A. QUELS SONT LES MÉCANISMES DE RÉOLUTIONS EXISTANTS DANS LE CAS DE CONFLITS LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DES AMP?

Des controverses et des conflits naissent dans presque tous les cas de désignation d'AMP parce qu'il est, comme cela a été mentionné précédemment, fréquemment nécessaire de réaffecter les ressources (accès et richesse) au sein et entre les groupes. Les conflits peuvent se produire au sein de l'AMP, entre les utilisateurs des ressources directement impliqués dans l'AMP et sa gestion, ou «en dehors», entre parties prenantes directes et indirectes. Les attitudes des parties prenantes vis-à-vis de l'AMP doivent être comprises et contrôlées, car elles évoluent avec le temps. Bien comprendre l'origine des points de vue divergents et des conflits est fondamental, que ce soit en raison des données et des faits, des besoins et des intérêts, des valeurs, ou des relations entre les personnes. La volonté de compromis – et les attitudes envers

différentes approches de gestion des conflits – devraient être évaluées, de sorte que les conflits graves puissent être réglés au début de la planification de l'AMP et du processus de conception. Les conflits peuvent fournir une occasion d'affiner et d'améliorer la conception de l'AMP, tant qu'ils sont reconnus et résolus de manière appropriée. Les formations de AGIR vont toutes dans le sens de gestion des conflits , de manière progressive à travers les formations qui se basent sur le partage de la connaissance , ainsi que la confrontation positive , basée sur la logique et la science participative , pour un changement positif .

Ces formations ont un très important de définir le rôle de chacun, ainsi que l'échelle des influences de manière concertée, telles les questions cruciales pour la conception: «Qui peut participer?» et «Qui décide?». La gestion de ces conflits au départ entre les parties prenantes contribuent à éviter l'échec des AMP. L'aspect socio-économique l'emporte devant l'intérêt principal aux critères d'évaluation biologique, En dépit de sa complexité l'approche éco systémique est primordiale pour le fonctionnement d'une AMP.

B.COMMENT LES AMP SONT-ELLES SUIVIES ET QU'ENTEND-ON PAREFFICACITÉ DE GESTION?

Les systèmes de suivi et d'évaluation sont nécessaires pour s'assurer que les objectifs des AMP sont atteints. Les systèmes de suivi des AMP suivent donc les évolutions de l'état des variables bioécologiques et socioéconomiques associées l'AMP. Le suivi est également nécessaire pour évaluer l'efficacité de la gestion dans la réalisation des résultats escomptés, en utilisant des indicateurs basés sur les processus qui mettent l'accent sur les structures administratives et les procédures utilisées. Cela devrait permettre aux gestionnaires et aux décideurs d'évaluer dans quelle mesure l'AMP atteint les objectifs fixés (efficacité de la gestion) et combien sont adaptées les procédures appliquées pour la réalisation des résultats prévus (efficacité de la gestion). «L'efficacité de la gestion» est donc le degré selon lequel les mesures de gestion réalisent les objectifs définis. En évaluant l'efficacité de gestion, les gestionnaires peuvent comprendre si des changements sont nécessaires pour améliorer les résultats futurs.

Les mesures de changement par rapport aux revenus, à la richesse ou à la disparité des richesses entre les groupes ou sous-groupes spécifiques (par ex. Les pêcheurs et les plongeurs, les pêcheurs à la ligne et les pêcheurs au filet) peuvent constituer des indicateurs utiles des effets socioéconomiques et de répartition distributifs de la création d'une AMP.

Le système de suivi doit mesurer les effets de la création d'une AMP, tant l'intérieur qu'à l'extérieur de ses limites. Cela est particulièrement important du point de vue des pêches, la création d'une AMP pouvant faire passer la pression de pêche d'un groupe d'espèces à un autre, ce qui augmente la mortalité de ce second groupe d'espèces et la concurrence pour sa capture.

C. QU'ENTEND-ON PAR GESTION ADAPTATIVE DANS LE CONTEXTE DE LA MISE EN OEUVRE DES AMP?

La gestion adaptative est un concept fondamental qui sous-tend l'évaluation de l'efficacité de gestion; elle peut aussi être appliquée à d'autres types de systèmes.

L'efficacité de la gestion (référence à des structures et des procédures administratives) peut être améliorée par l'application d'approches de gestion adaptative. Ce type de gestion est un processus cyclique pour tester systématiquement les hypothèses, générer un apprentissage en évaluant les résultats de ces tests, puis réviser et améliorer les pratiques de gestion. Dans une AMP, les résultats de la gestion adaptative accélèrent les progrès vers la réalisation des buts et des objectifs.

Les systèmes et les communautés marins et côtiers qui en dépendent sont en constante évolution. Les AMP seront plus efficaces lorsque leur gestion répond aux conditions changeantes. De tels changements ne sont pas seulement environnementaux, mais également liés à la dimension humaine (sociale, politique, économique et de gouvernance).

La gestion adaptative est participative, elle implique les pêcheurs et les autres parties prenantes comme partenaires des gestionnaires dans le processus, et compte sur les connaissances traditionnelles et locales comme sur les données scientifiques. Il est particulièrement important en période de changement, que ce soit le changement climatique ou l'épuisement des ressources, et permet une approche de gestion flexible encore structurée.

La gestion adaptative est nécessaire à la gamme complète – du processus gouvernemental qui va du haut vers la base des acteurs (comme la revue périodique des limites, de la zone et de la gestion de l'AMP prescrite par la loi), aux modifications informelles faites par les parties prenantes primaires et le reste des acteurs de la base au sommet décisionnel. Il est particulièrement important lorsque l'information est limitée, où qu'une activité est primordiale, mais le coût des données scientifiques formelles est souvent prohibitif. Tous les bons pêcheurs apprennent de leurs réussites et de leurs échecs.

D. IMPLICATION DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES DANS LA GESTION ADAPTATIVE AU SEIN D'UNE AMP A DES FINS DE PECHE:

Afin d'impliquer les pêcheurs dans un processus de la gestion adaptative, on a adopté la Méthode, ou les pêcheurs vont commencer à décrire la situation antérieure, actuelle, et tendancielle, dans une sorte de Brainstorming, en fait la gestion adaptative consiste à les mener à penser tous ensemble à chercher des solutions par rapport aux différents facteurs

(Indicateurs) pour aboutir à une situation future meilleure.

En adoptant l'approche DPSIR qui est la forme de gestion adaptative la plus adaptée au niveau des communautés locales ; « pêcheurs artisans », cette forme d'Evaluation

Environnementale Intégrée a nécessité toutefois des adaptations, car Il faut noter que l'on a changé l'ordre des Indicateurs dans le sens SDPIR. En effet cela permet de mieux traiter les conflits et problèmes, en évitant de commencer par les Forces Dynamiques et les Pressions qui mettent en relief la culpabilité d'où la méfiance voire la réticence des pêcheurs artisans à adhérer au processus de changement attendu. c'est pour cette raison que l'on a choisi de commencer par les Situations , sujet plus attrayant ce qui mène les pêcheurs parler librement des Indicateurs concernant les Situation antérieurs , (généralement meilleurs) puis actuelles et tendancielle , Ce travail s'articulait sur 4 axes :

SITUATIONS : les pêcheurs ont énoncé les différents indicateurs concernant (La Situation Précédente ; la Situation Actuelle la Situation tendancielle puis celle Souhaitée dans le futur)

FORCES MOTRICES/CAUSES : les pêcheurs ont énoncé les différents indicateurs concernant

PRESSIONS : les pêcheurs ont énoncé les différents indicateurs concernant les pressions en général et celles qu'ils exercent sur l'écosystème

IMPACTS : les pêcheurs ont énoncé les différents indicateurs issus des Pressions

Les REPONSES : sont généralement traitées dans une séance de planification. C'est ce qui est considéré comme Stratégie au niveau des Open Standards.

Alors, chaque axe a été transformé en un exercice interactif dans lequel, un volontaire parmi les pêcheurs s'est chargé de la rédaction des éléments proposés par ses camarades et discutés par la suite dans un cadre interactif

1. Situations :

Le manque de stocks de poissons dans la profondeur de la mer.

L'abondance des stocks de poissons dans les pré-années quatre-vingt.

L'acidité de l'eau de mer.

Empoisonnement du milieu marin.

Faiblesse de la rentabilité, la production et le revenu.

Diversification des sources de revenus.

2. Causes :

La croissance démographique mondiale en excès.

La croissance de la population dans la zone protégée.

Augmentation des besoins chez les générations actuelles.

Augmentation de la production de déchets.

3. Pressions :

Le chalutage.

Augmentation du nombre de licences de la pêche traditionnelle.

Le non-respect du quota.

Utilisation des filets dont le diamètre est de moins de 35 millimètres.

L'utilisation de moustiquaires.

La pêche en se basant sur la plongée sous-marine

La pollution.

Les changements climatiques.

Le trafic maritime.

La pollution du solide et du liquide.

Les activités industrielles de l'homme.

L'exploitation exagérée de la richesse en poissons par la pratique du chalutage.

Pollution de l'environnement.

4. Impacts :

Diminution des stocks de poissons en profondeur.




Les filets de moins de 35 millimètres de diamètre tuent les petits poissons et les larves et les œufs.


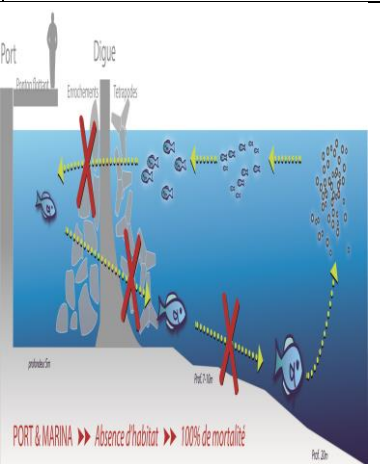
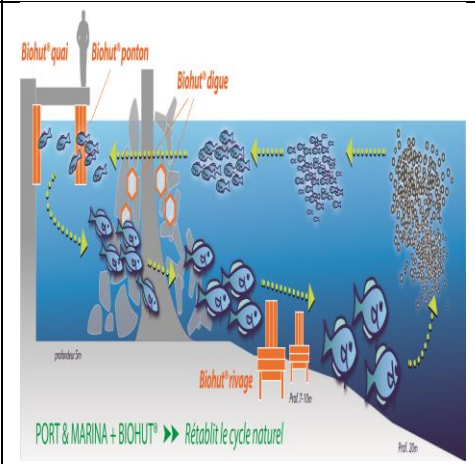
Augmentation du pourcentage du CO2 au niveau de la mer.
 Augmentation de l'acidité de la mer.
 Empoisonnement du produit marin.
 La détérioration des habitats marins.
 Manque de bateaux de pêche.

5. Réponses:

La protection des zones côtières du chalutage dans les eaux peu profondes.
 Lancement de l'application du contrôle pour les bateaux de chalutage depuis le début du mois d'Avril (technique de la VMS).
 L'intégration des jeunes dans le projet des aires marines protégées.
 L'importance du confort biologique dans l'abondance des stocks de poissons.
 Non utilisations des filets de moins de 35 mm
 Non utilisation des moustiquaires.
 Empêchement de la pêche avec la plongée sous-marine.
 L'aire marine Protégée permettra de donner une chance aux jeunes l'acquisition de licences de pêche.
 La prévention et la résilience par rapport aux impacts des changements climatiques.
 L'aire marine Protégée contribue à résoudre les problèmes de pollution.
 Le contenu des formations était très riche et a touché plusieurs points ; la définition de l'AMP, son rôle, la manière de gestion de l'Aire Marine Protégée et ce à travers le programme de gestion et de la création et aussi comment ça se fait l'immersion des récifs artificiels et le rôle que jouent ces récifs dans la lutte contre le chalutage ainsi que dans la production des poissons.

Exemple de Cycle des actions au cours d'une gestion adaptative propice de solutions concrètes à des situations de conflits majeures entre secteurs de pêche artisanale et de pêche côtière au sein d'une AMP ou il n'y a pas de loi d'application.

Causes : Non Application de la loi des 3 miles	Pression : Augmentation de l'effort de pêche au sein de l'AMP	Impact Destruction du Biotope et du Stock Halieutique
		

Solution : d'immersion des artificiels/Biohut	Projets des récifs	Solution : Projets Biohut	Réponse : Reconstitution du stock et des Habitats
	 <p>PORT & MARINA ➔ Absence d'habitat ➔ 100% de mortalité</p>	 <p>PORT & MARINA + BIOHUT ➔ Rétablit le cycle naturel</p>	

E. COMMENT UN ENGAGEMENT POLITIQUE À LONG TERME ET DES FINANCEMENTS DURABLES POUR LES AMP PEUVENT-ILS ÊTRE ENVISAGÉS?

Les AMP durables exigent à long terme l'engagement politique des autorités compétentes et un soutien financier. Un tel soutien est souvent lié au degré de prise de conscience des politiques et des décideurs, tant au niveau central que local, ainsi que des communautés concernées et de la société civile. Cet engagement est nécessaire sur le long terme, indépendamment des cycles électoraux ou des circonstances difficiles. Historiquement, le financement de la gestion des pêches provient principalement de l'État. Il peut, toutefois, également exister d'autres sources.

Dans certains cas, l'industrie halieutique paie certains coûts de gestion, soit directement (par ex. la recherche financée par l'industrie ou des projets d'exécution des lois) ou par le biais de «droits d'utilisation» recueillis par les pouvoirs publics. En outre, en particulier dans les pays en développement, les coûts de gestion des pêches et des AMP sont souvent payés par les bailleurs de fonds – qui s'intéressent à la promotion de l'intendance, de l'utilisation rationnelle des écosystèmes marins et des moyens de subsistance durables pour les personnes dépendantes de cette industrie. Parmi ces bailleurs, on trouve les organisations caritatives, les organisations de développement et les ONG axées sur la conservation de la biodiversité. Toutefois, ce type de financement est souvent canalisé à travers des projets limités dans le temps, et d'autres sources peuvent être nécessaires pour assurer des financements durables à long terme.

Des mécanismes de financement novateurs sont apparus pour la conservation marine et la gestion en général, et pour favoriser la planification et les activités spécifiques des AMP, d'autant plus que les budgets gouvernementaux sont de plus en plus restreints.

Les mécanismes de financement devraient être évalués dans le cadre du processus de planification de l'AMP, une stratégie de financement durable étant incluse dans le plan de gestion. Une dépendance trop forte par rapport aux sources externes pourra affecter la durabilité. La gestion des AMP devrait donc envisager les moyens de générer des revenus, plusieurs sources pouvant être requises pour cela.

Exemple illustrant l'implication des pêcheurs artisans dans la définition et la mise en œuvre de l'AMP d'ALBORAN dans un cadre participatif



Implication des pêcheurs artisans dans l'instauration de l'AMP d'ALBORAN par AGIR dans le projet pêche artisanale MCC-APP.

la mission de l'Association de gestion des ressources intégrée AGIR qui a consisté à assurer, les activités de formations qui entrent dans le projet « Elaboration d'une stratégie de développement des Aires Marines Protégées (AMP) aux fins de pêche au Maroc et la création des Aires Marines Protégées (AMP) dans des sites pilotes » qui figure dans l'accord établi dans le cadre du contrat signé entre Agri consulting Maroc S.A. et l'Agence de Partenariat pour le Progrès (APP) (Marché n° DP /QCBS N° 2009/APP/AF-7.1)

Le but de ce formation était celui de la sensibilisation TOUR DU CONCEPT AMP aux profits des pêcheurs de l'AMP pilote autour de la mesure de gestion AMP :

Qu'est-ce que c'est une AMP
Mesures de gestion envisagée
Les récifs artificiels

les destinataires de la formation : les marins pêcheurs des sites faisant partie de l'AMP pilote dans la zone Nord.

L'objectif était la Sensibilisation de 70 % de la population estimée.

Ces formations ont se sont étalés sur 9 sites allant de Tamrabet jusqu'au Amtar, les formations à propos des Aires Marines protégées ont concernés un nombre important de pêcheurs, où on trouve 628 bénéficiaires de différents sites.

Au cours de ces formations, il a été utilisé comme méthode SDPIR (Situation, Causes, Pression, Impact et Réponse).

Parmi les objectifs de la zone protégée menée est celui de protéger une espèce ou un groupe d'espèces marines qui subissent plusieurs pressions liés à la pêche. Les formations ont débuté depuis le 30 Janvier 2013 jusqu'au 10 Juin 2013.

INFORMATIONS UTILES AUX AMP

1. QUELLE EST L'INFORMATION DE BASE NÉCESSAIRE POUR LA PLANIFICATION ET LA MISE EN OEUVRE DES AMP ET COMMENT EST-T'ELLE GÉNÉRALEMENT COLLECTÉE?

Les besoins d'information d'une AMP sont semblables à ceux de l'AEP, l'information spatiale étant davantage visée. Il est évident que certaines informations requises ne pourront pas, dans de nombreux cas, être réunies et dans beaucoup, l'essentiel manquera. Cela n'empêche pas l'utilisation des AMP comme outil de gestion. En général, plus d'information et de meilleure qualité conduit à une meilleure gestion. Dans le cadre du processus de planification des AMP, des informations doivent être recueillies sur les pêches, l'écosystème et l'environnement marin, les activités et les personnes qui utilisent les ressources afin de créer un profil socio écologique de l'AMP. Ce profil servira de base pour la planification et de référence pour le futur suivi et l'évaluation. Le nouveau profil de l'AMP doit inclure au moins quatre composantes d'évaluation:

L'évaluation biologique et écologique: par exemple, les types d'habitats et de sites, la biodiversité et la productivité, les conditions environnementales, la qualité et la morphologie des fonds, les données d'évaluation des stocks de poissons, les modèles de distribution des poissons et les changements de saison, le calendrier de ponte, les stades du cycle de vie;

L'évaluation sociale: par exemple, les attitudes, les perceptions, les croyances et les valeurs des divers groupes de parties prenantes, les modes d'utilisation des ressources, les relations entre les groupes d'utilisateurs, les différences d'opinion, la valeur de l'AMP et de ses ressources, les caractéristiques démographiques et les tendances socioéconomiques, les impacts probables de l'AMP sur les parties prenantes, les systèmes informels/traditionnels de gouvernance de la mer, les attitudes des gens et la volonté de participer à une AMP;

L'évaluation financière et économique: par exemple, les analyses financières, de la chaîne de valeur et des coûts-bénéfices, les évaluations d'impact économique, l'étude d'impact de la distribution;

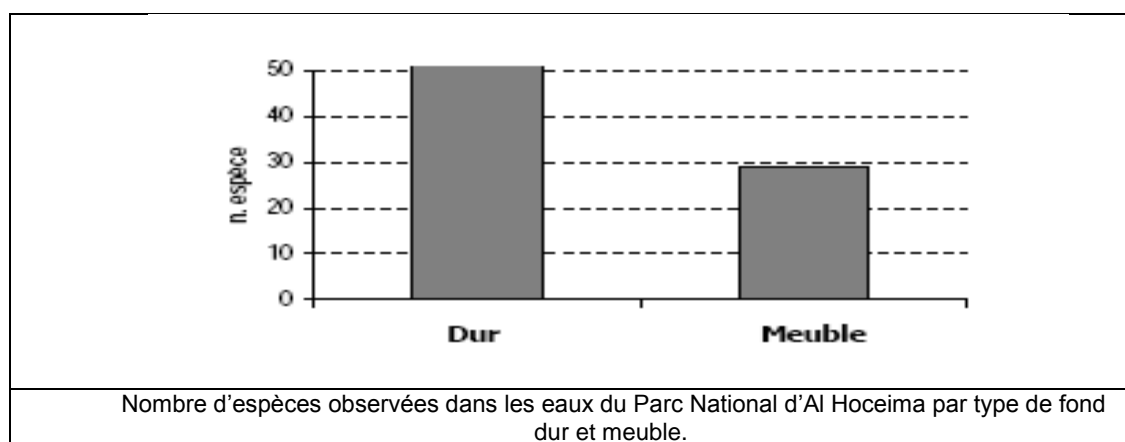
L'évaluation institutionnelle et de la gouvernance: par exemple, l'identification des organisations et des parties prenantes et de leurs rôles, l'examen des structures de gouvernance, y compris des mécanismes qui facilitent la participation, l'évaluation des bonnes politiques et des cadres de coordination intersectorielle, et des structures juridiques.

Cet examen holistique, qui devrait être un résumé synthétique, une analyse de profil constituera un document de référence clé.

A cet égard l'utilisation des Open Standards , a permis de contrôler ces cartes aspects précités , d'autant plus qu'elle permet une planification participative , tout ayant une vision partagée entre les différents groupes quel que soit leurs niveau conceptuel , d'ailleurs les services éco systémique actuellement pris en charge par le logiciel Miradi , couvre aussi bien le deuxième aspect d'évaluation social.

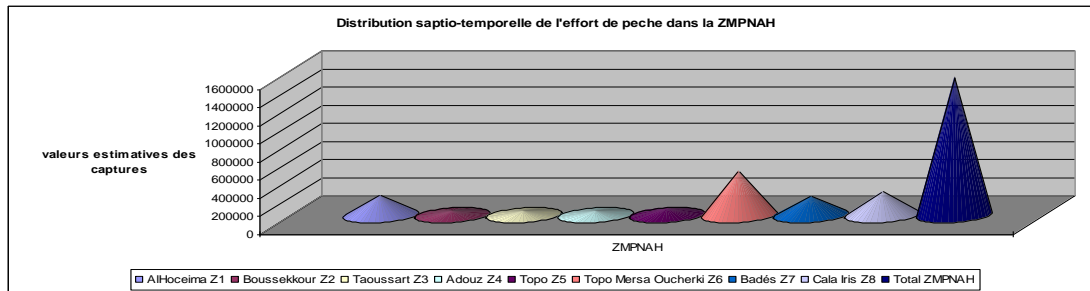
2. QUELLES INFORMATIONS ET DONNÉES BIOLOGIQUES ET ÉCOLOGIQUES DOIVENT-ELLES ÊTRE COLLECTÉES POUR LES AMP?

Les informations bioécologiques sont cruciales pour que la gestion des pêches et la conservation de la biodiversité soient placées au même niveau dans le but de promouvoir l'objectif ultime d'améliorer les deux à la fois. Un minimum d'information de base est souhaitable sur les types d'habitats (et leurs emplacements) de la zone protégée, la biodiversité et la productivité, l'état de l'environnement (qualité de l'eau, intégrité du benthos, etc.) et les tendances de ces paramètres généraux. De nombreuses méthodes peuvent être utilisées pour obtenir cette information des domaines de la biologie des pêches, l'écologie générale, l'océanographie et la biologie marine.



Il est important tant pour la gestion des pêches que pour la conservation de la biodiversité d'avoir une bonne description de la qualité (mou, dur, mixte) et de la morphologie des fonds. Du point de vue de la gestion des pêches, des informations détaillées sur les pêcheries sont nécessaires. Les évaluations des stocks (qui peuvent comprendre des évaluations multi-espèces) peuvent être utilisées pour déterminer les espèces ressources pour la pêche nécessitant une plus grande protection (c.-à-d. par une réduction de la mortalité des poissons). Pour évaluer si les AMP sont un outil approprié pour protéger ces espèces, on a besoin de savoir où elles sont concentrées. Cette information peut être recueillie à partir des journaux de bord des navires de pêche,

Une source d'informations importante sur les distributions spatiales et temporelles des espèces ressources pour la pêche peut provenir des connaissances traditionnelle, locale et autochtone détenues par les pêcheurs –et les autres utilisateurs des ressources – qui n'utilisent pas les livres de bord. Il existe plusieurs méthodologies systématiques pour rendre cette information utile pour planifier: l'évaluation rapide ou rurale participative (EER/EEP) et la cartographie participative. La création de cartes participatives de l'utilisation des ressources et la répartition des habitats est utile.



Distribution de l'effort de pêche globale de la flotte de pêche artisanale dans la ZMPNAH.

En plus des informations sur le mouvement des poissons juvéniles et adultes, des informations sur les périodes de ponte, la durée des stades planctoniques (c.-à-d. des œufs et des larves) et les courants peuvent être utilisés pour modéliser la dispersion des zones de frai aux zones de peuplement des jeunes juvéniles. La connaissance des habitats clés dans les cycles de vie des ressources halieutiques peut être importante. Cette information est particulièrement utile lors de la conception de réseaux d'AMP.

3. QUELLES SONT LES INFORMATIONS SOCIALES SUR LES COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES REQUISES POUR UNE AMP?

Tous les types de conservation de la biodiversité et de gestion des écosystèmes et des pêches affectent les populations, les personnes réagissant différemment selon leur origine, leur situation et leur personnalité. Lors du travail de participation et de sensibilisation au niveau de l'AMP de Amtar et M'dieq, les pêcheurs étaient très solidaires, très réceptifs et bien affectés, on a senti que l'acceptation des décisions de gestion est due d'un sentiment général de justice et d'équité. L'équipe de AGIR dont fait partie des pêcheurs a favorisé une bonne compréhension des 700 pêcheurs de la nouvelle AMP d'Alboran voir exemple de PV de sensibilisation Annexe :

Il est essentiel de reconnaître que chaque endroit a son contexte social unique et écologique, qui devrait influencer la conception, la gestion et les résultats des AMP. Les pêcheurs de la ZMPNAH, ont demandé beaucoup plus de temps pour adhérer à la planification participative, car à notre avis, il s'agit d'une communauté côtière qui est confrontée un degré croissant d'insécurité en raison de la pauvreté et de leur forte dépendance aux ressources naturelles.

Les principales informations du secteur des sciences sociales nécessaires pour la planification et la mise en œuvre d'une AMP (Christie et al, 2003) sont:

- les attitudes, les perceptions, les croyances et les valeurs des divers groupes de parties prenantes concernant les AMP et l'utilisation des ressources, ainsi que leur volonté de participer à l'AMP;
- les modes d'utilisation, les utilisations de l'environnement marin, les utilisateurs de l'environnement et les relations entre les groupes d'utilisateurs;
- les différences d'opinion entre les utilisateurs et les pouvoirs publics, ou entre les divers groupes de parties prenantes;
- la valeur de l'AMP et des ressources connexes (pour les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, les revenus, les traditions);
- les caractéristiques démographiques et les tendances socioéconomiques;
- les impacts probables de l'AMP sur les parties prenantes et les communautés concernées;
- les systèmes de gouvernance des océans informels/traditionnels qui ont été utilisés dans le passé.

4. QUELS SONT LES PRINCIPAUX BESOINS D'INFORMATION FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE DONT A BESOIN UNE AMP?

Les analyses financières des opérations de pêche et une notion de la façon dont l'AMP peut changer les coûts et les revenus, ainsi que les conséquences de ces changements, devraient faire partie de l'information introduite dans le processus de planification et de conception.

Par exemple, si les AMP détournent les pêcheries des zones de concentration du poisson à des zones de faible concentration, le CPUE est susceptible de diminuer, ce qui se traduit par un coût plus élevé par unité de capture, ou de capture et de revenu global réduits. L'information économique peut être utilisée pour modéliser la redistribution de l'effort de pêche en réponse aux AMP. La redistribution de l'effort de pêche hors des AMP est un facteur clé pour déterminer l'efficacité des AMP et leur impact économique. Les AMP peuvent également modifier les coûts de transit des sites de pêche jusqu'aux ports. Il est probable que le secteur halieutique ne sera pas le seul à être affecté par une AMP afin de mieux comprendre les effets économiques d'une AMP, une analyse économique de la chaîne de valeur est nécessaire. Ces aspects sont étroitement liés à une partie de la dimension sociale discutée, et peuvent être inclus dans une évaluation socioéconomique lors de la préparation du profil de la communauté (et dans l'ensemble des AMP).

L'analyse des coûts-bénéfices est un outil pour comparer, au fil du temps, les bénéfices des projets proposés ainsi que leurs coûts afin d'aider les utilisateurs à identifier l'alternative offrant les meilleurs bénéfices nets (bénéfices moins les coûts). Plus les

bénéfices ne surpassent les coûts, plus la société tirera profit des activités du projet ou d'une décision politique.

5. QUELLES SONT LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À UNE ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE POUR LES AMP?

La planification des AMP, il est nécessaire de savoir à quoi ressemble le cadre institutionnel existant, et quels changements peuvent être nécessaires au niveau national et local (liés à l'AMP). Ces évaluations sont essentielles pour l'élaboration du plan de gestion et la création d'un environnement propice à la gestion des AMP. Parmi les éléments clés d'une évaluation institutionnelle figurent (Pomeroy et Riviera-Guieb, 2006, section 7.4.7):

- L'identification des groupes d'utilisateurs des ressources, des organismes gouvernementaux et autres organisations et parties prenantes impliquées dans la gestion des ressources, et une analyse de leurs rôles dans la gestion et l'évaluation du niveau actuel de participation des parties prenantes dans la gestion des ressources.
- L'identification des relations entre les groupes de parties prenantes et les structures de pouvoir politique et économique existantes dans la société/communauté.
- L'identification des systèmes de gouvernance pertinents, y compris des droits de propriété existants et des accords fonciers (formels et informels), des politiques de décentralisation et des responsabilités à divers niveaux d'autorité (village, municipalité, district, provincial, régional, national, international) et de la communauté (coutumières, traditionnelles), ainsi que les mécanismes existants pour la participation des parties prenantes.

L'évaluation devrait également se pencher sur les cadres politiques généraux et les mécanismes actuels pour permettre la collaboration et la coordination interinstitutionnelles nécessaires pour l'AMP. De même, le cadre juridique doit être réexaminé et compris. Tout aussi important, est la compréhension des systèmes coutumiers de gestion des ressources et les règles – peut-être informelles – qui régissent l'utilisation des ressources.

6. QUELLES SONT LES CONNAISSANCES ET LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA CONCEPTION D'UN RÉSEAU D'AMP?

Dans les réseaux d'AMP, la connectivité est importante, et l'information sur le mode de déplacement des poissons et comment les œufs et les larves sont dispersés est nécessaire. Tandis que la restriction des activités extractives telles que la pêche n'assurera pas, en soi, la protection de la connectivité, il est évident que l'intégrité des

interactions des communautés d'espèces est fortement tributaire de la préservation des modèles démographiques établis.

Ces modèles comprennent, en particulier, la répartition des classes d'âge et des stades de vie dans toute la population de poissons.

Dans une situation optimale, un réseau d'AMP est conçu lorsque les rôles et les relations entre les populations de poissons et les communautés marines sont clarifiés et qu'une liste complète des espèces et de leur répartition a été compilée pour chaque stade du cycle de vie. Toutefois, les données détaillées ne sont souvent pas disponibles et des approximations devront être utilisées.

7. COMMENT DES OUTILS TELS QUE LES SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE, L'ÉLABORATION DE SCÉNARIOS ET LA CONCEPTION DE MODÈLES PEUVENT-ILS CONTRIBUER À LA PLANIFICATION ET À LA MISE EN OEUVRE DES AMP?

Afin de gérer les questions complexes qui touchent les AMP, les gestionnaires se tournent souvent vers la technologie comme support pour comprendre et analyser les ressources à leur disposition et le contexte dans lequel la planification a lieu. Les outils d'aide à la décision ont définis comme des systèmes informatiques interactifs qui organisent et présentent des données spatiales pour appuyer des prises de décision informées, objectives et, dans certains cas, participatives. Par exemple, les systèmes d'information géographiques et la télédétection, sont de plus en plus utilisées pour cartographier et analyser les ressources au sein et autour d'une AMP.

8. COMMENT GÉRER L'INSUFFISANCE D'INFORMATIONS DISPONIBLES LORS DE LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES AMP?

Au cours du siècle passé, de nombreux progrès ont été accomplis dans l'étude scientifique de la pêche, l'écologie marine, l'océanographie, les dynamiques sociales et les institutions. Pourtant, malgré l'accumulation d'un grand nombre de données scientifiques, il existe de nombreuses situations dans lesquelles on dispose de peu d'information scientifique.

Dans les petites pêcheries, les débarquements sont souvent largement distribués et le nombre d'opérateurs élevé, et les données peuvent ne pas être disponibles ou être trop difficiles à collecter.

Ces circonstances sont incorporées dans la CNUDM et d'autres accords internationaux, qui stipulent que la gestion devrait être fondée sur les meilleures informations scientifiques disponibles, mais ne devrait pas être retardée en raison de l'insuffisance des informations.

Le défi à relever pour les gestionnaires est de dépasser les méthodes scientifiques conventionnelles et d'apprendre comment accéder à d'autres informations. La collecte d'informations à partir des connaissances traditionnelles, autochtones et locales et les méthodes de collecte participatives peuvent être particulièrement utiles dans ces situations.

Le réseautage social et professionnel peut également jouer un rôle important à cet égard.

Indicateurs de durabilité économiques	Valeur en pourcentage	Minima durables	Maxima durables	Echelle de Durabilité	
1 Quantité moyenne de capture	7%	50%	70%	1	Très non durable par défaut
2 Savoir-faire Commercialisation	28%	60%	90%	2	non durable par défaut
3 Amélioration des équipements de pêche	36%	50%	90%	2	non durable par défaut
4 Savoir-faire sur les techniques de pêche	30%	50%	80%	2	non durable par défaut
5 Adhésion à un autre métier alternatif Patron de Barque	22%	10%	35%	4	durable
6 Adhésion à un autre métier alternatif Marin pêcheurs	75%	10%	40%	7	Très non durable par excès
7 Taux rentabilité des frais de roulement et d'entretien	40%	60%	90%	2	non durable par défaut
8 Nombre optimale de pêcheurs par Barque	60%	50%	80%	4	durable
9 Pourcentage du SMIG	36%	80%	100%	1	Très non durable par défaut

exemple des bandes d'équilibres des Indicateurs de durabilité économiques dans la ZMPNAH

Le travail de recherche participative a permis d'avoir des données à partir des formulaires remplis par les animateurs issus des pêcheurs ce qui a permis d'avoir des

indicateurs socioéconomiques et écologiques , pour évaluer les tendances de l'éco-socio-système Voir PV Annexe.

9. EST-IL NÉCESSAIRE D'EFFECTUER D'AUTRES RECHERCHES SUR LES AMP?

Une longue liste de sujets de recherche potentiels liés aux AMP et aux pêches mérite une attention: les aspects biologiques et écologiques (par ex. les modèles de dispersion larvaires et de déplacement des jeunes et des adultes pour les espèces spécifiques);

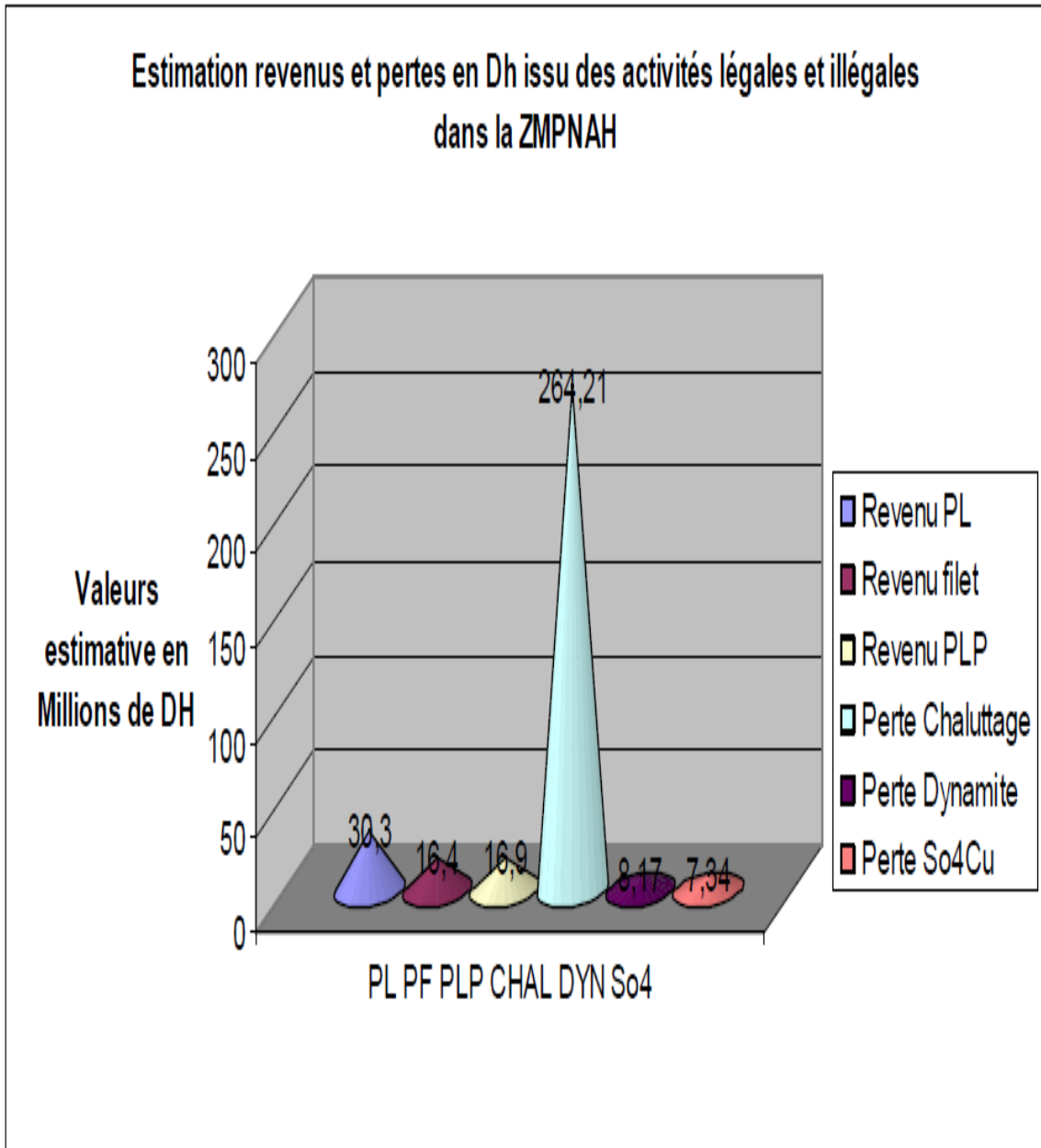
Les liens au sein et entre les communautés marines;

Les effets d'une espèce ciblée par une pêcherie ou autres espèces dans l'écosystème; les questions socioéconomiques (par ex. les changements de comportement des pêcheurs concernant le mode de pêche et le déplacement de l'effort suite à la création de divers types d'AMP ou des combinaisons de mesures de gestion, des méthodes d'évaluation des services éco systémique, et d'autres aspects des analyses du rapport coût/bénéfice);

La gouvernance (par ex. les meilleures pratiques pour la participation des parties prenantes et les systèmes de cogestion et de coordination et collaboration intersectorielles).

Certains thèmes de recherche et leurs résultats éventuels s'appliquent à un plus large éventail d'AMP, tandis que d'autres peuvent-être liés à un site et une situation spécifiques. En particulier, les recherches consacrées à un site doivent être étroitement liées au suivi de la performance de la gestion et réalisées selon un processus de gestion adaptative. La documentation et la publication des résultats de recherche contribueront à la connaissance mondiale accumulée sur la façon d'utiliser avec succès les AMP et devraient être fortement encouragées.

Statistiques relatives aux dégâts engendrés par les activités illégales



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aires marines protégées localement (réseau). www.immnetwork.org/home (en février 2010).
- Banque Mondiale. 2006. Scaling up marine management: the role of marine protected areas. Report No. 36635-CLB, août. Washington, DC, Environment Department, Sustainable Development Network. 120 pp.
- Botsford, L.W., Micheli, F. et Parma, A.M. 2006. Biological and ecological considerations in the design, implementation and success of MPAs. In FAO, 2007a.
- Caddy, J.F., et Mahon, R. 1995. SHIHUHQFH SRLQWV IRU fivKHULHV PDQDJPHQWFAO Document technique sur les pêches No. 347. Rome, FAO. 82 pp.
- CDB. 2000. Convention sur la diversité biologique. Conférence des Parties 5 Decision. Montreal, Canada, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (aussi disponible sur www.cbd.int/ecosystem). CBD. 2004a. Conférence des Parties 2004. CMP, Normes Ouvertes pour la Protection de la Nature Version 2.0, juin 2007, The Conservation Measures Partnership Organismes Fondateurs Africain Wildlife Fondation (AWF) The Nature Conservancy (TNC) Wild life Conservation Society (WCS) World Wide Fund for Nature/World Wildlife Fund (WWF) UNEP/CBD/COP/DEC/VII/5, Footnote 1. Montreal, Canada, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. - - CDB. 2004b. Conférence des Parties 2004. UNEP/CBD/COP/DEC/VII/28. Programme of Work, activity 1.1.7. Montréal, Canada, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. CDB. 2007. Report of the expert workshop on Ecological Criteria and %LRJHRJUDSKLF & ODVVLfiFDWLRQ 6VWHPV IRU 0DULQH \$UHDV LQ 1HHG RI Protection. UNEP/CBD/EWS.MPA/1/2, 13 novembre 2007. Montréal, Canada, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
- Dahlgren, C., et Sobel, J. 2004. Marine reserves: a guide to science, design and use. Washington, DC, Island Press. Day, J. 2002. Zoning: lessons from the Great Barrier Reef Marine Park. Ocean and Coastal Zone Management 45: 139–156.
- Eisma-Osorio, R.L., Amolo, R.C., Maypa, A.P., White, A.T. et Christie, P. 2009. Scaling-up local government initiatives toward ecosystem-based fivKHULHV PDQDJPHQW LQ 6RXWKHDVW & HEX , VODQG3KLOLSSLQHV Coastal Management 37: 291–307. FAO.
- FAO. 1995. Code de conduite pour une pêche responsable. Rome, FAO. 41 pp. FAO. 1996a.
- FAO Directives techniques pour une pêche responsable No. 2. Rome, FAO. 54 pp. FAO. 1996b.
- FAO Directives techniques pour une pêche responsable No. 3. Rome, FAO. 17 pp. FAO. 1999a. Fisheries management. FAO Directives techniques pour une pêche responsable. No. 4. Rome, FAO. 82 pp. FAO. 1999b. Indicateurs pour le développement durable des pêcheries marines. FAO Directives techniques pour une pêche responsable. No. 8. Rome, - FAO. 68 pp. FAO. 2005d. Guide du gestionnaire des pêcheries Les mesures d'aménagement et leur application. Document technique sur les pêches de la FAO No. 424. Rome, FAO. FAO. 2003a. Aménagement des pêches: L'approche écosystémique des pêches. FAO Directives techniques pour une pêche responsable. No. 4, Suppl. 2. Rome, FAO. 112 pp. - - FAO. 2003b. principales, institutionnal foundations, implementation and outlook, par S.M. Garcia, A. Zerbi, C. Aliaume, T. Do Chi et G. Lasserre. Document technique sur les pêches de la FAO No. 443. Rome, FAO. 71 pp. FAO. 2005a. Glossary. --- FAO/Netherlands International Conference on Water for Food and Ecosystems, La Haye, Pays-Bas, 31 janvier 2005 (disponibles sur www.fao.org/ag/wfe2005/glossary_en.htm). FAO. 2005b. Fisheries topics: governance, monitoring, control and surveillance. Rome, FAO. Mis à jour le 27 mai 2005.

- FAO. 2005c. Fisheries topics: governance. par R. Shotton. FAO Département des pêches et de l'aquaculture (en ligne). Téléchargé le 27 mai 2005. Rome, FAO.
- FAO. 2006. The state of world highly migratory, straddling and other high seas. J.-J. Maguire, M. Sissenwine, J. Csirke, R. Grainger et S. Garcia. Document technique sur les pêches de la FAO No. 495. Rome, FAO. 84 pp. FAO. 2007a. Report and documentation of the Expert Workshop on Marine Protected Areas and Fisheries Management: review of issues and considerations, Rome, 12–14 juin 2006.
- FAO Rapport sur les pêches No. 825. Rome. 332 pp. FAO. 2007b. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2007: payer les agriculteurs pour les services environnementaux. Rome, FAO. 240 pp. FAO. 2008a. Bonnes pratiques de modélisation écosystémique pour guider une approche écosystémique des pêches.
- Gulland, J.A. 1969. Manuel des méthodes d'évaluation des stocks d'animaux aquatiques. Partie 1. Analyse des populations. FAO Manuel de science halieutique, No. 4. Rome, FAO. 160 pp.
- Gulland, J.A. 1983. Fish stock assessment: a manual of basic methods. FAO/ Wiley Series on Food and Agriculture. Vol.1. Chichester, West Sussex, Royaume-Uni, John Wiley and Sons. 223 pp. Halpern, B. 2003. The impact of marine reserves: do they work and does reserve size matter? *Ecological Applications* 13: 117–137. Hart, D. 2005. Letter to the editor: Georges Bank seascallops and fiVKHU closures. , 6(11): juin 2005. Hart, D.R., et Rago, P.J. 2006. Long-term dynamics of U.S. Atlantic seascallop *Placopecten magellanicus* populations.
- NIBANI h , 2010 Activité thématique „Sensibilisation et participation“ Rapport final , Programme d'Aménagement Côtier du Rif central (PAC-Maroc) SEEE Département de l'Environnement RMa , PAP/CAR PNUE
<http://www.pap-the-coast-centre.org/pdfs/WEB%20Sensibilisation%20et%20participation.pdf>
- NIBANI h , 2010 Recherche et planification participative du secteur de la pêche artisanale à travers l'analyse systémique et prospective de durabilité dans la Zone Marine du Parc National d'Al Hoceima (HCEFLCD) R Ma ,(UICN Med) OAPN
http://www.magrama.gob.es/es/parques-nacionales-oapn/proyectos-de-cooperacion/PNAH-Taller-pesca_tcm7-345279.pdf
- NIBANI h , Opération DELPHIS 2009, (DPM) ,(HCEFLCD) R Ma ,http://agir.cfsites.org/files/delphis_al_hoceima_2009.pdf
- NIBANI h , Opération DELPHIS 2010 (DPM) (HCEFLCD) R Ma ,<http://agirmed.files.wordpress.com/2011/01/rapport-final-delphis-2010.pdf>
- PNUE-SCS. Sans date. Cambridge, Royaume-Uni, United Nations Environment Programme – South China Sea Project (disponible sur <http://refugia.unepscs.org>). PNUE-WCMC. 2006. pour l'environnement World Conservation Monitoring Centre (disponible sur <http://sea.unepwcmc.org>). Cambridge, Royaume-Uni, Programme des Nations Unies Pollnac, R.B., Crawford, B.R. et Gorospe, M.L.G. 2001. Discovering factors that influence the success of community-based marine protected areas in the Visayas, the Philippines. *Ocean and Coastal Management*, 44: 683–710. Pomeroy, R.S. et Berkes, F. 1997. Two to tango: the role of government in Marine Policy 21(5): 465–480.
- Pomeroy, R.S. et Goetze, T. (à paraître). Belize case study In FAO. National approaches to marine protected areas: case studies on policy, governance and institutional issues. FAO Rapport des pêches et de l'aquaculture. FAO, Rome. Pomeroy, --- R.S., Parks, J.E. et Watson, L.M. 2004. How is your MPA doing? A guidebook to natural and social indicators for evaluating marine protected areas management effectiveness. Gland, Suisse, et Cambridge, Royaume-Uni, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- Sowman, M., Hauck, M., van Sittert, L. et Sunde, J. 2010. Marine protected area management in South Africa: new policies – old paradigms. *Environmental Management (Online First™)* (7 mai 2010) – DOI: 10.1007/s00267-010-9499-x. Spergel, B. et Moye, M. 2004. Financing marine conservation: a menu of options. Washington, DC, WWF.
- Stefansson, G. et Rosenberg, A.A. 2005. Combining control measures for limitation and protected areas. *Philosophical Transactions of the Royal Society, B: Biological Sciences* 360 (2005): 133–146.
- Stoner, A.W., Mehta, N. et Ray-Culp, M. 1998. Mesoscale distribution patterns of queen conch (*Strombus gigas* Linné) in Exuma Sound, Bahamas: *Journal of Research* 17(4): 955–969.
- Suuronen, P., Jounela, P. et Tschernij, V. 2010. Fishermen response on marine Marine Policy 34: 237–243. UICN. 1994. Guidelines for protected area management categories. Cambridge, Royaume-Uni, et Gland, Suisse, Union internationale pour la conservation de la nature. UICN. 2004. Managing marine protected areas: a toolkit for the Western Indian Ocean. Nairobi, Union internationale pour la conservation de la nature. UICN-WCPA. 2008. Establishing resilient marine protected area networks: making it happen. Washington, DC, UICN World Commission on Protected Areas (UICN-WCPA); National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), US Department of Commerce; and The Nature Conservancy. 118 pp. UNESCO-COI. 2010. Marine spatial planning. Commission océanographique intergouvernementale. Paris, UNESCO.
- Walker, B., Holling, C.S. Carpenter, S.R. et Kinzig, A. 2004. Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems. *Ecology and Society* 9(2): 5 (disponible aussi sur www.ecologyandsociety.org/vol9/iss2/art5/).
- White, A.T., Aliño, P.M. et Meneses, A.T. 2006. Creating and managing marine protected areas in the Philippines. Cebu City, the Philippines, Fisheries Improved for Sustainable Harvest Project, Coastal Conservation and Education Foundation, Inc., et University of Philippines Marine Science Institute.
- https://www.iucn.org/news_homepage/news_by_date/?8312/Lecole-vecteur-de-la-sensibilisation-a-la-protection-de-lenvironnement
- <http://agir-env.org/la-mer-que-nous-unit-2/>
- <http://agir-env.org/peche-responsable/>
- https://cmsdata.iucn.org/downloads/annexe_1_rapport_du_semainaire_sur_les_amps_de_la_mediterranee.pdf

ANNEXES

ANNEXE 1

Rapport du séminaire régional sous le thème :

« visions et horizons de la gestion intégrée des aires marines dédiées aux activités de pêche artisanale, au sein de la méditerranée marocaine. »

AL Hoceima, l'Hôtel Chafarinas Samedi 04 Mai 2013



Introduction :

Le séminaire régional a servi au lancement du programme « *Recherche et planification participative pour la gestion intégrée des aires marines dédiées aux activités de pêche artisanale au sein de la méditerranée marocaine* » il a aussi servi de journée de lancement du projet : « *Gestion durable des ressources des zones marines protégées du Parc National d'Al Hoceïma à travers la recherche, la planification participative et la création des activités Génératrices de Revenus AGRs chez les pêcheurs artisans* », financé par le FEM SGP du PNUD ainsi que la fondation MAVA et exécuté par l'association AGIR au bénéfice de ses partenaires locaux en partenariat avec les administrations centrales et services extérieures régionaux et ce à l'Hôtel Chafarinas, le Samedi 04 Mai 2013.

Participation :



Après accueil , réception et inscription des participants, la séance fut ouverte par M. le président de l'association d'AGIR qui a souhaité la bienvenue aux différents participants en majorité des pêcheurs issus des différents sites de pêche artisanale représenté par les présidents des associations et des coopératives depuis M'diq à Saadia passant par Jebha et AL Hoceïma .Il a en parallèle remercié les représentants de l'administration au niveau central du haut-commissariat des eaux et forêts de la lutte contre la désertification(HCEFLD), du Département de la Pêche Maritime (DPM), ainsi que les services extérieurs (HCEFLD), de la délégation régionale DPM, et de la délégation provinciale de l'Office National de Pêche(ONP) au niveau d'Al Hoceïma et de Nador.

M. NIBANI houssine a félicité à cet égard le stade de maturité des partenaires administratifs qui sont conscient de l'importance de l'approche intersectorielle, tout en saluant la forte contribution effective des pêcheurs artisans pour une recherche participative de solutions communes pour la sauvegarde et la restaurations de nos écosystèmes côtiers et marins au niveau de la Méditerranée marocaine.

il a argumenté cette théorie par les prémices de succès que connaît la nouvelle AMP de Jebha-oued Lao dans laquelle l'Association AGIR a contribué à la sensibilisation et la participation de pas moins de 600 pêcheurs artisans qui se sont tous déclaré pour cette AMP en garantissant à priori l'abandon de leurs engins de pêche interdits. Que cet atelier servira d'interface d'intégration des efforts fournis par le HCEFLCD et la DPM afin de permettre une mise en œuvre coordonnée du plan de gestion ZMPNAH ; ses activités serviront aussi à porter des solutions pratiques issues des apports des différents partenaires parmi eux les professionnels du secteur de la pêche artisanale.

M. Le directeur du HCEFLD de la province d'Al-Hoceima, a remercié l'association AGIR d'avoir organisé cet importante journée qui concerne la relance du processus de la gestion intégrée de la zone Marine protégée du Parc National d'AL Hoceima(ZMPNAH), il a cité la politique nationale dans la création des Parc Nationaux , suivant le plan directeur national , ainsi que la loi n° 07- 22 relative aux aires protégées et qui sera renforcée par des textes d'application pour la mise en marche du processus de fonctionnement des aires protégées . Il a souligné que même si la majorité des compétences de gestion et de contrôle de la Zone Marine du Parc National d'Al Hoceima relève du Département de la Pêche Maritime, il n'en demeure pas moins que la tutelle juridique de la (ZMPNAH), relève du Haut-Commissariat des Eaux et Forêts de la Lutte Contre la Désertification(HCEFLD), et pour l'intérêt de la restauration et la préservation de cet écosystème , il est impératif de considérer la Direction du PNAH comme interlocuteur de base pour tout acteur intervenant dans la ZMPNAH , moyennant de la collaboration étroite de la DPM , ainsi que les autres acteurs professionnels ou associatifs. Il a à cette occasion saluée la création du comité de suivi pour amorcer la mise en œuvre du plan de gestion.

2

M. LE délégué de la DPM à Al Hoceima a de sa part félicité AGIR pour avoir organisé ce séminaire qui a permis la mise en interface des acteurs administratifs et pêcheurs artisans, il a souligné que le moment est grave , nos ressources ont diminué ces quatre dernières années de plus de 50% , En réponse à cette situation l'Etat Marocain a initié le programme Halieutis qui vise à restaurer les écosystèmes marins dégradés et la récupération des ressources marines, c'est une bonne opportunité pour la ZMPNAH de profiter de ces activités alternatives de développement durable tel que l'aquaculture , en parallèle avec l'initiative de création de nouvelles aires marine protégées qui abriteront des récifs artificiels , pour assurer un développement équilibré.

M. le délégué a aussi souligné sur l'importance du travail en synergie entre l'administration et pêcheurs artisans et a cité comme exemple l'aire marine en cours de création au sein de la méditerranée entre Jebha et M'diq. Il a ensuite mentionné l'effort de contrôle contre le chalutage illégal à travers l'installation des VMS à bord des navires de pêche côtières.

Mme Mounia LABHAR la délégué de l'ONP a remercié la présence parmi eux les pêcheurs qui se sont déplacés de loin, elle a montré l'importance de l'activité de pêche artisanale en la considérant comme amie de l'environnement , d'autant plus que les ressources halieutiques ne cessent de diminuer à cause de l'effort de pêche augmentant de flotte côtière, elle a réitéré l'importance de l'instauration d'activités alternatives , tout en travaillant sur la restauration des écosystèmes par l'immersion des récifs artificiels , en maintenant un mode de pêche responsable

M. Driss LATIF, délégué régional de l'Office du Développement de la Coopération (ODECO) a salué les efforts de l'association AGIR dans sa contribution à l'amélioration du secteur de la pêche artisanale, il a salué les efforts de conservation du stock, mais il a en outre souligné le manque organisationnel de ce secteur quasi-informel constaté chez la plupart des coopératives au niveau des compétences de commercialisation du produit de pêche. Il a mentionné le manque d'adhésion des professionnels, le service faible rendu par les coopératives au sein de la filière du secteur de la pêche artisanale depuis la capture jusqu'à la consommation, tout en saluant les initiatives de AGIR dans les programme de création et d'appui et d'accompagnement des coopératives de pêche artisanale en Méditerranée , assurant que l'ODECO a été et est à la disposition pour l'appui et la coordination avec le comité de suivi et ce pour pallier au manque de la dimension économique à gagner dans une AMP.

M. El Fateh Mohammed , président de la coopérative de Cala Iris a quant à lui mentionné l'important travail d'appui et de formation que ce soit en planification stratégique qui comprend le volet de gestion commerciale et environnementale que a fourni AGIR durant ces dernières années au profit des coopératives de pêche artisanale . Il a montré le progrès que a connu la coopérative de Cala Iris dans les projets de restauration des écosystèmes et les premiers résultats satisfaisants du projet d'immersion des récifs artificiels, ainsi que les résultats probants du projet d'aquacultures.

M. EL IDRISSE FIKRI ; président de la coopérative de Tala Youssef quant à lui après avoir adressé un message de remerciement à AGIR , émis sa grande inquiétude sur la menace de la dégradation irréversible des ressources , et qu'il faut faire vite pour la mise en application des lois d'application de la loi n° 07- 22 relative aux aires protégées pour pouvoir protéger la ZMPNAH , et que l'on a besoin de l'effort de tous les partenaire pour assurer une pêche responsable.

- M. Abdelhadi BENNIS membre du Comité National de l'UICN a pour sa part insisté sur les points suivants :

- La complémentarité dans les activités entre le milieu terrestre (Forêt et agriculture) et la pêche. Ceci doit se refléter dans l'organisation des populations.
- La nécessité d'appliquer les 3 composantes du DD
- La bonne Gouvernance dont la planification, le partenariat et le SGI
- La formation
- La jeunesse
- Le soutien au comité de suivi

Présentation de M. directeur provincial du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification(HCEFLCD)

Après la pause-café, M. directeur provincial du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification (HCEFLCD) a mentionné que le Maroc dispose d'une importante richesse en biodiversité à l'échelle de la méditerranée, dont la forêt est la principale dépositaire, cependant cette richesse est menacée de dégradation due à la surexploitation des espèces naturelles et conditions climatiques qui deviennent de plus en plus défavorables ainsi plusieurs espèces de faune et de flore importantes ou primordiales ont disparu et sont menacées d'extinction, la ratification par le royaume du Maroc de la convention sur la biodiversité en 1995 a conduit à l'engagement de notre pays à mener une politique du développement durable qui tend aussi bien à sauvegarder notre biodiversité biologique à protéger les espèces en disparition. Que Le Maroc contribue à l'échelle internationale, avec sa politique et stratégie reposant sur le respect des conventions internationales et des apports sur l'environnement qui se sont traduits en programme d'action dans le domaine de la conservation de la nature, le Maroc dispose d'un plan directeur des aires protégées, «loi 22/07 du 16/07/2010 sur les aires protégées» avec un réseau national qui couvre plusieurs écosystèmes soit 154 sites d'intérêt biologique et écologique couvre une superficie de 2,5 millions de hectares, à travers tout le royaume (Pour plus de détail, voir le mot de M. en annexe ou dans le rapport final)

Présentation du représentant du département de la pêche Maritime, et responsable du projet des AMP au Maroc

M. Amer Mohammed représentant du département de la pêche Maritime, et responsable du projet des AMP au Maroc a introduit sa présentation sur l'intérêt des AMP sous forme de questions à propos de l'aire marine protégée ces questions :

1. Pourquoi a-t-on besoin d'une Aire Marine protégée ?
2. C'est quoi une aire marine protégée ?
3. Quels sont les activités permises qu'on peut appliquer au sein de l'AMP ?
4. Quels sont les activités qui sont interdites ou limitées ?
5. Combien de temps faut-il pour construire une AMP ?
6. Quelle est la validité de l'AMP ?

Il a conclu que les AMP sont le meilleur moyen de réponse actuel au monde pour pouvoir restaurer nos écosystèmes, certes qu'il faut faire des sacrifices au départ en abandonnant les techniques de pêche INN, mais que les AMP constituent aussi un très bon mode de résilience contre les changements (pour plus de détail et surtout pour avoir les réponses à ces questions voir rapport des AMP en annexe).



ATELIERS SAF et Groupes DPSIR / SDPIR

Pour introduire les ateliers M.NIBANI a expliqué que Les présentations de cadrage qui se sont effectuées par les représentants des administrations de tutelle du HCEFLCD et représentant du DPM ; serviront au cours de cet après-midi comme base élémentaire des ateliers SAF (System Approach Framework) pour faire une évaluation environnementale intégrée selon la démarche DPSIR où les différents participants fourniront leur expertise chacun selon sa position, pour contribuer à une analyse participative de la situation actuelle de l'écosystème côtier marin méditerranéen ; en rechercher les causes, en déterminer les Pressions et impacts qui ont abouti à cette situation. La formulation se fera en cherchant les indicateurs SMART « Spécifique, Mesurables, Accepté par les partenaires administratifs et professionnel, Réaliste et réalisable enfin temporellement défini.

Il a insisté que ces groupes d'ateliers en nombre de 6 vont se fixer le but de fournir des éléments de réponse argumentés ; sous forme de tableau de bord pour permettre des actions concrètes en réponse à cette situation en impliquant toutes les parties prenantes, dans la réalisation d'une esquisse d'un plan d'action prioritaire évolutif, qui sera pris en charge ultérieurement par le comité de suivi multipartite issu de cette journée.

Groupe 1 de l'Atelier : Situation

Après inscription des participants les membres du groupe d'analyse de la **Situation** aux niveaux des Aires Marines Protégées et de la méditerranée « voir Liste G1 **Situation**», a initié son travail en décrivant la situation actuelle de l'écosystème côtier marin au niveau de la Méditerranée, en se basant sur les avis des professionnels et celles des experts administratifs qui les ont accompagnés dans cette démarche, ils ont pu produire avec une approche thématique les points suivants :

Situation juridique

- L'aire marine du PNAH est très avancée sur le plan législatif, mais le Parc Marin n'est pas encore fonctionnel,
- L'absence des lois d'applications.
- Difficulté de mise en application du nouveau de zonage (voir la carte en annexe).
- Nouveau processus de la création des AMP au niveau de la méditerranée et de l'atlantique.

Situation environnementale antérieure aux années 70 et 80 :

- Abondance du stock de poissons dans les dernières années précédentes.
- Faible activité de pêche surtout dans la période d'hiver.
- Faible pollution marine.
- L'utilisation des techniques de pêche non destructive de l'environnement.
- Abondance d'une grande biodiversité et de tous les types de poissons.
- Importance de la valeur commerciale des poissons
- Faiblesse de l'équipement et outils de pêche.
- Grande richesse du Biotope avec présence d'algue et d'herbier posidonie.

Situation environnementale Actuelle :

- La rareté du stock des poissons (moins de 70% qu'avant)
 - La pollution
- a.marine : par les déchets qui se jettent directement en Mer.
- b. Terre basée : par les déchets qui se jettent dans les rivières.
- Absence de certains types de poissons.
 - Propriétés physico-chimique du golfe d'Al Hoceima à titre d'exemple, L'eau est plus salée. Absence des flux propice à la reproduction du poisson.
 - Non existence des grands poissons.
 - L'existence des poissons de petite taille même avec une amélioration des techniques de pêche.
 - Recours à l'Utilisation des techniques de pêche illégales « des filets de faible maillage inférieur à 20 mm »
 - Biotope très pauvre et absence d'algues et d'herbier posidonie.

Situation socioéconomique des pêcheurs artisans :

- Faible organisation institutionnelle et administrative chez les jeunes coopératives et associations de pêcheurs artisanaux
- Manque d'expérience chez le staff des organisations des pêcheurs artisanaux
- Isolement Eparpillement des sites de pêche
- Absence d'adhésion à la CNSS
- Manque de communication avec le secteur public et privé.
- Déficiences au niveau du regroupement de l'offre,
- Manque d'emplois permanents et indirects,
- Faible taux de diversification des produits,
- Etat précaire de la conservation du poisson

- Faible qualité sanitaire des produits de la pêche,
- Manque de fluidité dans l'écoulement du produit de pêche
- Petit nombre de marchés ou des unités de conditionnement.
- La réticence des jeunes à la pratique de la pêche étant une profession.
- L'immigration clandestine.

Groupe 2 de l'Atelier : Les forces dynamiques / DPSIR (les Causes /Open Standards)

• Pour simplifier aux pêcheurs le sens des forces dynamiques on a utilisé le mot causes, ils ont pu émettre les causes qui à leur avis sont responsable de la dégradation de la situation actuelle pour nous aider à mieux comprendre les impacts issus de notre pression sur cet écosystème , et ce dans le but de nous aider à prendre des décisions argumentées et concertées ;pour trouver les éléments de réponse afin de remédier à cette situation décrite par le groupe 1, ils ont émis les causes externes et celles qui leur sont intrinsèques qui sont les points suivants :

Causes externes

- La croissance démographique au niveau mondial
- La croissance démographique au niveau national et local
- La croissance des besoins des hommes au niveau mondial, national et local
- Contrastes des niveaux de vies entre les populations riches et celles pauvres.
- Changements climatiques

Causes intrinsèques

- Spécificité du Produit de pêche artisanal est un produit distinct et très périssable
- Forte compétition pour l'achat du produit de pêche « mareyeurs »
- Compétition de pêche côtière /pêche artisanale pour le Quotas de pêche pour le thon
- Faible rendement de la pêche artisanale en utilisant les techniques légales,
- manque de sensibilisation chez la population des pêcheurs artisans sur la Menace de dégradation de l'écosystème marin
- manque de sensibilisation chez la population des pêcheurs artisans sur Menace de la destruction du stock de pêche
- Le grand taux d'analphabètes chez la population des pêcheurs artisans
- Risque d'abondons du métier de pêche artisanal
- Risque de diminution et de dégradation du niveau socioéconomique local
- Risque d'immigration vers l'Europe moyennant des barques de pêche
- L'isolement de la population des pêcheurs artisans

Groupe 3 de l'Atelier : Les pressions

• Le groupe 3 s'est dédié quant à lui à chercher les pressions issus des causes externes et intrinsèques afin de nous permettre ensemble de mieux comprendre leurs impacts sur l'écosystème, et cela à leur avis va permettre de mieux considérer les moyens pour remédier à cette situation de dégradation des écosystèmes côtiers et marins au niveau des AMP.

- Ils ont émis une liste d'éléments qui peuvent être ultérieurement reformulés sous forme d'indicateurs SMART et présentés au comité de suivi qui pourra les classer en ordre de priorité.
- Facteurs de Pression Indirectes
- Spécificité socio-économique de la pêche « une activité d'appoint pour les pêcheurs artisans et côtiers »
- Augmentation de la demande sur le produit de pêche au niveau mondial, national et local
- Spécificité biologique du produit de pêche « est un produit distinct et très périssable »

- Spécificité nutritive du produit de pêche « La sardine est la protéine la moins chère en Méditerranée marocaine »
- Evolution imprévisible du phénomène des changements climatiques sur l'activité de pêche.
- Dépendance des pêcheurs marins artisans des représentants des associations et de la chambre de pêche maritime dans la commercialisation du produit de pêche.
-
- Facteurs de Pression Directe
- Activité de pêche illégale côtière
- Le non-respect de la zone limitée pour la pêche (- 80 m de profondeur) à l'ouest d'Al Hoceima où la pêche est sur une profondeur inférieure à 10 mètres.
- Le non-respect de la zone de pêche limitée de 3 miles à l'est d'Al Hoceima où la pêche se fait façon inférieure à 3 miles.
- La pêche de la sardine (La pêche côtière) :
- Abondance de la pêche dans les zones de reproduction du poisson : Le non-respect de la pêche dans le golfe d'Al Hoceima qui est considéré comme un lieu de reproduction des poissons y compris la sardine.
- La pêche de la sardine (La pêche artisanale) :
- La pêche sur une faible profondeur et près de la plage où il y a la pêche des petits poissons.
- L'absence du contrôle sur terre et sur mer.
- La pêche du poulpe (La pêche artisanale) :
- Faible respect du quota :
- « la pêche du poulpe se fait par les 2 types de pêche artisanale et côtière, ce qui mène à son épuisement en quelques jours surtout à travers la pêche côtière.
- Les déclarations fausses au près des pêcheurs artisans.
- Existence des barques sans licence à l'est d'Al Hoceima (plus de 60 barques qui ne possèdent pas de licence).
- Utilisation des filets destructifs et illégaux à faible maillage dans embouchures et estuaires et zones de reproduction.
-
- Activité de braconnage et de pêche illégales
- Grande fréquence de l'utilisation de la dynamite dans la pêche à partir des falaises de la ZMPNAH.
- Braconnage des nids de balbuzard dans les falaises de la ZMPNAH
- Grande fréquence de l'utilisation du sulfate de cuivre pour l'extraction du poulpe de son propre nid, cette matière qui est le sulfate de cuivre est toxique mène à brûler tous les êtres vivants marins.
- Grande fréquence de la pêche avec la plongée sous-marine en utilisant le fusil qui est non contrôlée et surtout dans la période de la naissance du poisson « Mérou » et non examiné de la part des contrôleurs sur les côtes marines.

Les impacts

- Le groupe 4 s'est dédié quant à lui à chercher les impacts issus des pressions externes et intrinsèques afin de nous permettre ensemble de mieux comprendre les conséquences des acteurs du secteur de la pêche artisanale et ceux de la pêche côtière, ce travail va les convaincre à chercher des solutions alternatives au niveau des AMP .
- Ils ont eux aussi émis une liste d'éléments qui peuvent être ultérieurement reformulés sous forme d'indicateurs SMART et présentés au comité de suivi qui pourra les classer en ordre de priorité.
- On appellera indicateur d'impact direct les indicateurs issu d'une pression relative à une activité de pêche
- On appellera indicateur d'impact indirect les indicateurs issu d'une pression en dehors des activités de pêche
-
- Impacts directs
-
- Taux élevé de la dégradation de l'écosystème marin
- Taux élevé Destruction du biotope côtier et marin.
- Diminution de la population de balbuzard.
- Risque et Menace de la destruction du stock de pêche
- Taux croissant de la diminution des tailles de poissons géniteurs.
- Taux croissant de la diminution du stock des juvéniles et larvaires.
- Risque et Menace d'extinction de certains types de poissons.
- Taux de fragilisation du secteur de la pêche artisanale.
- Taux Diminution et dégradation du niveau socio-économique local
-
- Impacts indirect

- Augmentation de la pollution environnementale.
- Taux de l'acidité des eaux marines (CO2).
- Taux de résilience contre le changement climatique « Assimilation du CO2
- Taux Diminution de la biodiversité.
- Taux d'élargissement de la désertification dans la mer peu profonde
- Taux de rentabilité de la pêche responsable.
- Taux d'accès des jeunes sur la pratique de la profession de pêche artisanal
- Taux d'immigration vers l'Europe moyennant des barques de pêche

Les Réponses et propositions :

Réponses pour les Facteurs indirectes

- Le renforcement du contrôle en mer et sur terre et surtout dans la période de vente du produit Marin.
- L'excès d'exploitation de la richesse en poissons.
- Application du contrôle VMS des barques de chalutage avec auprès de la flotte navale à partir du Mdiq vers Jebha.
- Amélioration de la situation sociale et économique des pêcheurs artisans pour mieux respecter les lois de la pêche (le quota, la pêche illégale).
- Le contrôle insuffisant des zones de pêche due au manque des ressources humaines.
- La croissance démographique (l'excès dans l'exploitation du stock de poisson et l'augmentation de la demande).

Réponses pour les Facteurs directes

Contrôle de la pêche illégale

-
- Contrôle des filets illégaux.
- Le contrôle antérieur et postérieur au niveau de la mer.
- Interdiction des barques de chalutage.
- Interdire les barques qui viennent d'une autre zone de pratiquer la pêche au niveau de l'AMP.
- Empêcher la pêche par la plongée sous-marine.
- Respecter le quota du poulpe.
- La lutte contre l'indiscriminé pêche. (exemple : les bateaux gonflable ; bandage pneumatique.)
- . Accentuer le contrôle qui malgré l'équipement des barques de chalutage avec le VMS, il n'a pas été utilisé auprès de la flotte navale à partir du Mdiq vers Jebha.

Amélioration de la gestion des ressources

- Encourager le repos biologique
- Encourager le repos biologique d'une période de 3 mois/ an pour le poulpe..
- Encourager les projets d'aquaculture.
- Encourager les récifs artificiels.
- Précipiter l'émission des textes appliqués de la loi concernant la zone protégée du parc national d'El Hoceima et penser à d'autre mécanisme.
- Encourager les activités génératrices des revenus aux profits des pêcheurs qui travaillent pour l'AMP.
- Encourager le tourisme maritime au sein de l'AMP.
- Revoir les mécanismes d'autorisation du produit. (du poulpe)
- L'approche participative et consultative pour la prise de la décision.
- Campagne de sensibilisation pour la préservation de la nature
- Le renforcement du contrôle en mer et sur terre et surtout dans la période de vente du produit Marin.

- Interdiction de la procuration auprès des propriétaires des barques qui est au profit des mareyeurs d'une façon définitive.
- Organisation des marchés de vente des poissons.
- Trouver le temps idéal pour les pêcheurs afin de vendre leurs produits.
- L'excès d'exploitation de la richesse en poissons.
- Lutter contre les changements climatiques.
- Lutter contre la pollution environnementale.
- Lutter contre le rejet direct des déchets solides et liquides dans les rivières, cette dernière qui se verse dans la mer.
- Lutter contre l'excès d'utilisation des engrais dans l'agriculture (érosion de la terre qui contient ces matières).
- Améliorer la situation sociale et économique des pêcheurs artisans leur pousse à ne pas respecter les lois de la pêche (le quota, la pêche illégale).
- Révision des licences à accorder en fonction de l'impact sur l'écosystème côtier marin méditerranéen.
- Améliorer le manque du rendement de la pêche artisanale en utilisant les techniques légales, ce qui pousse les pêcheurs à utiliser les techniques non légales pour augmenter leurs recettes journalières sans tenir compte de la continuité de la richesse en poissons.
- Renforcer le contrôle insuffisant des zones de pêche en augmentant les ressources humaines.
- Mener des programmes de sensibilisation sur la croissance démographique.

Réponses socio-économiques : La planification stratégique:

- Dans le domaine de coopération :
- Soutenir l'organisation interne des coopératives. (formation dans le domaine de la gestion et de la finance)
- Diagnostic de la situation actuelle des coopératives pour définir leur programme futur.
- Encouragement des GIE pour la résolution des problèmes de commercialisation et le RC.
- Porter intérêt au côté social (assurance-santé ; l'analphabétisation ; scolarisation...)
- Dans le domaine du traitement avec l'environnement :
- Approprier le temps administratif avec les activités de la pêche artisanale.
- Rapprochement de l'administration des coopératives et Consolidation des relations des administrations pour l'appui des coopératives.
- L'activation du contrôle stipulé dans la législation. (ODCO)
- Accompagnement des coopératives pas les administrations concernées et les associations non-gouvernementale.
- Accélérer la réalisation des lois concernant les coopératives
- La déclaration de création d'un comité de suivi composé de :
- Chapeauté par le HCEFLCD et la DPM.
- Les représentants des coopératives et associations des pêcheurs au niveau du Parc National d'AL Hoceima et la méditerranée avec l'appui de l'Association AGIR.
- Mise en synergie des compétences juridique des responsables des HCEFLCD et ceux de la DPM sur une gestion commune des AMPs.
- Dotation d'un capital et cérémonie de signature de la convention (AGIR-TALA YOUSSEF).

Discussions, débats & conclusions

En conclusion l'atelier du 04 mai 2013 pourrait constituer un tournant dans la nouvelle approche de recherche prospective et planification participative afin de réaliser une évaluation environnementale intégrée , se basant d'une part de l'implication effective des pêcheurs artisans, d'autre part en profitant des politique intersectorielle quant à la gestion des conflits de dysfonctionnement dans la gestion des AMP , l'aspect scientifique de cet atelier a fourni une plateforme de réflexions et d'analyse de l'état de dégradation de nos écosystèmes côtiers et marins , pour en chercher les causes définir les pressions et les impacts sous forme d'indicateurs SMART « intelligent » qui sont Spécifiques au contexte , Mesurables , Acceptable par les acteurs professionnels , et responsables administratif , Réaliste et Réalisable et enfin Temporellement définies dans l'espace et le temps.

L'atelier SAF (System Approach Framework) a profité de la prédisposition des professionnels comme celle des représentants administratifs pour en tirer le maximum d'expertises , mais aussi pour instaurer un climat d'entente pour que chacun puisse argumenter ses idées et propositions .

En effet les participants se sont mis d'accord sur un nombre très important d'indicateurs SMART il s'agit de 35 indicateurs thématiques qui correspondent à l'Etat ou à la situation de dégradation de nos écosystème côtiers marin au niveau de la Méditerranée , ils en ont trouvés 5 indicateurs correspondant aux causes externes , et autres 11 indicateurs de causes intrinsèques . un troisième groupe a cherché les indicateurs des pressions engendrés il s'agit de 19 indicateurs répartis en 6 indicateurs issus des Facteurs de Pression Indirectes ,tel que les changements climatiques ou autres voir ci-dessus , 13 indicateurs issus des Facteurs de Pression Directe , répartis 2 indicateurs correspondant aux activités de pêche côtière illégale côtière , un indicateur correspondant à La pêche de la sardine (La pêche côtière) , et 2 indicateurs correspondant à la pêche de la sardine (La pêche artisanale) et 4 indicateurs de pressions issus de la pêche du poulpe (La pêche artisanale) 4 indicateurs de pressions issus des activités de braconnage et de pêche illégales

Le 4ème groupe s'est dédié quant à lui à chercher les impacts issus des pressions externes et intrinsèques, il en a trouvé 8 indicateurs indirectes et 9 indicateurs directes.

Ce travail nous a permis de mieux comprendre les conséquences des acteurs du secteur de la pêche artisanale et ceux de la pêche côtière, il nous a permis d'être convaincu de réagir simultanément et chercher des éléments de réponses et de solutions alternatives au niveau des AMP .En effet un ensemble d'actions à été propositions , il s'agit de 6 actions pour en Réponses aux Facteurs indirectes 32 Réponses aux Facteurs directes , dont 8 actions pour l'amélioration du Contrôle de la pêche illégale et 24 actions pour l'Amélioration de la gestion des ressources

L'ensemble de ces actions sera transmis au comité de suivi nouvellement créé qui va procéder à une planification stratégique sous forme de plan d'action prioritaire pour un bon démarrage du fonctionnement effectif de la gestion intégrée des Aires Marines protégée au niveau de la Méditerranée et plus spécifiquement au niveau de la Zone Marine protégée du Parc National d'Al Hoceima.

En parallèle un volet socio-économique a pris son cours sous la tutelle de l'ODCO et qui a été issu du sixième groupe et ce pour renforcer le secteur de la pêche artisanale qui lui garantira une autonomie de gestion des retombée économiques des AMP « qui sont actuellement aux mains des intermédiaires qui contrôlent réellement l'effort de pêche de la flotte » , cette autonomie de gestion va permettre le développement équilibré recherché, et représenterait une assurance sur la préservation requise des écosystèmes côtiers et marin au niveau de la Méditerranée.

ANNEXE 2

Application de l'approche écosystémique au parc national d'al Hoceima

A .Situation globale de l'écosociosystème avant 2010

Au sein d'un Parc Marin « sur papier » on a pu utiliser des informations disponibles, chez tous nos partenaires, administratifs et communautaires selon une approche écosystémique à travers une démarche participative a pu faire adhérer tous les acteurs dans un programme unique selon une approche systémique, tenant en compte plusieurs volets :

L'aspect scientifique concernant les indicateurs : socioculturels, économique et écologique ; le diagnostic issu de cette étude a permis de faire une mise au point sur la situation actuelle et de l'état de dégradation de l'écosociosystème de la ZMPNAH, à travers une analyse différentielle des 17 indicateurs de durabilité de chaque thématique, comme le montre la courbe radar figure 75

Cette méthodologie a permis d'appréhender le stock de données (issu des enquêtes et ateliers menées sur place avec les propres pêcheurs), l'analyse de la courbe radar figure (75 X) montre que sur les 17 indicateurs seul quatre sont dans la bande d'équilibre dont un ID7 à la limite par excès « 5 » et l'autre ID 9 à la limite par défaut « voir détails, Tableaux 22 ; 23 et 24 des Indicateurs de durabilité économiques écologiques et socioculturel de la Pêche artisanale dans la ZMPNAH P.127 et P.128»

Bref il ne restait pas moins de 13 Indicateurs prioritaires en dehors de la zone d'équilibres dont la majorité par défaut et concernant justement les thématiques nécessaires économiques et sociales, alors que les indicateurs non durables par excès concernaient surtout la thématique écologique donc de pression sur les ressources.

L'analyse différentielle à partir des matrices structurelle des indicateurs prioritaires de chaque thématique, nous a fait prendre conscience, que la situation actuelle de l'écosociosystème est estimée globalement négative à un taux de 31%, répartis par thématique à taux négatif de 30% dans le volet économique, 26% pour le volet socioculturel et de 36% pour le volet écologique

Les interrelations positives qui peuvent être considérés comme des points forts sont par contre au niveau socioculturel à un taux de 50% ce qui résume l'état de prédisposition des pêcheurs à adhérer aux processus des changements, alors que pour le volet économique les points forts sont à améliorer ils sont à un taux bas de 20% et idem que celui écologique à un taux de 23%.

B .Situation tendancielle globale de l'écosociosystème de la ZMPNAH

Alors si se on décide actuellement (en 2010) à ne rien faire, les changements en cours, et les enjeux et des risques liés aux tendances actuelles, feront que les indicateurs vont converger vers des valeurs non durables à très non durable ; qui se traduiront par une détérioration au niveau écologique, et qui aura des répercussions sur le niveau économique des pêcheurs, leur situation socioculturelle sera d'autant plus affectée par effet de feed-back négatif.

L'analyse de la Matrice structurelle des indicateurs de durabilité ; les projections détaillant les différentes thématiques peuvent se traduire dans la lecture de la courbe Radar de l'éco socio système de la ZMPNAH dans l'avenir tendanciel 2015

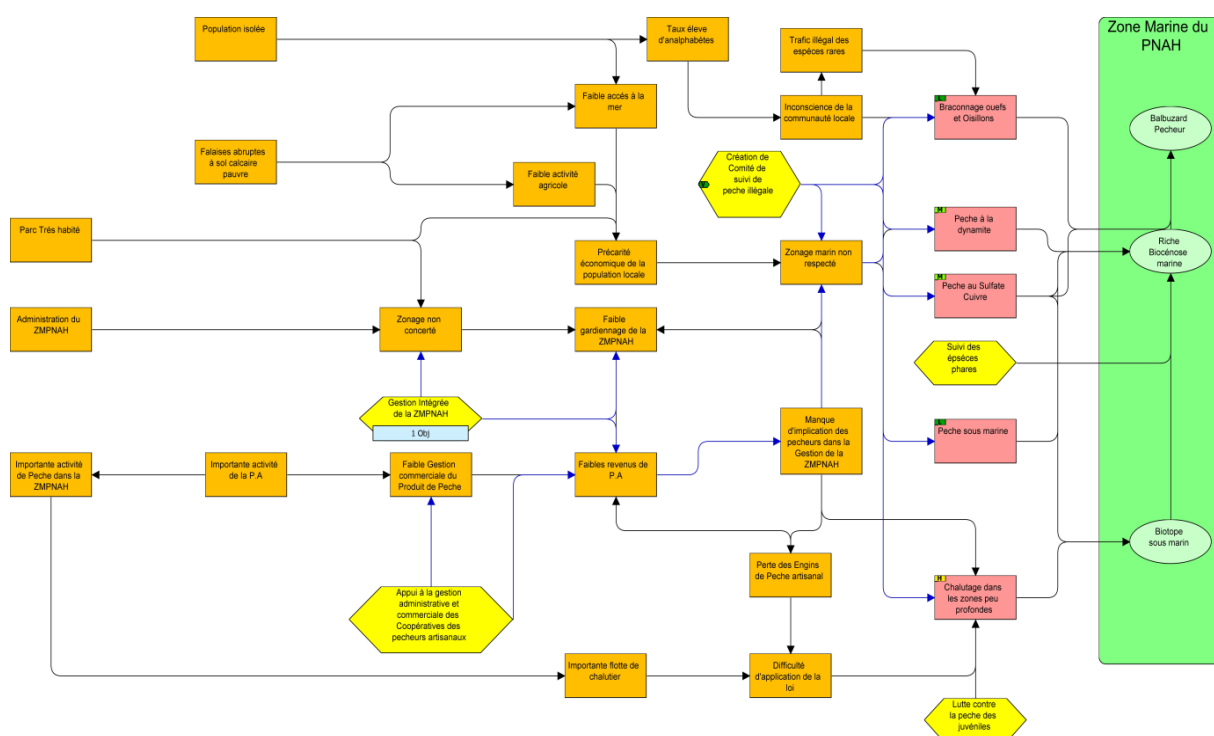
En effet cette lecture a montré que les valeurs des indicateurs prioritaires économique seront au niveau le plus bas 1, la situation socioculturelle passeront de la limite du durable à celle de non durable et très non durable par défaut « entre 1 et

2 », alors que les indicateurs de la situation écologique passeront à celles des limites supérieures de non durable par excès de la pression sur les ressources.

C .Situation alternative globale de l'écosociosystème de la ZMPNAH

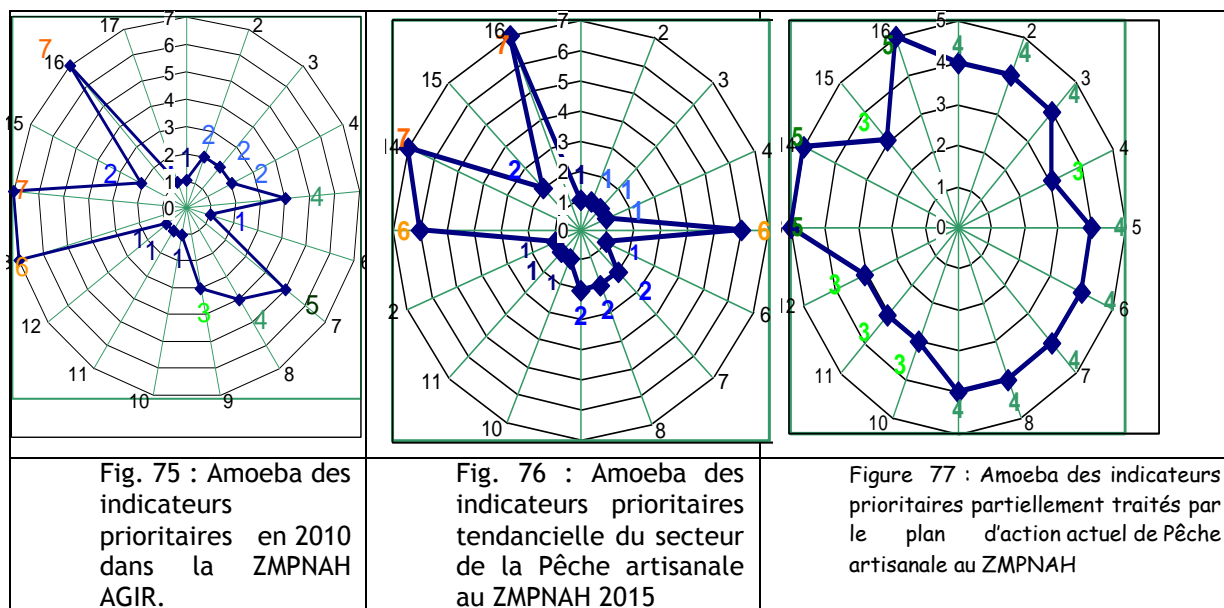
Comme il a été constaté préalablement le plan d'action stratégique de conservation, prévoyait certes une amélioration significative de la situation de préservation des ressources dans la ZMPNAH, mais tout en étant conscient que la réhabilitation des biotopes prend beaucoup plus de temps que les autres changements économiques ou sociaux.

D'autre part le thème économique ne peut évoluer que si l'on agit sur les deux autre thématique en changeant les comportement au niveau socio culturelles¹, c'est ce qui a été fait par les projets de AGIR depuis 2010 à 2015 . Comme résultat on a pu diminuer la pression abusive sur les ressources et de préservation des ressources et par effet de feedback, on a agi sur la situation économique chez la communauté des pêcheurs artisanaux de la ZMPNAH voir figure Graphique sur les Captures Par Unité d'Effort CPUE et le nombre de sorties moyennes correspondant à 400 barques à Temsamane : Etude menée par AGIR).



Plan d'action issu de la Recherche et Planification Participative de la Communauté des Pêcheurs artisans au sein de la ZMPNAH

La souffrance causée lors de notre changement est toujours négligeable par rapport aux conséquences de notre résistance au changement



En parallèle les actions prioritaires et stratégiques qui ont été choisies, on en effet permis permettront d'aboutir à des changements à travers un maximum de résultats, en effet, le plan d'action proposé en concertation avec toutes les parties prenantes, a eu comme résultats une amélioration de la situation.

En effet pour palier à ces changements en cours, et aux menaces liées aux tendances antérieurs 2010, les objectifs mesurables de progrès ont été tracés, prévoit au plan économique une correction de 30% de la situation économique

Sur le plan socioculturels, qui est à un taux négatif de 26% sera corrigé au niveau des villages des pêcheurs qui ont profité de formations d'alphabétisation, les programmes de sensibilisation et de planification stratégique ont fait que le que les comportements négatif tel les activités braconnage (pêche à la dynamite et la pêche au Sulfate de cuivre a été complètement éradiqué , de même que la pêche illégale chalutage illégalgrâce aux Port exigé du VMS .la synergie des actions positives ont améliorée ont favorisé le renforcement du métier de la pêche au profit des plus jeunes pour une pêche responsable dans la ZMPNAH .

Enfin le volet environnemental profitera à travers les actions correctives toute thématique confondue spécialement celles concernant la diminutions des activités de pêche illégale du taux négatif actuel de 36% vers 15,4% notamment à travers les actions de gardiennage participatif, la correction des actions négatives ont contribuer à une amélioration liées à la nouvelle situation écologique de 24 à 59% , en effet la courbe radar figure 77 montre que les indicateurs écologiques se situeront à la limite supérieure acceptable de la durabilité.

ANNEXE 3

Projet : «*Contribution à la conservation de la lagune de Bou Areg (Marchica) à travers l'implication de la société civile dans la gestion intégrée des Zones Côtières*»

Rapport synthétique des formations

LIEU DE FORMATION : CENTRE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MARITIME DE BNINSAR (Nador)

Sujet de Formation dédié aux :

Evaluation Environnementale Intégrée de la lagune de Mar Chica



Introduction

Les séances de formation figurant dans le cadre du projet « Contribution à la conservation de la lagune de Bou Areg (MarChica) à travers l'implication de la société civile dans la gestion intégrée des Zones Côtières », financé par CriticalEcosystemPartnershipFund (CEPF) a été réalisée par l'association AGIR au Centre de Qualification Professionnelle Maritime (CQPM) à Nador-Beninsar ;

Lors de la première séance inaugurale du projet, le grand staff de la coopérative, a rapporté, que la majorité des pêcheurs (450 pêcheurs) au sein de la lagune de Marchica, avaient des inquiétudes au sujet du projet. Il a été alors décidé, après concertation, qu'il fallait apaiser ces soupçons. Pour cette raison, les formations des groupes de pêcheurs au sein des différents sites supposés être réalisés durant la deuxième période du projet, ont été avancées à la première période en parallèle avec celles du staff. Il s'agit d'une série de formations réparties en 4 sessions visant le renforcement des capacités organisationnelles des pêcheurs de la lagune Marchica, et l'assurance de la participation de la communauté des pêcheurs à l'élaboration d'une planification stratégique. Mais aussi à la conception d'un plan d'action pour une gestion intégrée de la lagune de Mar Chica selon l'approche du Bas vers le Haut.

Participation

Pour un projet comportant une centaine de sessions de formations ; notre grande contrainte concernait la participation active et continue des pêcheurs, qui sont souvent dépendants de leurs activités de pêche quotidiennes, à laquelle ils consacrent presque la totalité de leur temps.

Pour cela AGIR a élaboré un programme et un planning des formations à la fois souple et assurant un grand degré de ponctualité.

Ainsi, l'horaire des formations a été adapté d'une manière à pouvoir les effectuer durant l'intervalle du temps disponible entre la récupération des filets de pêche pendant la matinée et leur remise à l'eau, l'après-midi (Conformément à la spécificité de l'activité de pêche dans la lagune Marchica et le type d'engin de pêche utilisé).

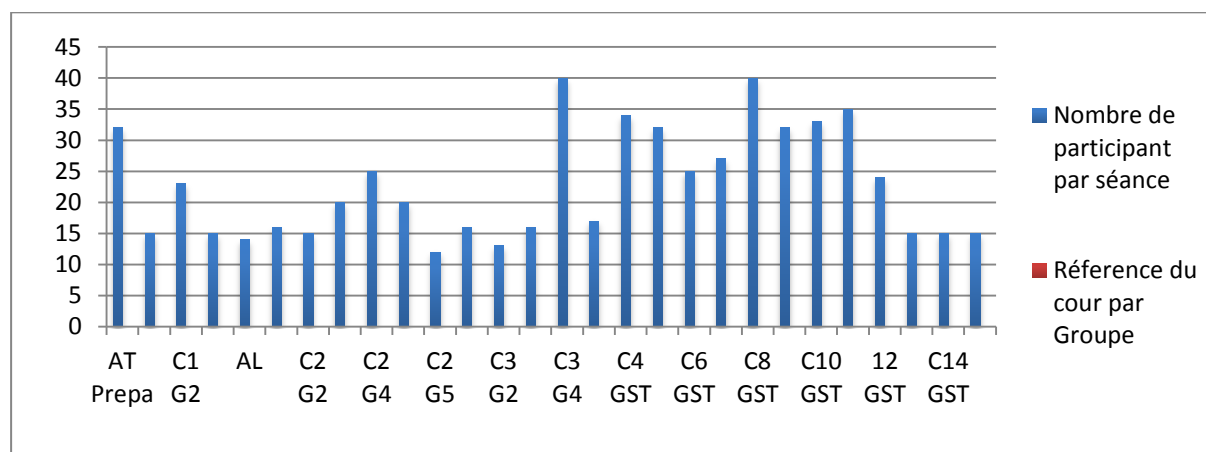
La participation des pêcheurs a été néanmoins importante malgré plusieurs contraintes :

Les pêcheurs sont exigeants par rapport au respect de l'horaire ;

Les pêcheurs doivent se rendre à leurs sites de pêche immédiatement après la fin de la séance ;

Les pêcheurs ne doivent pas rater la sortie en mer le même jour.

AGIR a facilité leur participation en garantissant d'important moyens de communication, de coordination, et de transport (location des bus).



160 pêcheurs répartis en cinq groupes ont bénéficié respectivement d'un nombre important de séances (voir tableau du planning des sessions).

Cours de Formation N°1 : Atelier Participatif initiant les pêcheurs artisans aux concepts des indicateurs SDPIR

Cette séance a pour objectif l'initiation des pêcheurs à l'évaluation environnementale intégrée (la méthode de SDPIR) de la lagune de Marchica.

Cette séance vise à impliquer les pêcheurs dans l'application de la méthode SDPIR, étant donné que cette méthode est la plus adaptée aux communautés locales. Ils vont pouvoir participer eux même à l'identification des principaux indicateurs renseignant sur la situation socio-économique et environnementale de la lagune Marchica.

18/04/2015 GROUPE Staff Assemblée Coopérative	05/05/2015 GROUPE Staff	06/05/2015 GROUPE N°1 SID ALI	07/05/2015 GROUPE N°2 SID ALI	23/05/2015 GROUPE ELMOHANDISS
Hossin NIBANI Assisté par Staff AGIR : - AbdelOuahed KAIKAI - Najib AFRASS - Rida AOURARH	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR
AT Prepa	C1 G1	C1 G2	C1 G3	C1 G4
Présentation et rediscution de la stratégie implémentation du Projet avec le grand staff de la Cooperative	Cours 1 : Atelier Participatif initiant les pêcheurs artisans aux concepts des indicateurs SDPIR	Cours 1 : Atelier Participatif initiant les pêcheurs artisans aux concepts des indicateurs SDPIR	Cours 1 : Atelier Participatif initiant les pêcheurs artisans aux concepts des indicateurs SDPIR	Cours 1 : Atelier Participatif initiant les pêcheurs artisans aux concepts des indicateurs SDPIR

Planning des premières séances des cinq groupes au Centre de Qualification Professionnelle Maritime (CQPM) à Nador-Beninsar

Déroulement de la séance :

La première séance a été conçue pour expliquer les objectifs attendus et détailler les concepts essentiels de la démarche participative sur lesquels se baseraient le présent projet.

Il a été également démontré aux pêcheurs le rôle très important que joue la lagune de Marchica sur différents plans, écologique, économique et sociale et a insisté sur la contribution de la communauté des pêcheurs artisans au sein de la lagune.

Il a été précisé qu'une bonne gestion de la lagune est strictement liée à la participation des pêcheurs artisans. En effet la durabilité de l'activité de pêche artisanale dans la lagune de Marchica doit être considérée comme un indicateur du bon fonctionnement de celle-ci.

L'approche SDPIR a été introduite aux pêcheurs, pour l'identification des indicateurs

Ce travail s'articulait sur 4 axes :

- SITUATIONS : (Situation Précédente ; Actuelle et Souhaitée)
- FORCES MOTRICES/Causes
- PRESSIONS
- IMPACTS

- Les REPONSES n'étaient pas traitées dans cette première séance. (Les Sessions de Réponses vont être sous forme de projet concret à réaliser au sein de la Mar Chica avec l'aide du Conservatoire du Littoral)

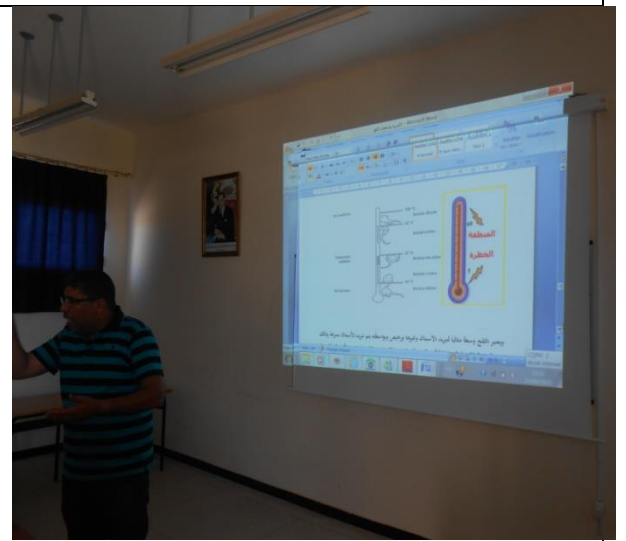
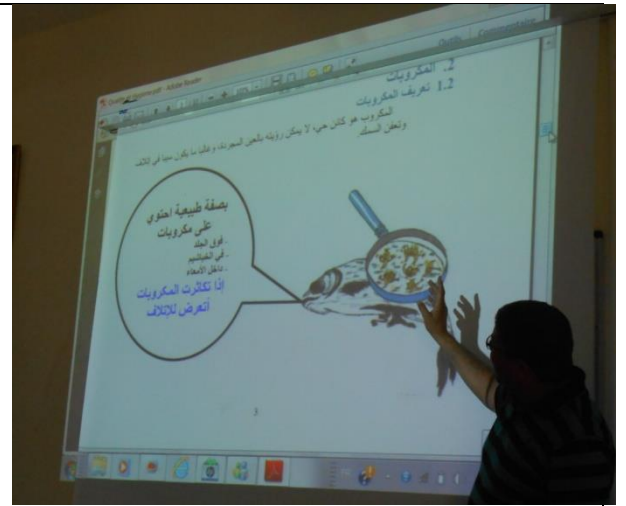
C h a q u e a x e a	SDPIR	Indicateurs
	SITUATIONS	Situation très antérieure : 1. Forte biodiversité ; 2. Ressources halieutiques à tailles plus importantes ; 3. Volumes de captures plus importants Situation récente 4. Eutrophisation/Plantes envahissantes 5. Pollution liquide et solide plus remarquable 6. Chute de la biodiversité 7. Captures de poissons de petites tailles 8. faibles quantité de captures. Situation actuelle : 9. ouverture d'une nouvelle passe au niveau du cordon dunaire 10. amélioration de la qualité d'eau et diminution de la pollution
é t é t r a n	Causes	11. Pollution sous ses formes solides et liquides 12. changement climatique, 13. Faible conscience écologique et absence d'éducation environnementale de la population locale. 14. L'acidité de l'eau de mer 15. Manque de respect des cotas 16. Manque de respect pour les périodes de reproduction des poissons 17. La gestion aléatoire des déchets par des localités avoisinante de Marchica.
s f o r m é	PRESSIONS	18. Surpêche 19. Pêche non contrôlée de la plongée sous-marine. 20. augmentation du nombre de canots de pêches 21. compétitions de pêche par les barques de plaisances 22. Absence de contrôle au niveau de la lagune 23. pêche des juvéniles 24. Utilisation d'un engin de pêche destructeur appelé localement (BOULICHI) dont le principe est similaire au filet utilisé par le chalutage qui racle les fonds marins et dévaste les écosystèmes.
e u n	IMPACTS	25. Extinction de plusieurs espèces 26. Destruction des habitats 27. Faibles revenus économique des pêcheurs. 28. augmentation de l'effort de pêche et recours à des méthodes et engins de pêche destructive. 29. Réticence des jeunes fils des pêcheurs à la pratique de la pêche artisanale

xercice interactif dans lequel, le rapporteur de chaque groupe s'est chargé de la rédaction des indicateurs proposés par les pêcheurs qui fut discutés par la suite dans un cadre interactif.

Les résultats de la discussion participative, est représentée dans le tableau suivant :

Conclusion :

Ces premières séances d'initiation à la méthode SDPIR ont permis aux pêcheurs de pouvoir identifier un nombre important d'indicateurs indiquant l'état de dégradation de la lagune de Marchica. Ils sont donc impliqué dans la problématique de la pollution environnementale, chose, qui les a motivé à participer aux prochaines séances de formation afin de pouvoir élaborer ensemble un plan d'action pour remédier à ces problèmes.



Première séance de formation du groupe du site de pêche de KARIAT

Cours de Formation N° 2 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la classification des indicateurs SDPIR

L'objectif de la deuxième séance consiste à initier les pêcheurs à réaliser une analyse interrelationnelle des différents Indicateurs de la SDPIR, déjà produits.

ils seront formés afin qu'ils soient capables d'analyser les différents indicateurs à partir de l'Evaluation Environnementale Intégrée (SDPIR) des Indicateurs de Situations, de Causes, de Pression et d'Impact déjà obtenus dans la première Séance selon un brainstorming. Cette séance a permis de les former pour pouvoir faire l'identification et la classification des différents Indicateurs des Situations, de leurs Causes, Pressions et Impacts au niveau de la Marchica, selon une approche participative.

Déroulement de l'activité

La séance a été consacrée à l'explication de la méthode SDPIR à adapter pour travailler interactivement après avoir rappelé l'objectif principal de cette formation qui vise à faire participer les pêcheurs dans une analyse de la situation de la lagune de Marchica, pour qu'ils deviennent capable d'utiliser leur pré requis, dans la recherche participative des solutions en connaissance de cause. La méthodologie d'analyse et de raisonnement à suivre ont été détaillée afin d'élaborer ensemble un plan d'action de gestion intégrée de la lagune de Marchica selon l'approche du Bas vers le Haut.

14/05/2015	15/05/2015 GROUPE Staff	16/05/2015 GROUPE N°1 SID ALI	20/05/2015 GROUPE N°2 SID ALI	21/05/2015 GROUPE KARIAT
Hossin NIBANI Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR
AL	C2 G1	C2 G2	C2 G3	C2 G4
Atelier de Lancement du Projet	Cours 2 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la classification des indicateurs SDPIR	Cours 2 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la classification des indicateurs SDPIR	Cours 2 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la classification des indicateurs SDPIR	Cours 2 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la classification des indicateurs SDPIR

La formation s'est déroulée en 3 étapes consistant essentiellement à impliquer les pêcheurs dans la détermination des indicateurs SDPIR, qui sont également SMART :

- Spécifiques ;
- Mesurables : les séances de formation auront profité à mesurer certains indicateurs SDPIR qui seront pris en compte lors de l'analyse systémique de durabilité prospective au sein de la lagune de Mar Chica ;
- Acceptable ;
- Relevant ;
- Temporellement défini.

Les indicateurs dûment identifiés lors de la première séance ont été rappelés par les pêcheurs qui dont la plupart sont des néo-alphabètes. Ces indicateurs ont été imprimés en trois exemplaires en grands caractères arabes sur des feuilles A4 afin de faciliter l'élaboration d'un organigramme produit et réalisé par les mêmes pêcheurs.

La deuxième étape de la formation consiste que le groupe des pêcheurs soit également divisé en trois sous-groupes ; chacun de ces trois sous-groupes avait pu déterminer et classer les vingt-huit indicateurs (Voir Tableau des Indicateurs rapport1) selon la méthode SDPIR :

- Sous- groupe 1 avait la tâche de déterminer et la classer les indicateurs des Causes des différentes situations actuelles
- Sou -groupe 2 avait la mission d'identifier les indicateurs de Pressions exercées sur la lagune.
- Sous- groupe 3 a procédé à déterminer les indicateurs d'Impacts sur la lagune.

Au cours de la troisième étape, un rapporteur de chaque sous-groupe a essayé à tour de rôle de justifier auprès des autres sous-groupes de pêcheurs le choix des indicateurs respectivement ; indicateurs « Cause », indicateurs « Pression » et indicateurs « Impacts » 'SDPIR'.

Après la discussion interactive de chaque rapporteur, la spécification et la classification de chaque indicateur était soit admise soit replacée dans une autre catégorie d'indicateurs SDPIR.

Conclusion :

Grâce à la méthode SDPIR, les pêcheurs participants ont été capables de s'exprimer librement et mener un travail de groupe dans une vision participative. Après la discussion des résultats des trois sous-groupes, les pêcheurs étaient aptes à identifier et classer les différents Indicateurs de la SDPIR (situations, pressions, causes et impacts)

Le résultat de ce travail servira de base pour la séance suivante et aidera à la mise en relation des différents Indicateurs pour l'élaboration d'un arbre à Problème

Cours de Formation N° 3 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la mise en relation entre les indicateurs SDPIR

L'objectif de la troisième séance est de former les pêcheurs sur l'élaboration des interrelations entre les différents indicateurs de la SDPIR dûment énoncés, déterminés et identifiés durant les deux précédentes séances. Le but est de rendre capables les pêcheurs d'utiliser leur pré requis dans la recherche participative de l'ensemble des solutions, ce qui se traduirait par un plan d'action de gestion intégrée de la lagune de Marchica selon l'approche du Bas vers le Haut

Déroulement

Lors de la troisième séance les services socioéconomique que fournit la lagune de Marchica ainsi que le rôle très important que joue la communauté des pêcheurs artisans dans la protection de cette lagune ont été éclaircis et détaillé. Le but de cette séance consiste à déterminer les relations entre les différents indicateurs SDPIR identifiés par les pêcheurs pendant les séances précédentes sur l'évaluation intégrée de la Marchica.

24/05/2015 GROUPE ELMOHAND ISS	25/05/2015 5 GROUPE Staff	26/05/2015 GROUPE N°1 SID ALI	27/05/2015 GROUPE N°2 SID ALI	04/06/2015 GROUPE KARIAT	06/06/2015 GROUPE ELMOHAND ISS
Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR	Rida AOURARH Assisté Par Staff AGIR
C2 G5	C3 G1	C3 G2	C3 G3	C3 G4	C3 G5
Cours 2 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la classification des indicateurs SDPIR	Cours 3 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la mise en relation en tre les indicateurs	Cours 3 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la mise en relation en tre les indicateurs	Cours 3 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la mise en relation en tre les indicateurs	Cours 3 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la mise en relation en tre les indicateurs	Cours 3 : Atelier Participatif impliquant les pêcheurs artisans à la mise en relation entre les indicateurs

La formation s'est déroulée en deux étapes:

La première étape consiste à former les trois groupes de pêcheurs :

- Distribution pour chaque groupe des feuilles A4 qui comportent tous les indicateurs SDPIR issues du travail de la séance précédente.

- Répartir les pêcheurs d'une manière à ce que chaque groupe comprend au moins un pêcheur connaissant lire et écrire pour qu'il rappelle aux autres le sens de chaque indicateur, afin d'harmoniser le travail

- Discussion et classification des indicateurs en fixant un post-It de couleur. Les couleurs ont été attribuées en accord avec les pêcheurs eux même comme suit : vert = cause ; orange = pressions ; rouge = impacts ; jaune = situations.

Après avoir terminé cet exercice chaque groupe désigne un rapporteur pour présenter ses résultats, les discuter et les corriger d'une manière participative par l'ensemble des pêcheurs.

La deuxième étape consiste à choisir la situation en déclin du stock halieutique et de la biodiversité comme un problème majeur au sein de la lagune de Marchica ; cette situation très inquiétante, constatée et confirmée par tous les pêcheurs constituait un exercice de réflexion sur l'établissement et la révélation des relations entre elle et les différents indicateurs des causes, pressions, et impacts. Chaque relation a été concrétisée par une corde que le pêcheur lui-même liait entre les différents indicateurs. (Voir photo)

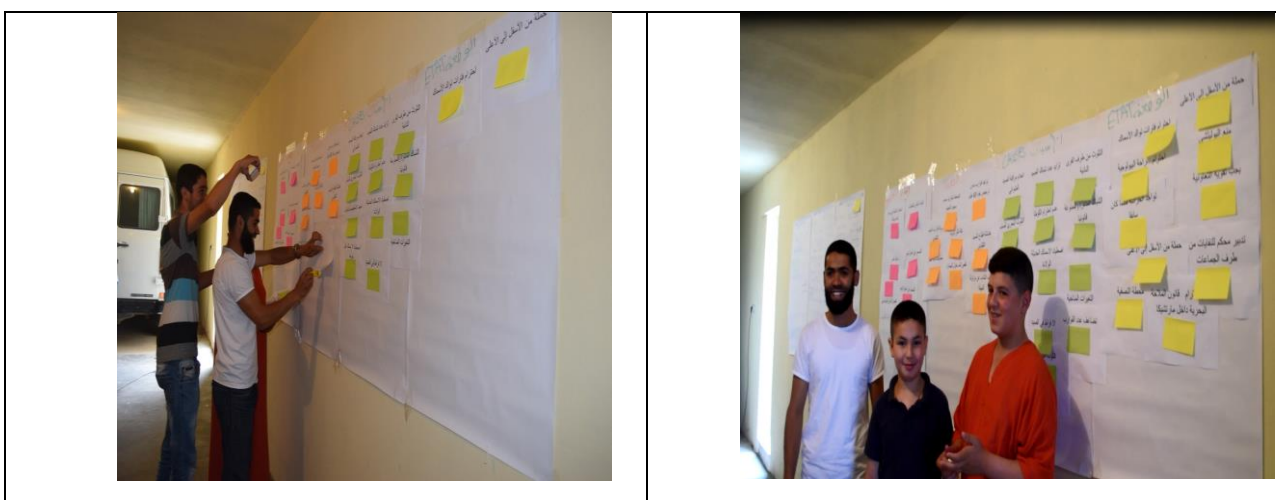
Conclusion :

Grâce à la méthode SDPIR, les pêcheurs sont devenus capable d'effectuer une analyse interrelationnelle entre les différents indicateurs identifiés. En effet cette méthode les a permis de réaliser eux même un diagramme d'arbre à problème qui traduit bien la situation dégradante de la lagune de Marchica. Ce schéma représente un produit propre aux pêcheurs qui montrent la grande complexité de cette situation dont la résolution nécessite une série de mesures qui doivent traiter principalement les causes.

Photos des formations : premières séances



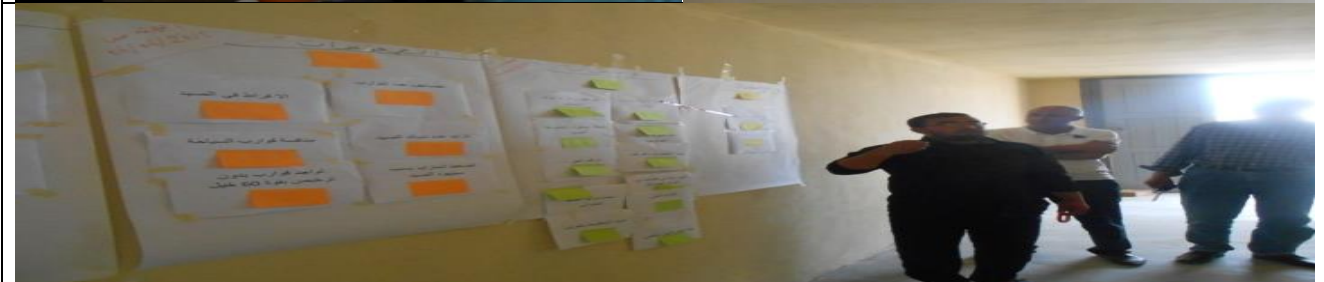
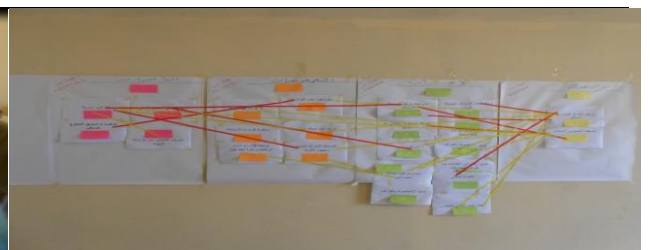
Deuxième séance de formation du groupe 1 du site de pêche de SIDI AL



Deuxième séance de formation du groupe du site de pêche d'ALMOHANDISS



Troisième séance de formation du groupe 2 du site de pêche de SIDI ALI



Troisième séance de formation du groupe du site de pêche d'ALMOHANDISS



Troisième séance de formation du groupe du site de pêche de KARIAT

ANNEXE 4

Succès story : plus de 150 pêcheurs adoptent des techniques de pêche durable à Al Hoceima

A travers l'appui à 3 projets complémentaires (2006, 2007, 2012) sur le littoral méditerranéen, au sein du Parc National Marin d'Al Hoceima (seul Parc National comportant une zone marine), le SGP Maroc a contribué de manière significative à l'intégration des normes environnementales internationales dans les politiques liées à la pêche.

Le projet « Contribution à la réduction de la pression sur les ressources halieutiques et la biodiversité de la mer d'Alboran en Méditerranée par les pêcheurs palangriers d'Al Hoceima » financé par le SGP en 2007 a permis d'accompagner la mise en œuvre concrète de l'interdiction des filets maillants dérivants, à travers la substitution de ces filets par des engins de pêche durables (nasses en Alfa et palangres sélectifs). Ce projet a été développé sur la base d'une étude de l'Université de Barcelone, et en tenant compte des recommandations internationales (notamment celles de l'ICCAT, la Commission Internationale de la Conservation des Thonidés), selon lesquels les filets maillants dérivants sont une cause majeure de la dégradation des ressources halieutiques.



Face à ce contexte et à la nécessité pour le Maroc de se conformer aux normes internationales, le projet SGP a favorisé la reconversion des pêcheurs palangriers à travers la mise en place d'une approche pionnière, basé sur la mise en place



d'un fonds rotatoire d'appui à l'acquisition d'engins de pêche durable en remplacement des filets maillants dérivants. Ce fonds a accordé des prêts gratuits aux pêcheurs pour leur permettre de s'équiper. La durabilité du processus de reconversion a été favorisée par l'implication des services déconcentrés de l'Office National de Pêche, qui s'est approprié la gestion et le suivi du fonds rotatoire, à travers un prélèvement à la source effectué directement sur le port au retour des pêcheurs. Le fonds rotatoire initial de 23.000 USD (financé par le SGP) ayant tourné 3 fois, c'est un montant de près de 70 000 USD qui a permis à plus de 150 pêcheurs de se reconvertir à des technologies légales et durables. Ce fonds a permis de maintenir l'activité de pêche et de la rendre plus durable, évitant une crise économique et sociale grave dans cette zone.

Des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer menées dans le cadre d'un projet complémentaire « Contribution à la réduction de la pression sur les ressources halieutiques et la biodiversité de la méditerranée » développé par le SGP en 2006, ont permis de sensibiliser les communautés de pêcheurs et d'alerter les décideurs locaux et les services extérieurs sur les problèmes de pêche illégale. L'important travail de mobilisation réalisé dans le cadre de ce projet a permis la création, en 2012, d'un Comité de Suivi et de Surveillance, visant à impulser la lutte contre la pêche illégale au niveau du Parc Marin d'Al Hoceima, rassemblant l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique, notamment la Délégation des Pêches Maritimes, la Gendarmerie Royale, le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, les associations de pêcheurs et l'ONG AGIR porteuse des projets pilotes. L'Agence du Partenariat pour le Progrès s'est appuyée sur ce Comité pour mener son programme d'intervention dans le domaine de la pêche artisanale.

Ce Comité, présidé par le Gouverneur de la Province de Al Hoceima, constitue un **acteur majeur de la gestion participative des pratiques de pêche**. Son rôle et son influence reposent essentiellement sur la création d'un **processus de concertation et de confiance, permettant une gestion participative**. L'approche initiée par les projets pilotes (appui à la reconversion, accompagnement et concertation avec les pêcheurs) a été institutionnalisée et incorporée dans la politique de cet organe décisionnel.

L'ONG AGIR poursuit son travail de plaidoyer et d'influence des politiques, dans le cadre du **projet de « développement durable des activités de pêche artisanale à travers l'implication des pêcheurs artisans dans la gestion intégrée des ressources halieutiques »**. Ce projet, financé par le SGP en 2012, permettra, à travers la mobilisation des pêcheurs, d'activer la mise en œuvre de la loi relative aux aires marines protégées. L'approche communautaire préconisée avec les pêcheurs dans le cadre des projets SGP « de type bottom-up » a permis à l'association Agir de mobiliser un financement complémentaire de 280.000,00 USD pour renforcer et élargir le projet à d'autres pêcheurs de la région. **Ce cofinancement a été apporté par la Fondation Suisse MAVA et l'Agence du Partenariat pour le Progrès.**

L'approche participative promue et expérimentée à travers le partenariat développé entre AGIR (ONG en charge du projet, membre de l'IUCN) et le Département de la Pêche Maritime (structure gouvernementale), est en cours **d'institutionnalisation au niveau ministériel, dans le cadre de la création de Nouvelle Aires Marines Protégées**, qui se fait en collaboration avec les communautés des pêcheurs.

ANNEXE 5

PV DE LA Formation de Sensibilisation des pêcheurs sur la planification, la mise en œuvre, la gestion et la configuration d'AM

JEUDI 14 Mars 2013

Nom de l'association :	AGIR
Titre et numéro du projet	Projet Pêche Artisanale Activité Aires Marines Protégées aux fins de pêche Formation sur le renforcement des capacités, zone nord Oued laou- Jebha
Date de la formation	Jeudi 14 Mars 2013 Séance 2
Durée de la formation	De 10h à 14h (4h)
Lieu de la formation :	VDP CHMAALA
Participants :	44 Voir la liste
Rapporteur :	
Formateur	NIBANI Houssine KAIKAI Abdelouahed ELHAJJAMI Mohamed ESSAHBANI Mohamed
Objectifs de la formation	Sensibilisation des pêcheurs sur les notions de : <ul style="list-style-type: none">• Le plan de gestion et configuration d'AMP• Les récifs artificiels

Déroulement de la formation :

- Accueil et réception des pêcheurs
- Présentation sur Le plan de gestion et configuration d'AMP
- Question /Réponse
- Présentation sur Les récifs artificiels
- Question /Réponse
- Remboursement des pêcheurs.

Principaux points discutés :

- Définition du plan d'aménagement et construction d'AMP.
- Rappel sur les différents points qui contiennent le plan d'aménagement et construction d'AMP :
 - ✓ Les limites de la protection
 - ✓ Les aires protégées
 - ✓ Le droit à l'accès aux aires protégées
 - ✓ Conditions d'exploitation: les moyens et les méthodes de pêche

 - ✓ Conditions d'exploitation: la fermeture temporaire, prolongée et permanente
 - ✓ Surveillance et de garde

- ✓ Gestion
- ✓ financement
- ✓ Suivi scientifique
- Définition des récifs artificiels.
- Rappel sur les avantages de récifs artificiels
- Rappel sur les rôles des récifs artificiels.
- Rappel sur les différents types des récifs artificiels.
- Rappel sur les lieux d'immersion des récifs artificiels.

Points et remarques soulevés par les pêcheurs:

- ✓ le chalutage illégal dans les zones à faible profondeur.
- ✓ Est-ce que la pêche est autorisée dans cette AMP.
- ✓ Le droit d'accès pour les non-résidents dans la zone.
- ✓ Les activités autorisées dans l'AMP.
- ✓ Le rôle de l'AMP dans la lutte contre la pollution liquide et solide
- ✓ Si le pêcheur se trouve par accident dans une zone où la pêche est interdite.
- ✓ Est-ce que l'AMP peut améliorer l'état actuel des ressources marines.
- ✓ Est-ce que tous les engins de pêche actuelle sont autorisés.
- ✓ Est-ce que le pêcheur artisanal a le droit d'accès à tous les zones protégés.

Conclusions et Réponses sur les remarques soulevées par les pêcheurs:

- ✓ L'AMP va doublement réprimer le chalutage illégal dans les zones à faible profondeur.
- ✓ L'aire Marine pourra régler le problème du chalutage illégal dans les zones à faible profondeur.
- ✓ L'aire Marine va autoriser la pêche responsable au sein des zones autorisées dans l'AMP.
- ✓ L'aire Marine va autoriser les engins de pêche qui permettent la pêche responsables, et va bannir tous les engins de pêche interdits, (illicite, non déclarée et non réglementée (INN).
- ✓ le pêcheur artisanal a le droit d'accès aux Zones de pêches ouvertes au sein de l'AMP.
- ✓ Le droit d'accès pour les non-résidents dans la zone ne pourra être autorisé que par le comité de Gestion de l'AMP.
- ✓ Les activités autorisées dans l'AMP sont en plus de la pêche artisanale, l'aquaculture, le tourisme de pêche, le tourisme de plongée sous-marine.
- ✓ L'AMP pourra activer les lois pour lutter contre la pollution liquide et solide
- ✓ L'AMP va être dotée de balises pour éviter que Le pêcheur puisse se trouver par accident dans une zone où la pêche est interdite.
- ✓ l'AMP va surement améliorer l'état actuel des ressources marines.
- ✓ Le pêcheur artisanal n'a pas le droit d'accès aux zones totalement fermées ni celles semi-fermées pendant les six mois de fermetures aux embouchures des Oueds.

ANNEXE 6

RAPPORT : FORMATION DES PECHEURS ARTISANS DE LA ZMPNAH SUR LES AMP

INTRODUCTION :

Dans le cadre de la mise en initiation de la limitation de la zone marine protégée du Parc National d'Al Hoceima ; l'association AGIR a initié un programme de formations au sujet de « **la proposition en concertation avec les pêcheurs artisanaux de Zones Strictement Interdites à la Pêche « ZSIP » ou FRAs à la pêche et à toute autre activités humaine au sein de la ZMPNAH** ». L'objectif de ce programme est de créer un consensus basé sur une approche inclusive et progressive des acteurs locaux ainsi que les administrations.

Lors de ces formations, ont été présentés, les atouts et les avantages des aires marines protégées. Ces formations ont concerné 104 pêcheurs artisans de 4 sites de pêche de la ZMPNAH (Bades, Adouz, Tara Youssef et Cala Iris).

Au cours de ces formations, il a été utilisé comme méthode, la SDPIR (Situation, Causes, Pression, Impact et Réponse).

Parmi les fins de ces ateliers de zonage d'Aires Marines Protégées au sein du PNAH est celui de protéger des espèces ou des groupes d'espèces marines subissant de nombreuses pressions liés à la pêche.

OBJECTIF

L'objectif global de ces formations est la conservation des ressources et des habitats à travers l'éradication de la pêche illégale, la restauration des habitats ainsi que le suivi des espèces menacées et des ressources marines de la Zone Marine du Parc National d'Al Hoceima.

Outre, l'objectif spécifique est de proposer en concertation avec les pêcheurs artisanaux de Zones Strictement Interdites à la Pêche « ZSIP » ou FRAs à la pêche et à toute autre activités humaine au sein de la ZMPNAH ainsi que les préparer au respect de la loi d'application concernant le décret de création du PNAH Octobre 2004 ; et ce de manière progressive et concertée.

PARTICIPATION

104 pêcheurs artisans ont bénéficié de cette formation des 4 sites : Bades, Tara Youssef, Adouz et Cala Iris (Voir les listes des participants en Annexe)

Le staff d'AGIR a veillé à ce que les formations se déroulent dans les meilleures conditions.

SITE DE PECHE	DATE DE FORMATION	NOMBRE DE BENEFICIAIRES
Bades	28/12/2013	13
Tara Youssef	06/01/2014	19
Adouz	14/01/2014	32
Cama Iris	15/01/2014	40
TOTAL		104

Tableau 1 : Les bénéficiaires des formations de la ZMPNAH sur les AMPs



Figure 1 : Les bénéficiaires des formations de la ZMPNAH sur les AMP (Adouz)



Figure 2 : Les bénéficiaires des formations de la ZMPNAH sur les AMP (Bades)



Figure 3 : Les bénéficiaires des formations de la ZMPNAH sur les AMP (Tara Youssef)



Figure 4 : Les bénéficiaires des formations de la ZMPNAH sur les AMP (Cala Iris)

DEROULEMENT DES FORMATIONS

Les formations étaient sous forme de présentations PowerPoint (Voir Annexe : Présentations en Arabe et en Français) et portaient non seulement sur la définition de l'AMP mais aussi sur le rôle primordiale qu'elle joue pour combattre toutes activités de pêche non-responsable quant à la préservation du stock halieutique.

Le staff d'AGIR a soigneusement préparé La formation et a adopté ce schéma au cours de ces formations car il constitue un cadre conceptuel qui permet de mettre en évidence les liaisons entre les différents thèmes, ainsi il est très convaincant.

Les chapitres de la présentation sont alors structurés par thématique et sont abordés selon le schéma DPSIR (Force motrice-Pression-État-Impact- Réponse) qui a été promu par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et l'Agence Européenne de l'Environnement (EEA) pour discuter les évolutions futures d'un ensemble de variables environnementales.

Le contenu de la présentation :

1/ Etat (Situation) :

Situation antécédente

- ✓ L'abondance des stocks de poissons dans les pré-années quatre-vingt.

Situation actuelle

- ✓ Le manque de stocks de poissons dans la profondeur de la mer.
- ✓ L'acidité de l'eau de mer.
- ✓ Empoisonnement du milieu marin.
- ✓ Faiblesse de la rentabilité, la production et le revenu.
- ✓ Diversification des sources de revenus.

2/ Forces motrices (Causes) :

- ✓ La croissance démographique mondiale en excès.
- ✓ La croissance de la population dans le Parc National d'Al Hoceima.
- ✓ Augmentation des besoins chez les générations actuelles.
- ✓ Augmentation de la production de déchets.

3/ Pression :

- ✓ Le chalutage.
- ✓ Augmentation du nombre de licences de la pêche traditionnelle.
- ✓ Le non-respect du quota.
- ✓ Utilisation des filets dont le diamètre est de moins de 35 millimètres.
- ✓ L'utilisation de moustiquaires.
- ✓ La pêche en se basant sur la plongée sous-marine
- ✓ La pollution.
- ✓ Les changements climatiques.
- ✓ Le trafic maritime.
- ✓ La pollution du solide et du liquide.
- ✓ Les activités industrielles de l'homme.
- ✓ L'exploitation exagérée de la richesse en poissons par la pratique du chalutage.

Pollution de l'environnement.

4/ Impact

- ✓ Diminution des stocks de poissons en profondeur.
- ✓ Les filets de moins de 35 millimètres de diamètre tuent les petits poissons et les larves et les œufs.
- ✓ Augmentation du pourcentage du CO2 au niveau de la mer.
- ✓ Augmentation de l'acidité de la mer.
- ✓ Empoisonnement du produit marin.
- ✓ La détérioration des habitats marins.
- ✓ Manque de bateaux de pêche.

5/Réponse

- ✓ La protection des zones côtières du chalutage dans les eaux peu profondes.
- ✓ Lancement de l'application du contrôle pour les bateaux de chalutage depuis le début du mois d'Avril (technique de la VMS).
- ✓ L'intégration des jeunes dans le projet des aires marines protégées.
- ✓ L'importance du confort biologique dans l'abondance des stocks de poissons.
- ✓ Non utilisations des filets de moins de 35 mm.
- ✓ Non utilisation des moustiquaires.
- ✓ Empêchement de la pêche avec la plongée sous-marine.
- ✓ L'aire marine Protégée permettra de donner une chance aux jeunes l'acquisition de licences de pêche.
- ✓ Débarrassage des impacts des changements climatiques.
- ✓ L'aire marine Protégée contribue à résoudre les problèmes de pollution

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Accueil et réception des pêcheurs

Principaux points discutés

- ✓ Rappel sur l'importance de la protection de quelque zone marine aux différents dangers.
- ✓ Rappel sur les Menaces directes et indirectes existantes pour quelque zone marine.
- ✓ Définition des aires Marines Protégées
- ✓ Les activités autorisées dans l'AMP
- ✓ Droit d'accès à l'AMP.

- ✓ Rappel sur l'importance de la protection de quelque zone marine aux différents dangers.
- ✓ Rappel sur les Menaces directes et indirectes existantes pour quelque zone marine.
- ✓ Définition des aires Marines Protégées
- ✓ Les activités autorisées dans l'AMP
- ✓ Droit d'accès à l'AMP.

Points et remarques soulevés par les pêcheurs

- ✓ Le chalutage illégal dans les zones à faible profondeur.
- ✓ Est-ce que la pêche est autorisée dans cette AMP.
- ✓ Le droit d'accès pour les non-résidents dans la zone.
- ✓ Les activités autorisées dans l'AMP.
- ✓ Si le pêcheur se trouve par accident dans une zone où la pêche est interdite.
- ✓ Est-ce que l'AMP peut améliorer l'état actuel des ressources marines.
- ✓ Est-ce que tous les engins de pêche actuelle sont autorisés.
- ✓ Est-ce que le pêcheur artisanal a le droit d'accès à tous les zones protégés.
- ✓ Les fonds marins ravagés par le chalutage

AGIR pour l'implémentation des objectifs du Développement Durables des Nations Unis



Même si l'essentiel des programmes de AGIR s'articulent sur l'objectif 14, il n'en demeure pas moins notre approche Écosystémique, atteint la majorité des dix-sept objectifs de développement durable. En effet les différents projets et activités de AGIR, s'intègrent à la majorité des 17 objectifs du Développement Durable, et ce grâce aux approches du bas vers le haut, qui stipulent une implication réelle des communautés de base dans la gestion adaptative de leurs écosystèmes. En effet notre démarche participative sur l'expertise des acteurs locaux dans la conception et la planification et la gestion à moyen et long terme des ressources.



Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines

Nous aidons les communautés de base p (environ 3000 pêcheurs pour être en mesure de mener la cogestion 3 AMP environ 50 000 marins ha, avec les autorités et les institutions scientifiques et la société civile. Grâce à nos programmes de formation les pêcheurs de la Méditerranée Marocaine, d'être mieux sont mieux organisé dans le secteur privé sous forme de coopération, ils adoptent des pratiques de pêche durables; tout en permettant l'amélioration des revenus à est des conditions de vie de leurs familles. Nous avons pu transformer des AMP sur des papiers en AMP réellement protégées ; en créant des zones strictement fermées à la pêche, à proximité des zones marines protégées (AMP) à des fins de pêche.

Le groupe a créé avec succès des interdictions sur la pêche illégale (y compris la pêche à la dynamite, les filets dérivants, etc.) grâce à des systèmes de surveillance de la communauté. L'utilisation de dispositifs de géolocalisation a considérablement réduit le chalutage dans les zones de reproduction côtières et conduit à la protection de plus de 1,9000 hectare de biodiversité marine et côtière.

Grace aux différents programmes d'appui et formations multidisciplinaires, Les acteurs de la société civile et l'administration dans la région sont harmonieusement impliqués dans la gestion intégrée des zones côtières, et capable de mettre en œuvre, un modèle socio-économique de la diversification et d'augmenter le revenu des populations locales. Les zones marines sont devenues protégées contre la pêche illégale, la récupération biologique a été assurée, à travers le nouveau zonage participatif aujourd'hui totalement respecté par les pêcheurs artisans. redéfinition faite par les pêcheurs artisans.

À moyen terme, il a été observé (avec le même effort de pêche), une augmentation progressive des captures d'environ 250% en 2014 par rapport à 2010, et au niveau économique, il a également été noté une notable augmentation progressive dans les revenus des pêcheurs (450%).

Notre vision à long terme, est de faire un up scale de nos programmes et activités pour atteindre l'objectif 11 de la Convention Aichi (de conservation de 10% de la surface marine totale), dans le sud de la Méditerranée; Pour établir un modèle d'adaptation des activités génératrices de revenus productifs, tels que la Bio restauration des poissons, Nous proposons de reproduire les projets que nous menons en Méditerranée marocaine, dans d'autres zones , d'établir de nouvelles AMP, et ou pour rendre plus efficace les AMP réels dans les pays du Sud.

Pour la CGPM de la FAO à Rome; les initiatives de AGIR ont été reconnues comme un grand pas en avant sur l'approche écosystémique socio pour la gestion des AMP. La participation des pêcheurs à l'acquisition de données et dans le processus d'évaluation de l'état à travers la mise en place d'indicateurs, a rendu de bons résultats avec beaucoup d'effort volontaire et avec le soutien de l'administration.



Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes reste un des plus grands défis auquel l'humanité doit faire face ; les zones côtières du Rif sur toutes la méditerranée ; Les sites de pêche au niveau du PNAH accusent un taux de pauvreté assez élevé, qui est de 24%. En 2004, ce seuil était de 1.687 MAD par mois pour un ménage moyen en milieu urbain (5,6 membres) et de 1.745 MAD par mois pour un ménage moyen en milieu rural (6,4 membres).

En réponse à des taux élevés de pauvreté, de l'accès aux services sociaux de base, et de faibles possibilités d'emploi, nous travaillons à renforcer le secteur de la pêche à petite échelle autour du Parc National d'Al-Hoceima, à travers le renforcement des capacités, la mise en place des comités de suivi et de surveillance pour lutter contre la pêche illégale et la mise en place de techniques de pêche durables (et l'élimination des pratiques de pêche illégales). Communautés sont positionnées comme leaders dans la création de plans et de stratégies de gestion des ressources marines. Une coopérative de pêche durable a amélioré les revenus des pêcheurs locaux et a généré plus de 650 000 euros de chiffre d'affaires,



Objectif 4 : Garantir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous

Assurer l'éducation inclusive de qualité et équitable et promouvoir les possibilités d'apprentissage continu pour tous

Création et production d'un programme d'enseignement dédié à l'environnement marin. Ce programme a été publié et distribué gratuitement au profit de plus d'un sept cents enseignants de collèges du primaire et du secondaire dans la délégation du ministère de Programme national Programme d'éducation qui a reçu le Prix National du roi Hassan II pour l'environnement 2005.

(http://www.environnement.gov.ma/ar/PDFs/Palmar_PHII_08.pdf)

Réalisation, production et mise en œuvre d'un programme de formation multidisciplinaire au bénéfice de 3.000 pêcheurs appartenant à trente coopératives Association et le secteur de la pêche artisanale dans la Méditerranée marocaine.



Objectif 5 : Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



la protection de plus de 19.000 hectares de biodiversité marine et côtière, aux mains de la femme du Parc National d' Al Hoceima

L'exemple de la création d'une coopérative de femmes, dédiées à la fabrication d'engins de pêche responsable, a pu améliorer d'abord les revenus des familles de ces femmes de pêcheurs locaux ; Sur le plan économique ce projet a pu générer plus de 650 000 euros de chiffre d'affaires depuis qu'il a été lancé dans la première année de la création.



Sur le plan de conservation l'initiative de la coopérative des femmes a largement contribué dans la mise en œuvre des interdictions sur la pêche illégale, puisque les engins de pêches qui sont des nasses biodégradables, a encouragé les pêcheurs a adhérer à un système de surveillance de la communauté, qui lutte contre les activités qui portent préjudices aux ressources (y compris la pêche à la dynamite, les filets dérivants, etc.). D'autre part ce projet a joué un rôle de lobbying important pour influencer les chalutiers à porter à bord les dispositifs de géolocalisation nommés VMS.

Les chaînes de résultats se sont poursuivis via la réduction a considérable du chalutage dans les zones de reproduction côtières et a conduit à la rentabilité des Nasses, hormis la protection de plus de 19.000 hectares de biodiversité marine et côtière.



Objectif 6:
Garantir l'accès
de tous à l'eau,
l'assainissement
et assurer une
gestion durable
des ressources
en eau

**Les ressources hydriques et la
gestion de l'eau**

Une étude a été réalisée
par AGIR et ses partenaires pour
la réutilisation des eaux traitées, la
gestion des déchets industriels et
la gestion des eaux de pluies.

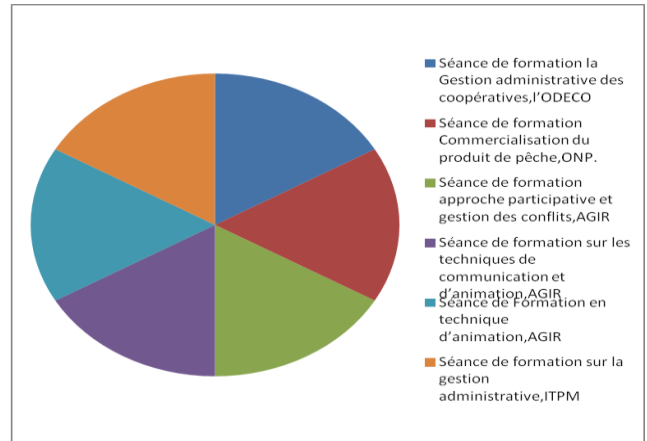


dans le cadre du projet Tour Med Eau Des formations sur la Gestion des ressources hydriques dans les régions qui connaissent un stress hydriques, ont été faites par AGIR au profit des étudiants ingénieurs de l'ENSAH

Pour aboutir à une gestion optimale des ressources en eau dans le périmètre irrigué de tigras on a fait appel à une assistance technique pour la réalisation d'une étude technique permettant l'installation d'un système d'irrigation économique en consommation de l'eau. La conclusion issue de cette étude nous a servi à opter pour l'aménagement du système gravitaire existant à travers le bétonnage de la seguia comme la solution la plus appropriée aux spécificités des exploitations de cette zone.



Objectif 8: Promouvoir la croissance économique soutenue, plein emploi productif et travail décent pour tous



Grace aux stratégies participatives que le Plan d'action prioritaire, protection des zones marines protégées de la pêche illégale, il y a eu une chaine de résultats :

1. la récupération biologique,
2. Respect du zonage participatif de la communauté de pêcheurs artisanaux,
3. il a été observé une augmentation progressive des captures d'environ 250% en 2014 par rapport à 2010,
4. promotion de la croissance économique inclusive et durable soutenue pleinement par conséquent, nous constatons une augmentation progressive et énorme dans les revenus des pêcheurs (450%).

Activités génératrice des revenus

Ces séries d'atelier à travers la zone d'Al Hoceima mais surtout à travers ses zones rurales au niveau du littoral visent la qualification des femmes des pêcheurs pour entamer les Activités Génératrices de Revenus et cela en s'appuyant sur le fond vert roulant, les femmes ont démontré d'ailleurs qu'elles peuvent contribuer dans l'essor du développement des conditions de vie à partir de leur travail au sein des coopératives.

A l'égard des autres sessions de formations participative offerte par le projet, ces ateliers ont pu offrir une opportunité pour pouvoir identifier les besoins des femmes des pêcheurs afin qu'elles puissent contribuer dans le développement des Activités Génératrices de revenus ,et ce pour compenser aussi le manque à gagner en ressources économique spécialement pour les périodes de repos biologique où les pêcheurs n'ont aucune ressources supplémentaires ou compensation de l'Etat .

les atelier de formation des femmes à l'instar des ateliers réalisée avec les Hommes pêcheurs a pour objectif d'informer et de partager les informations avec les femmes de pêcheurs concernant les résultats atteints jusqu'à présent par l'association AGIR et ses partenaires concernant le feed back et retour des nouveaux partenaires qui ont adhésés aux objectifs de ce projet afin de profiter de ses résultats en terme de formation et de planification stratégique participative pour contribuer à la création des conditions utiles et nécessaires pour une autonomie administrative et financière des coopératives de pêche artisanale.

L'idée du projet de création des coopératives est la mise à niveau de l'information chez les coopératives des femmes vise les préparer à l'exécution de leur propre projet, On vise aussi évaluer leur réaction face à un contrôle au niveau de la comptabilité ou au niveau de la direction. On veut aussi savoir comment les femmes peuvent continuer dans des projets innovants et adaptés aux potentialités du marché local et spécialement les besoins primordiaux des pêcheurs.

L'objectif de ces séances est l'Amélioration de la situation socio-économique des pêcheurs artisans des sites de : Badès, Temsamane, Tala Youssef et Cala Iris à travers l'amélioration des compétences professionnelles de ces pêcheurs en informatique afin d'instaurer des stratégies futures de commercialisation de leurs produits de pêche.



Objectif 13:
Prendre
d'urgence des
mesures pour
lutter contre les
changements
climatiques et
leurs
répercussions



Résilience de la Communauté des Pêcheurs Artisans en Méditerranée Marocaine face aux changements climatiques

Le changement climatique crée la pauvreté, nos projets de développement durable contribue au renforcement d'un réseau résilience, il s'agit de plus de 3000 pêcheurs artisans et indirectement plus de 10000 communauté locale pauvres, contribuent actuellement à établir un équilibre entre les considérations sociales, économiques, juridiques et écologiques, ce réseau est devenu capable d'influer sur les politiques et les décisions de gestion des zones côtières et marines. En plus d'avoir créé des Zones marines protégées, des réseaux d'aires marines protégées efficaces qui résistent aux menaces humaines et environnementales dans le sud de la Méditerranée marocaine, et contribuent à la restauration du biotope sous-marins, d'une surface marine totale d'environ 100000 ha, qui permet à la flore marine capable de d'absorber efficacement du Co2. et contribue à diminuer l'acidité de la mer.



Objectif 17 : Renforcer les moyens du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

AGIR **PARTNERS**

<p>National Partners</p> <p><u>Department of Maritime Fishing</u></p> <p><u>Moroccan environmental ministry</u></p> <p><u>Water and Forest</u></p> <p><u>Al Hoceima National Parc</u></p> <p><u>Institut National de Recherche Halieutique</u></p> <p><u>Agence pour le Progrès MCC</u></p>		<p>International Partners</p> <p><u>UNEP/MAP (PAP/RAC)</u></p> <p><u>MAVA Foundation</u></p> <p><u>International Union For Conservation of Nature</u></p> <p><u>Programme de Microfinancement du FEM Maroc</u></p> <p><u>Critical Ecosystem Partnership Fund</u></p> <p><u>ACCOBAMS</u></p>	
--	--	--	--

AGIR a pu atteindre des objectifs qui visent à améliorer les coopérations Nord-Sud et Sud-Sud, par l'appui aux plans nationaux destinés à atteindre toutes les cibles. Promouvoir la commercialisation des produits de terroir au niveau national et international et aider les communautés de base à devenir autonome en matière de développement et à accroître leurs exportations, font partie intégrante de la réalisation d'un système de commerce universel, basé sur des règles, équitables, qui soit juste et ouvert, et qui bénéficie à tous.

Un changement positif du bas vers le haut. Ceci a pu faire profiter une trentaine d'Associations et de coopératives constituées par la communauté de base d'aide à la gestion des ressources ainsi que la promotion des investissements du développement Durable.

AGIR a pu atteindre des objectifs qui visent à améliorer les coopérations Nord-Sud et Sud-Sud, par l'appui aux plans nationaux destinés à atteindre toutes les cibles. Promouvoir la commercialisation des produits de terroir au niveau national et international et aider les communautés de base à devenir autonome en matière de développement et à accroître leurs exportations, font partie intégrante de la réalisation d'un système de commerce universel, basé sur des règles, équitables, qui soit juste et ouvert, et qui bénéficie à tous.